

## Le rapport de la commission d'enquête Gill

# L'assurance-chômage doit s'étendre à tous les salariés

### Le rapport Gill, du bon travail

Par Fernand BOURRET

OTTAWA (DNC) — Les commissaires qui ont étudié la Loi sur l'assurance-chômage et présenté leurs recommandations hier ont fait du bon travail, ont abattu une excellente besogne. La commission Gill, comme on l'appelle, dont on peut lire les principales recommandations ci-contre, a été constituée en juillet 1961. Elle a étudié 51 mémoires présentés par des organismes et des individus représentatifs et fait effectuer des études spéciales sur le rôle du service national de placement et sur les rapports entre l'assurance-chômage et les autres programmes de sécurité financière au Canada.

Sans doute, quelques-unes de ces conclusions seront discutées et peut-être mises en doute. Pour ma part, après une analyse sommaire, il est vrai, je suis d'avis qu'il devrait recevoir l'approbation générale des employeurs et des employés.

Selon les recommandations, il n'y aura pas de hausse des contributions parce que la durée des prestations sera diminuée de pratiquement de la moitié, ce qui permettra à la caisse de l'assurance-chômage de se suffire à elle-même.

D'autre part, la caisse s'enrichira de revenus supplémentaires parce que pratiquement tous les salariés seront appelés à contribuer. Enfin, certaines catégories de travailleurs qui grèvent les fonds de la caisse seront dans une catégorie spéciale, v. g. les pêcheurs.

Voir page 2: Le rapport

OTTAWA, (DNC). — La Commission d'enquête, relative à la loi de l'assurance-chômage que présidait M. Ernest Gill, a déposé hier aux communes un rapport de 214 pages traitant des divers aspects du chômage et des moyens de prendre soin des sans-travail. Les principales recommandations peuvent se résumer comme suit :

Il sera institué un programme de soutien des chômeurs composé de trois éléments : un régime d'assurance-financière également par les contributions des employeurs et des employés (l'Etat payant les frais d'administration) qui absorbera les premiers contre-coups du chômage et paiera des prestations pendant une période limitée au maximum à 26 semaines ; en second lieu, un régime financé au moyen de recettes provenant de l'impôt fédéral et le versement de prestations prolongées aux personnes ayant épuisé leurs prestations d'assurance et, moyennant certaines conditions, aux personnes dont le chômage revêt un caractère saisonnier ; finalement un régime d'assistance pour remédier au chômage résiduel, fondé sur l'évaluation des besoins et appliqué par les autorités locales en tenant compte des conditions locales.

### LA PARTICIPATION

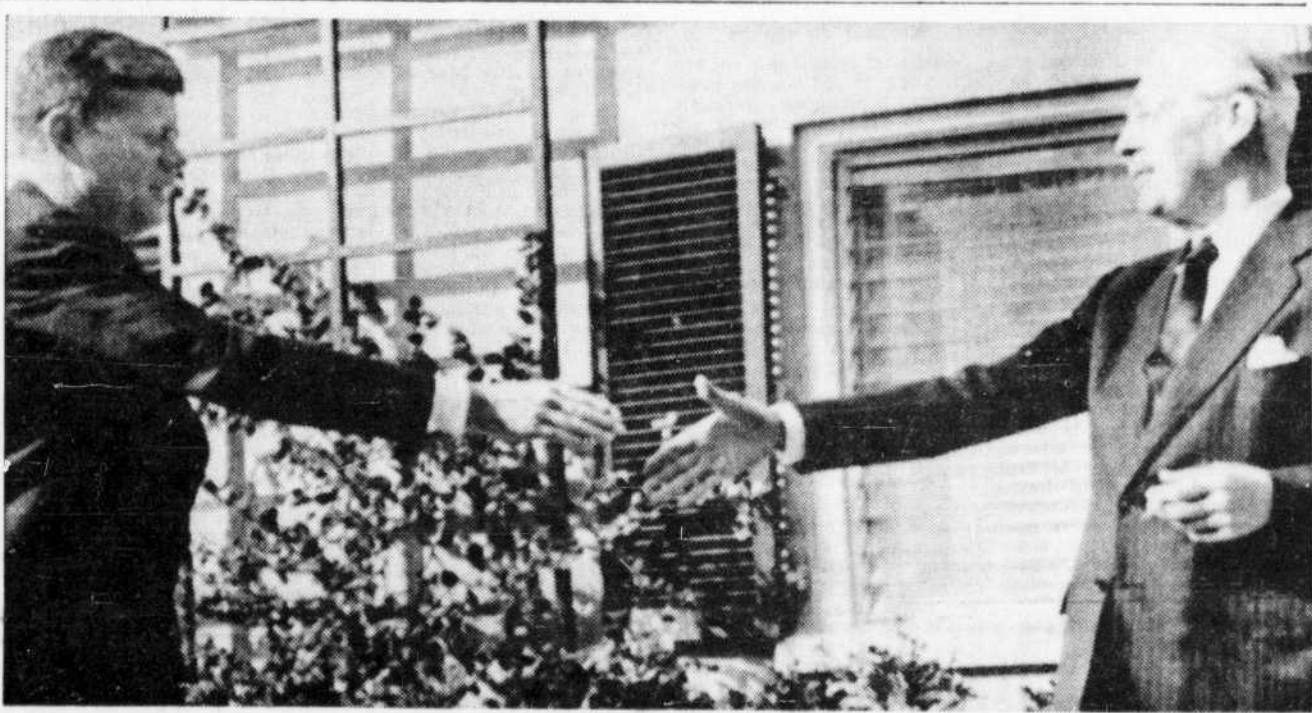
Tous les employés de 18 ans et plus, sauf quelques rares exceptions, seront assujettis au régime d'assurance. Les employés des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, les employés gagnant plus de \$5,460 par an, les employés d'hôpitaux et d'institutions de bienfaisance, les instituteurs seront couverts par l'assurance.

En seront exclus, les pêcheurs pour lesquels un régime spécial sera établi, les personnes de moins de 18 ans, les employés de l'industrie agricole et en service domestique, les travailleurs occasionnels, les dirigeants et administrateurs de sociétés après étude par la Commission de l'assurance-chômage ainsi que les membres de forces armées et de la Gendarmerie royale.

### LE FINANCEMENT

Le gouvernement défrayera le coût de l'administration de l'assurance-chômage tandis que les employeurs et les employés verseront des contributions à parts égales. Actuellement, le gouvernement fournit 20 pour cent des contributions à la caisse. Dorénavant sa contribution sera limitée aux frais d'administration et à ses contributions comme employeur.

Voir page 2: L'assurance-chômage doit



Le président Kennedy et le premier ministre Macmillan, réunis à Nassau, ont apparemment réalisé hier soir un accord sur la question des armes. (Photo UPI)

### Nos éditoriaux

● A l'éditorial, Paul Sauriol applaudit à la création prochaine d'une commission d'enquête sur la fiscalité et insiste sur la nécessité d'obtenir d'Ottawa une répartition plus équitable des impôts, au profit des provinces.

● La "caste" des hauts fonctionnaires fédéraux empêche-t-elle la formation d'une enquête sur la biculturalisme? André Laurendeau pose la question, au bloc-nolés.

## Macmillan-Kennedy: compromis

NASSAU, Bahamas. — Le président Kennedy et le premier ministre Macmillan se sont apparemment entendus sur un compromis mettant fin à la controverse anglo-américaine au sujet du Skybolt. Suivant ce compromis, les Etats-Unis fourniraient à la Grande-Bretagne des fusées Polaris pour remplacer le Skybolt. En retour, la Grande-Bretagne s'engagerait à intégrer éventuellement sa force de frappe nucléaire à la force nucléaire de l'OTAN.

M. Harold Evans, porte-parole britannique, a révélé à une conférence de presse qu'on avait accompli suffisamment de progrès durant les pourparlers d'hier sur la question du Skybolt pour pouvoir espérer une entente complète et définitive aujourd'hui.

Ce sera d'ailleurs la dernière séance des entretiens de Nassau qui se sont déjà prolongés 24 heures de plus qu'on avait prévu.

Si, comme on prévoit, MM. Kennedy et Macmillan arrivent à une entente définitive, on en révélera le contenu dans le communiqué qui sera publié à la fin des entretiens.

M. Pierre Salinger, attaché de presse de la Maison Blanche qui accompagnait M. Evans à la conférence de presse, a dit que M. Macmillan connaîtrait avant la reprise des entretiens d'aujourd'hui l'opinion de son cabinet sur le projet d'entente. Le cabinet doit se réunir quelques heures auparavant.

M. Evans a laissé entendre que de graves principes étaient en jeu. Ceci correspond aux informations provenant d'autres sources.

Le président Kennedy, dit-on, juge que des décisions qui seront prises à Nassau dépendra le projet de défense occidentale commune qui implique l'unité des forces nucléaires européennes au sein de l'OTAN.

Trois questions sont venues sur le tapis durant les pourparlers d'hier, a dit M. Salinger. Ce sont la politique de défense.

Voir page 2: Macmillan-Kennedy: compromis

### SÉVIGNY PRÉVOIT POUR LE TOURISME :

## Surplus de \$2 milliards prévu en 1967

OTTAWA. — Le ministre associé de la défense, M. Pierre Sévigny, a déclaré hier aux Communes que l'Exposition universelle de 1967 attirerait à Montréal au moins 40,000,000 de visiteurs des autres provinces et de l'étranger.

Parlant au cours du débat en deuxième lecture du bill autorisant la création d'une compagnie de la Couronne responsable de l'organisation de cette exposition, M. Sévigny a dit que si l'on prévoit que chaque visiteur dépense en moyenne \$50, cela représentera un surplus d'au

moins \$2,000,000,000 pour l'industrie touristique.

M. Sévigny a dit que quelques Canadiens seulement se font une idée juste de cette "entreprise fantastique". Des constructions de toutes sortes seront érigées au coût de quelque \$200,000,000, dit-il. Ceci comprendra les pavillons de plus de 50 pays, d'autres édifices, des routes, des égouts, des conduites d'eau et peut-être même un monorail reliant le terrain d'exposition à l'aéroport de Dorval.

M. Sévigny a dit que peu après l'adoption de la loi, le

gouvernement nommera le commissaire général et le commissaire adjoint et six directeurs après consultation avec le gouvernement du Québec et les autorités de Montréal. Les administrations provinciales et municipales désigneront d'un commun accord les six autres directeurs de la compagnie.

L'une des premières tâches de la compagnie sera de choisir un emplacement de 800 acres sur l'île de Montréal. Les plans préliminaires de l'exposition seront commencés au début de l'an prochain.

## Dieff parlera de la CEE à Mac

OTTAWA. — Le premier ministre Diefenbaker a déclaré hier soir qu'il aura beaucoup de choses à discuter avec le premier ministre Macmillan au sujet de l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne dans le Marché commun européen. Parlant des entretiens qu'il aura avec l'homme d'Etat britannique, M. Diefenbaker a déclaré aux journalistes: "De façon générale, nous parlerons de la situation internationale et, en particulier du Marché commun".

Il a ajouté qu'il y a encore beaucoup de points à considérer en relation avec les assurances données par la Grande-Bretagne au sujet du maintien des liens entre les pays membres du Commonwealth.

Le premier ministre du Canada a confirmé qu'il sera question de la crise cubaine, du conflit Inde-Chine, et du Congo durant les entretiens qu'il aura, à compter d'aujourd'hui avec M. Macmillan.



## Drapeau serait nommé commissaire général de l'Expo universelle

OTTAWA (DNC) — Une rumeur persistante veut que le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, devienne le Commissaire général de l'Exposition universelle et internationale de 1967.

Dans les milieux parlementaires on n'écartera pas cette possibilité. On note que le maire de Montréal qui a pris l'initiative du mouvement en faveur de la tenue de l'exposition à Montréal après le retrait de la Russie au mois d'avril dernier.

Depuis ce temps, M. Drapeau a énormément travaillé tant pour décider le gouvernement fédéral à faire une demande officielle auprès du Bureau international des expositions, que pour faire agréer cette requête par le bureau de Paris.

On suppose aussi que les commissaires, au nombre de 12, seront nommés, en vertu de la loi, par le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial pour la moitié du nombre.

Ceci écarte la possibilité pour la cité de Montréal, où aura lieu l'exposition, d'avoir ses propres représentants désignés par elle, quoique le gouvernement provincial puisse faire une place aux représentants de la cité.

Le poste de commissaire général de l'exposition, qui commandait une rémunération de \$75,000 par année lors de l'exposition de Bruxelles, ne nuirait aucunement à l'avenir politique de Me Drapeau, notent les observateurs.

Au poste de sous-commissaire on chuchote le nom de M. John Fisher, premier secrétaire du premier ministre John Diefenbaker et publiciste renommé.

Les noms de MM. Mark Drouin, président du sénat, et de Pierre Dupuy, ambassadeur du Canada à Paris ont à maintes reprises été mentionnés depuis qu'il est question de la tenue de l'exposition au Canada. On se souvient que c'est M. Drouin qui le premier, lors de l'exposition de Bruxelles en 1958, a lancé l'idée que l'Expo de 1967 ait lieu au Canada en même temps que le centenaire de la Confédération canadienne.

M. Dupuy, rapporte-t-on, a déjà fait savoir qu'il ne pourrait accepter le poste de commissaire général. M. Drouin a bien déclaré à Montréal récemment qu'il accepterait le poste s'il lui était offert mais on répète qu'il ne manifeste pas le désir de l'obtenir.

## Les Communes ont approuvé les crédits de \$330,000,000

OTTAWA. — Après un débat qui a duré plus d'une semaine, les Communes ont enfin approuvé hier les crédits supplémentaires de l'ordre de \$330,000,000 réclamés par le gouvernement pour défrayer les dépenses ordinaires durant le mois de janvier.

Cette somme comprend, notamment, les émoluments des parlementaires qui ne se réuniront, après l'ajournement de Noël, que le 21 janvier prochain.

Les discours les plus attendus, hier après-midi est celui qui n'a pas été prononcé.

En effet, le premier ministre Diefenbaker n'a pas fait son apparition en chambre quoique son départ pour Nassau, qui devait avoir lieu hier, ait été remis à aujourd'hui.

Ce qui a fait dire au député libéral d'Assiniboia, M. Hazen Argue, que "le premier ministre boude, une attitude quelque peu juvénile".

On sait que la veille, le premier ministre avait voulu répondre à M. Pearson mais qu'il en avait été empêché tant par les règlements de la Chambre que par l'heure de l'étude des crédits était terminée, que par le chahut que firent les membres de l'opposition libérale. On croyait que M. Diefenbaker reviendrait en Chambre hier pour prononcer un discours avant de partir pour Nassau.

Normalement, un gouvernement présente cette sorte de projet de loi au tout début de l'exercice financier, soit après le 1er avril de chaque année alors que les Communes examinent l'ensemble du budget annuel.

Le gouvernement actuel étant en fonction en juin seulement, il lui a fallu tous les mois demander à la Chambre des crédits supplémentaires, ce qui a fait l'objet de fortes critiques de la part de l'opposition.

Après les vacances de Noël, il lui faudra présenter la 11e

## Accrochage entre Douglas et Argue

Ottawa (DNC) Pour la première fois depuis le début de la session, les deux candidats au poste de leader du Nouveau parti démocratique, T.C. Douglas et Hazen Argue, se sont portés hier des coups d'épingle.

M. Argue venait de critiquer la politique d'abandonnement de certaines lignes ferroviaires dans l'Ouest canadien par les Chemins de fer nationaux quand il fut interrompu par M. Douglas.

"Je ne suis pas aussi familier avec les politiques d'abandonnement dit-il, que le député d'Assiniboia".

M. Argue: M. Douglas suit une ligne où il n'y a pas de services".

M. Hellyer: "N'a-t-il pas abandonné la province de la Saskatchewan?"

M. Argue: "Qui a abandonné Regina et la Saskatchewan?"

On sait que M. Argue a abandonné le NDP pour se ranger du côté des libéraux tandis que M. Douglas après avoir subi la défaite dans Regina, le 18 juin, s'est fait élire dans Burnaby-Coquitlam, en Colombie Britannique.

## Le bill de l'Expo est approuvé

OTTAWA. — Les Communes ont approuvé en troisième lecture hier soir le projet de loi portant création de la Société de l'exposition canadienne mondiale, cette agence qui organisera l'Exposition universelle de Montréal, en 1967.

Le projet de loi a été ensuite immédiatement envoyé à la Chambre haute qui n'a pas tardé à l'approuver à son tour afin que le projet de loi puisse être sanctionné par le gouverneur général et devienne loi.

Les députés libéraux et créditistes ont passé presque toute la soirée à interroger le ministre associé de la défense, M. Sévigny, sur les premières clauses du bill, qui en contient 19, puis ont ensuite approuvé en quelques secondes les dix dernières clauses.

## Lévesque: la loi des mines sera refaite

QUÉBEC, (DNC). — Le ministre des richesses naturelles, M. René Lévesque, a annoncé hier à l'issue du conseil des ministres que la loi des mines sera refondue au cours de la prochaine session, ce qui impliquera une révision des redevances que les compagnies minières doivent payer au gouvernement.

M. Lévesque a également confirmé que le projet de l'Atlantic Iron Ore, compagnie minière dirigée par les intérêts Krupp - Eaton qui devait exploiter le minerai de fer dans la Baie d'Ungava, est présentement au point mort.

La refonte de la loi des mines a pour but d'établir une législation uniforme et rationnelle pour l'ensemble du territoire de la province, éliminant ainsi une foule de "clauses spéciales" contenues dans la loi actuelle, et la nécessité de voter des lois spéciales pour régler les cas particuliers.

Ainsi, d'après la loi actuellement en vigueur, les concessions du Nouveau-Québec qui dépassent une certaine étendue requièrent une législation spéciale, ce qui est inutile, selon M. Lévesque.

La nouvelle loi doit bénéficier et au gouvernement et aux compagnies minières puisqu'elle permettra de hâter les procédures à tous les niveaux.

Le projet de loi n'a pas encore été soumis au comité de législation de la Chambre, cependant, et le premier ministre a déclaré hier qu'il n'en avait pas encore pris connaissance.

Quant à l'Atlantic Iron Ore, M. Lévesque a affirmé que la loi qui la concerne, sanctionnée en juillet après de longs débats à l'Assemblée législative et malgré l'opposition temporaire du Conseil législatif était maintenant totalement inopérante.

En effet, cette loi stipulait que l'Atlantic devait faire une demande de permis de mise en valeur au début de décembre de cette année, ce qui n'a pas été fait.

Le ministre des richesses naturelles croit que l'Atlantic n'a pas fait sa demande à cause des craintes qu'ont suscitées, chez ses directeurs, les débats qui ont entouré l'adoption de la loi.

Est-ce que le gouvernement a l'intention de présenter une nouvelle loi sur cette question? "Le picnic recommencerait..." répond M. Lévesque.

## Les Acadiens réclament un traitement plus équitable en matière d'éducation

De notre correspondant particulier Jean HUBERT

MONCTON. — L'Association acadienne d'éducation, organisme qui se préoccupe de promouvoir une juste législation scolaire pour la population de langue française du Nouveau-Brunswick, a soumis cette semaine son mémoire annuel au gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le premier ministre, M. Louis Robichaud, et tout son cabinet ont accueilli la délégation de onze membres que dirigeait le Dr Joffre Daigle, de Dalhousie, président de l'A.A.E.

Le mémoire réaffirme les positions prises par l'Association depuis 25 ans sur les problèmes scolaires de la minorité française de la province. Présenté sous forme d'un document bilingue, il rappelle que les problèmes les plus urgents dans l'enseignement public au Nouveau-Brunswick sont la reconnaissance officielle de l'enseignement de la religion à l'école; l'octroi de subsides suffisants aux municipalités pour fins scolaires; la formation adéquate des instituteurs et institutrices de langue française; et la nomination d'un directeur de l'enseignement pour les écoles de langue française de la province.

Le document ne comportait rien de nouveau. Il visait surtout à faire le point sur les réclamations et préoccupa-

tions des Acadiens dans le domaine de l'enseignement, depuis un quart de siècle. L'A.A.E. a comme devise: "Dieu et langue à l'école".

### ENSEIGNEMENT DE LA RELIGION

Au sujet de l'enseignement de la religion qui se fait aujourd'hui à l'école, mais en dehors des heures régulières de classe et qui ne compte pas comme matière officielle au programme, le mémoire déclare: "A une époque où le communisme mondial est rampant, il est opportun que dans une province où la vaste majorité de la population est de foi chrétienne, l'enseignement du christianisme à la génération montante soit rendu légal dans nos écoles".

Le mémoire note en appendice que l'enseignement de la religion aux écoliers catholiques devra être conçu et donné par des catholiques, selon un programme établi par la hiérarchie. Pour les non catholiques, on prévoit que l'enseignement sera régi par un comité interconfessionnel non catholique. Dans les écoles fréquentées par des catholiques et des non catholiques, l'enseignement se fera, pendant une demi-heure chaque jour, aux élèves groupés selon leur confession religieuse.

Voir page 2: Les Acadiens réclament

## Laporte: l'enquête sur l'affaire de la PSBGM continue

QUÉBEC. — M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales du Québec, a déclaré hier que ses services "poursuivent leur enquête" avec le ministre de la jeunesse sur une transaction entreprise par le Protestant School Board of Greater Montreal.

C'est la première fois qu'on déclare officiellement que le gouvernement provincial étudie des informations prétendant qu'un intermédiaire ait gagné \$289,436 sous forme de bénéfice sur un terrain vendu à cette commission scolaire.

Selon ces informations, cet intermédiaire aurait acheté le terrain au prix de 50 cents le pied carré et l'aurait revendu \$1.45.

## LAPORTE: Québec approuve l'achat des terrains du parc industriel par Ville Jacques-Cartier

QUÉBEC, (DNC). — M. Pierre Laporte, ministre des affaires municipales, a déclaré hier que son ministère a approuvé l'achat par ville Jacques-Cartier des terrains du parc industriel de cette localité pour arrêter une spéculation déjà en marche.

"Je constate avec tristesse que la cité de Jacques-Cartier fait encore la manchette des journaux à la suite de certaines transactions immobilières, a noté M. Laporte. Le gouvernement actuel a déjà prouvé clairement qu'il veut placer cette municipalité sur le même pied que les autres dans la province. Il ne sera satisfait qu'après avoir atteint ce but".

Pour ce qui est des transactions relatives à l'achat des terrains du parc municipal, telles que relatées dans "La Presse" des 5, 6 et 7 décembre, le ministre rappelle que la cité de Jacques-Cartier a acheté 24,928,326 pieds carrés de terrain au prix de 9.07 le pied carré.

Le département des affaires municipales et la commission municipale ont approuvé cet achat, et pour trois raisons: il était impossible de procéder par expropriation; le prix d'achat était raisonnable et cet achat empêchait un plus grand mal, c'est-à-dire la continuation de la spéculation.

Voir page 2: Laporte: Québec

MÉTÉOROLOGIE  
Ensoleillé et froid  
Max: 10 — Min: -5

Gracieuseté de  
SHEARER LUMBER CO. LTD.  
MONTREAL

FÊTE DU JOUR  
S. THOMAS, APOTRE

Les librairies  
F. PILON INC.  
Papeterie - Dactylographes  
Accessoires de bureau

Granby ouvrira probablement la page du livre de la nationalisation

GRANBY — Le ministre des richesses naturelles de la province de Québec, M. René Lévesque, aurait fait savoir à la coopérative d'électricité de St-Valérien qu'un haut fonctionnaire du gouvernement viendrait à Granby à une date qui n'a pas encore été précisée.

Voeux de M. Lesage...

(Suite de la page 6) Puisque rien n'est plus émuant que de voir briller la joie dans les yeux des enfants...

La SJSB...

(Suite de la page 3) tion des législateurs et anti-démocratique de confier la mise en vigueur des lois du Canada à un corps de fonctionnaires...

Le RIN du comté de Bourget se dissocie de M. Marcel Chaput

La section de Bourget du Rassemblement pour l'indépendance nationale a fait savoir hier qu'elle se dissocie de M. Marcel Chaput qu'elle a appuyé lors du dernier scrutin provincial comme candidat de l'indépendance du Québec.

"La section de Bourget du Rassemblement pour l'indépendance nationale qui a organisé la campagne électorale de M. Marcel Chaput n'a pas été consultée dans la récente déclaration faite au sujet de sa participation au Parti Républicain du Québec."

Décès de Me Jacques Cartier

Hier, est décédé, à Saint-Jean, sa résidence, après une longue maladie, Me Jacques Cartier, C.R., avocat, époux de Lucienne Rouillard qui lui survit. Il était âgé de 82 ans.

Me Cartier avait fait ses études primaires à l'Académie commerciale de Saint-Jean. Il avait ensuite étudié au Collège de Montréal. Il avait fait ses études de droit à l'université de Montréal.

La dépouille est exposée au salon funéraire LeSieur & Frère Ltee, 406, rue Laurier, à Saint-Jean. Les funérailles auront lieu demain en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice à St-Jean, à neuf heures et demie a.m.

Les mineurs du Nord ne chômeront pas cet hiver

SAINT-JEAN T.-N. — Bien que la saison froide ait interrompu l'expédition de minerai de fer entre les centres miniers de Schefferville et Labrador-City et le port des Sept-Îles, les ouvriers de ces lointaines villes continueront de travailler tout l'hiver.

M. Claude Howse, représentant de l'Iron Ore du Canada à Terre-Neuve, a déclaré hier que les ouvriers de Schefferville et Labrador City seront employés à d'autres travaux tandis que l'exploitation minière proprement dite est interrompue jusqu'au printemps.

Laporte: Québec

(Suite de la première page) Théoriquement, la cité aurait pu procéder par voie d'expropriation, mais elle aurait été obligée, en vertu de la loi de déposer le double de l'évaluation municipale, soit environ deux millions de dollars, somme dont elle ne disposait pas.

M. Laporte dit regretter que "des spéculateurs, avec ou sans la connivence de certaines personnes, aient apparemment profité de la situation. Encore faut-il tenir compte de l'augmentation de la valeur des terrains en ce secteur entre le premier achat en 1954 et la vente finale en 1962.

Ce ne sont pas les contribuables qui paieront le prix d'achat, assure le ministre. Le prix de vente des terrains du parc industriel même à un prix minime, pourvoira au remboursement du prix d'achat et de toutes les dépenses incidentes, comme l'exige la loi.

L'assurance-chômage doit...

(Suite de la première page) Les frais des prestations prolongées seront à la charge de l'Etat à même le revenu de l'imposition générale; quant aux frais d'assistance, la commission ne fait pas de suggestion, mais elle rappelle que le gouvernement, en collaboration avec plusieurs provinces, paie 50 pour cent des frais d'assistance.

LA DUREE DES PRESTATIONS

L'indemnité de l'assurance-chômage doit se limiter de façon à ne pas supprimer le stimulant à chercher de l'emploi. Le rapport prévoit une semaine de prestations pour deux semaines de contributions. Pour 20 semaines de contributions, le chômeur retirera des prestations pendant 10 semaines avec un maximum de 26 semaines pour 32 semaines de travail.

LE TAUX DES PRESTATIONS

La Commission Gill est d'avis de hausser de 50 à 60 pour cent le taux des prestations comparativement aux gains d'une personne assurée à charge et d'augmenter proportionnellement le taux des prestations des réclamants sans personne à charge.

Le maximum sera de \$48 pour les chômeurs qui ont une personne à charge et de \$36 pour les chômeurs sans dépendants. Le minimum sera augmenté de \$9 à \$15.

Les montants versés à la cessation de l'emploi seront considérés comme des gains. Les prestations de chômage supplémentaires en vigueur dans plusieurs industries seront également calculées comme des gains dans le calcul des prestations d'assurance-chômage.

L'ASSURABILITE

Le maximum actuel des gains est supprimé et l'assurabilité s'étend à toute personne employée d'une autre, quel que soit son revenu. Les ouvriers agricoles, les serveuses, les administrateurs, les pêcheurs pour lesquels sera institué un programme différent, sont cependant exclus.

LE DROIT AUX PRESTATIONS

Pour avoir droit à des prestations, un chômeur devra avoir accumulé 20 semaines de contributions dans l'année précédant sa réclamation ou au moins 30 semaines de contributions au cours des deux années précédentes pour le renouvellement au droit à des prestations.

Le chômage saisonnier La prestation accordée aux chômeurs saisonniers disparaît et est remplacée par des prestations de chômage prolongées dont le cours en sera à la charge du gouvernement fédéral et sera payé sur le produit général des impôts.

Aucun employé n'aura droit à des prestations prolongées avant d'avoir épuisé ses prestations d'assurance-chômage.

Les jeunes, qui entrent sur le marché du travail et qui ne se trouvent pas de travail, ne seront pas à la charge de l'Etat, s'ils sont en-dessous de 18 ans. Les prestations prolongées ne seront accordées qu'aux personnes assujetties au régime de l'assurance, à l'exception des septuagénaires qui retirent une pension et les femmes mariées qui ne sont pas l'unique soutien de leur famille.

La durée

La période maximum des prestations prolongées sera d'une fois et demie la dernière période de prestations d'assurance à laquelle le réclamant a eu droit. Le droit aux prestations d'assurance ayant un maximum de 26 semaines, les prestations prolongées pourront durer 39 semaines. Après ce laps de temps, soit 65 semaines de prestations, les prestations prolongées de l'assurance-chômage et de prestations prolongées de l'Etat, le cas échéant, seraient interrompues.

Le taux

Le taux des prestations prolongées devra être égal au taux de prestation auquel le réclamant avait droit sous le régime de l'assurance-chômage et les modalités de versements devraient être les mêmes. Il n'y aurait pas de période d'attente entre le versement des prestations de l'assurance-chômage et celui des prestations prolongées versées par l'Etat.

Le chômage saisonnier

Les prestations prolongées provenant des impôts et étant à la charge de la société seraient versées qu'à ceux qui ont besoin de l'aide de la société. Le chômage saisonnier, exclu du régime d'assurance, doit, dans certains cas, donner droit aux prestations prolongées.

A ce sujet, le rapport explique son point de vue comme suit:

"Nous recommandons que les personnes exclues des prestations d'assurance par suite de l'application des règlements relatifs aux travailleurs saisonniers, aient droit aux prestations prolongées au cours de la période d'exclusion si elles appartiennent à la catégorie de personnes qui peuvent bénéficier de ce droit après épuisement de leurs prestations, mais à condition

Macmillan-Kennedy: compromis...

(Suite de la première page) se occidentale, le différend sino-indien et l'état des relations Est-Ouest. Par l'intermédiaire de leurs porte-parole, les deux chefs d'Etat ont engagé leur prestige personnel dans une tentative pour régler par les voies diplomatiques le différend entre l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire.

MM. Evans et Salinger ont refusé de répondre à plusieurs questions des journalistes au sujet du Skybolt, mais ils n'ont pas démenti ceux des journalistes qui présument par leurs questions que Macmillan et Kennedy avaient déjà réglé le point fondamental de leur différend.

Après leur dernière séance aujourd'hui, MM. Kennedy et Macmillan déjeuneront avec le premier ministre Diefenbaker qui confèrera à son tour avec le premier ministre britannique.

Les Acadiens réclament...

(Suite de la première page)

Au sujet de la formation du personnel enseignant de langue française, l'A.A.E. réclame de nouveau une école normale française. Elle la qualifie de "bilingue", dans le mémoire, pour éviter de froisser certaines susceptibilités.

Affirmant que la théorie prônée par ceux qui s'opposent à une telle institution, va à l'encontre du principe de "chance égale pour tous", elle demande que la formation pédagogique des étudiants de langue française soit transférée à l'université St-Joseph. Actuellement, elle est donnée dans une école normale unique, que les milieux officiels qualifient de bilingue, et qui est à Fredericton, dans un milieu complètement anglais.

Repartition des subsides

L'Association note aussi l'injustice du mode actuel de répartition des subsides aux municipalités pour l'enseignement.

On y souligne que les comités à population française y sont nettement désavantagés. Le mémoire réclame à des subsides sur une base du nombre d'écoliers.

Enfin, l'A.A.E. réclame, en appuyant l'Association des instituteurs acadiens, la nomination d'un fonctionnaire supérieur chargé de la direction efficace de tout l'enseignement dans les écoles de langue française de la province. Le premier ministre, M. Robichaud; son ministre de l'Instruction publique, M. Irwin, et le ministre de la jeunesse, M. Duffie, ont pris la parole. M. Robichaud s'est fait

Le jury est prêt à délibérer au procès de Hoffa

NASHVILLE, Tennes. — Le procès de James R. Hoffa, accusé de complicité, s'est de nouveau instruit à huis-clos à la demande du gouvernement en fin de journée, hier, après que le procureur de la défense eut présenté son plaidoyer. La séance à huis-clos, qui a duré une heure, a été retardée à la présentation de la plaidoierie de la poursuite. Le procès dure depuis neuf semaines.

Hoffa, président du Syndicat des rouliers (Teamsters) qui compte 1,500,000 membres, est accusé d'avoir conspiré pour violer la loi Taft-Hartley en servant de son prestige de dirigeant syndical pour se bâtir une profitable entreprise de camionnage. Dans son plaidoyer d'une durée de trois heures et demie, le procureur de la défense a déclaré que la cause contre Hoffa était "un tissu de mensonges et de demi-vérités".

SPECIAL NOEL ET NOUVEL AN! Achetez vos billets maintenant Pour information: téléphoner UN. 6-6492 Le Cavalier IDEAL POUR DINERS D'HOMMES D'AFFAIRES ET REPAS DE FAMILLE DIMANCHE DINER TABLE D'HOTE Demi-prix pour enfants HOTEL DE LA SALLE 1240 Drummond St. UN. 6-6492

BOUCHARD AINE & FILS BEAUNE, FRANCE vous offre deux vins de table excellents de réputation mondiale BEAUJOLAIS — vin rouge millésimé Ref. 426-G, Btle. — 426-H, 1/2 Btle. DRY POUILLY FUISSE RESERVE — Vin blanc — Ref. 447-E, Btle. — 447-F, 1/2 Btle.

POUR VOTRE SÉCURITÉ veuillez lire attentivement ce message de L'OFFICE DES AUTOROUTES DU QUÉBEC Extraits du nouveau RÈGLEMENT NO 4 Il est interdit à tout automobiliste: a) de faire marche arrière sur toute autoroute ou voie d'accès aux autoroutes b) de stationner, sauf en cas d'urgence c) d'effectuer un virage à gauche ou en "U" d) de traverser le terre-plein e) d'excéder 70 milles à l'heure f) de rouler à moins de 40 milles à l'heure g) de dépasser un autre véhicule par la droite

Dans tous les endroits chics des grandes capitales du monde entier, les connaisseurs réclament toujours le "P.J." PERRIER - JOUËT Le Champagne de haute noblesse CHAMPAGNE PERRIER - JOUËT EPERNAY, FRANCE Temple anglican détruit par le feu Un incendie a détruit le fond en comble le temple anglican St. Alban dans la partie nord de Montréal. Quelque 500 paroissiens seront ainsi privés de services religieux durant la période des fêtes. La paroisse dirigée par le Rév. Donald Andrews compte environ 140 familles.

# Crise entre les "anciens" et les néo-nationalistes

Par Réal PELLETIER

Le Rassemblement pour l'indépendance nationale traverse présentement une période de mésaventure interne à la suite de la décision prise par M. Marcel Chaput de fonder le parti républicain du Québec.

L. malaise actuel, qui s'exprimait hier encore par des attitudes divergentes de la part des sections de Hull et de Bourget, est au fond simple à comprendre.

Il résulte de la lutte que se livrent au sein du R.I.N. depuis que le mouvement existe, les éléments qui désirent d'abord et avant tout l'accession à l'indépendance et ceux qui estiment qu'ils devront être prêts à gouverner eux-mêmes au moment où ils seront parvenus au pouvoir.

Certains éléments du R.I.N. considèrent que chaque instant de vie accordé à la Confédération perpétue d'autant la souffrance de la nation. En conséquence, la fondation d'un parti est la mesure la plus urgente, "logique" et on doit la réaliser au plus tôt. Pour ces derniers également, les indépendantistes prudents ne sont pas de vrais révolutionnaires.

On comprend que ces indépendantistes, tout en hésitant à quitter les rangs du Rassemblement, se montrent favorables à la fondation du Parti républicain du Québec.

Pour d'autres membres du Rassemblement, l'indépendance apparaît moins comme la fin d'un purgatoire que comme un objectif visant à rendre une collectivité, sociologiquement différente, davantage responsable de son propre sort.

Ce sont ces derniers éléments qui ont triomphé jusqu'ici dans les congrès et les assemblés. On a réussi à faire accepter aux premiers qu'on ne pouvait pas, en toute sagesse, fonder un parti avant le début de 1964, parce que le Rassemblement, une fois parvenu au pouvoir, devra: 1) se débattre avec les problèmes "internationaux" qui surgissent; 2) endosser les responsabilités du gouvernement provincial actuel; 3) assimiler les responsabilités nouvelles qui auront été "antérieures" à Québec.

On doit noter ici que les éléments de gauche du Rassemblement ont joué un rôle efficace dans cette invitation à la prudence. Pleinement favorables à l'accession à l'indépendance, ils n'en demandent pas moins qu'elle s'accompagne de réformes sociales profondes.

On remarque aussi que ceux qui en veulent d'abord et essentiellement à l'injustice dont les Canadiens français du Québec sont victimes dans la Confédération se recrutent davantage chez les gens de droite. Ceux-ci, au dire de certains éléments de gauche, manifestent un "intériorisme national" ou un "racisme" qui est malvenu; souvent des victimes individuelles du système fédéral, ils sont beaucoup plus "anti-anglais" que "pro-canadien français". Accrochés à un nationalisme basé sur la "tradition" et la langue qu'ils ont "malgré tout réussi à conserver", ils accèdent difficilement à l'idée d'une indépendance politique qui donnerait lieu parallèlement à un renversement de la "tradition".

Ces éléments du Rassemblement, aujourd'hui, louchent du côté du Parti républicain de Chaput, non pas parce que celui-ci incarne la conservation de ce qui leur est cher, mais parce que Chaput leur apparaît comme un homme plus décidé à faire l'indépendance du Québec.

Le parti de Chaput vivra s'il s'assure l'appui financier des hommes d'affaires canadiens-français — ce qui semble possible — et s'il recrute auprès du R.I.N. un minimum d'éléments qui comptent, à toute fin pratique, parmi cette minorité de partisans de l'indépendance décidés à agir concrètement.

Si ces conditions se réalisent, le R.I.N. verra ses cadres se vider partiellement. A l'heure actuelle, il connaîtrait une situation financière précaire principalement à cause du fait qu'il aurait refusé d'accepter un certain mode de financement. Le Parti républicain serait sur le point d'accepter ce mode de financement.

D'autre part, le R.I.N. n'aurait peut-être pas survécu à la fondation d'un parti à l'extérieur de ses cadres si celle-ci était survenue il y a un an, mais dans les conditions actuelles, on peut croire qu'il survivra, parce qu'il perd graduellement ses éléments instables tout en renforçant ses cadres. Si certains éléments devaient emboîter le pas derrière Marcel Chaput, le R.I.N. pourrait devenir plus monolithique et l'aile gauche aurait peut-être une influence plus marquée sur le mouvement.

Mais dans ces conditions, est-ce que la cause que les indépendantistes défendent aurait la même chance de succès? La formation d'un seul parti, de quelque tendance qu'il soit, a l'avantage de pouvoir démanteler les indépendantistes au moment du scrutin, pourvu que les mouvements appuient massivement le parti en question. Le tableau actuel indique toutefois que les dirigeants du R.I.N. eux-mêmes divisés sur l'appui au Parti républicain, n'envisagent pas d'apporter cet appui à Chaput, puisque le R.I.N. a lui-même jeté les bases de ce qui deviendra peut-être un parti politique en 1964 et qu'il n'entend pas reculer sous ce rapport.

## La SSJB et le fonctionnarisme

Dans une déclaration que vient de rendre publique le conseil général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal pour appuyer tous ceux qui réclament la tenue immédiate d'une enquête sur le fonctionnarisme fédéral, il est notamment spécifié qu'un Etat démocratique ne doit pas tolérer que la fonction publique devienne la chasse-gardée d'une caste ou d'un groupe privilégié que les lois adoptées par le Parlement doivent être appliquées par des fonctionnaires au service de toute la population du pays; qu'il est anormal, contraire à l'intention des hommes considérables

à l'administration publique; que les responsabilités de l'Etat moderne s'élargissent constamment; qu'un gouvernement doit pouvoir compter sur un corps de fonctionnaires bien au courant des besoins de la population; qu'un Etat démocratique ne doit pas tolérer que la fonction publique devienne la chasse-gardée d'une caste ou d'un groupe privilégié; que les lois adoptées par le Parlement doivent être appliquées par des fonctionnaires au service de toute la population du pays; qu'il est anormal, contraire à l'intention des hommes considérables

(Suite à la page 2)

## LE PETIT VERSAILLES S'EST AGRANDI

NOUVEAU RAYON DE

LAMPES • CADRES • ARTICLES DE LUXE

Cordiale invitation à venir visiter ce nouveau rayon.

# Suggestions

Professionnels... Industriels



Élégant vase en cristal de Daum

## Cristal DE FRANCE

- DAUM
- BACCARAT
- LALIQUE

## au Petit Versailles

930 est, rue Ste-Catherine VI. 2-8210 - 8219

# LE DEVOIR

MONTREAL, VENDREDI, 21 DECEMBRE 1962

A LA SUITE DU COLLOQUE DU 31 MARS DERNIER

## Une deuxième rencontre entre la CECM et les groupes "profanes"?

Par Jules LeBLANC

La Commission des écoles catholiques de Montréal songe sérieusement à inviter les organismes civiques et familiaux de la métropole qui s'intéressent à l'éducation, à participer à un colloque semblable à celui qui a eu lieu le 31 mars dernier, au centre administratif de la C.E.C.M. Environ 100 délégués avaient participé à cette "rencontre historique" qui visait à établir un contact entre la commission scolaire et l'ensemble de la population catholique de Montréal.

Le président du colloque du 31 mars dernier, M. Claude Ryan, a déposé officiellement hier les rapports des sept commissions qui avaient alors siégé et il a présenté aux commissaires le rapport du comité chargé d'organiser cette rencontre. M. Ryan, qui est président de l'Action catholique canadienne et éditorialiste au "Devoir" a comparu devant les commissaires au cours de la séance régulière de la commission. Sauf erreur, c'est la première fois qu'une personne qui n'est pas à l'emploi de la CECM participe à une séance régulière des commissaires et leur présente un rapport.

Le comité que préside M. Ryan — et qui a été formé par la commission — recommande "que la CECM convoque, en mars prochain, une rencontre où les organismes civiques et familiaux intéressés à l'éducation délégueraient des représentants, comme la chose s'est

faite en mars dernier; que les sujets proposés à leur étude soient limités à deux au maximum (et non pas à sept comme ce fut le cas lors du premier colloque); et qu'une documentation soit envoyée aux participants au moins une semaine à l'avance".

Le comité recommande en outre que la CECM nomme le président d'un nouveau comité d'organisation. La personne désignée verra, avec la coopération du service de l'information, à s'adjoindre huit à dix personnes suggérées par les groupes les plus représentatifs de la société.

Le nouveau comité ainsi formé devrait demeurer en fonction pendant un an. En plus d'organiser la rencontre de mars prochain, en collaboration avec la C.E.C.M., il constituerait une commission consultative auprès du service de l'information en vue d'organiser des "rencontres d'information" qui traiteraient de cas bien précis ou de cas bien spéciaux.

Le comité que préside M. Ryan recommande une liste de sujets qui pourraient être étudiés lors du colloque de mars 1963: 1) l'équipement scolaire; 2) les manuels; 3) les relations entre parents et maîtres; 4) l'éducation des adultes; 5) l'instruction et la culture dans les écoles; 6) religion et français; 7) l'école dans la cité.

Fait à noter: le choix définitif du ou des deux sujets à l'étude lors du deuxième colloque devrait faire l'objet d'une entente entre le prochain comité d'organisation et la commission scolaire.

Avant d'en arriver à ces recommandations, le Comité Ryan a écarté trois autres formules. Il a écarté le projet voulant que ces rencontres deviennent statutaires; il s'est opposé, pour des raisons d'ef-

ficacité, à que qu'un grand nombre de sujets soient abordés lors de la deuxième rencontre; il n'a pas voulu proposer que la C.E.C.M. organise une rencontre entre les enseignants et les "profanes" de l'éducation, considérant que ce n'est pas la rôle de la commission. "Un autre organisme, comme l'Association d'éducation du Québec, peut-être, pourrait mieux remplir cette fonction", affirme le rapport.

Les commissaires n'ont pas adopté le rapport du Comité Ryan. Ils l'ont renvoyé pour étude au directeur du service des études et au directeur du service d'information. Ils ont demandé à MM. Tréfilé Boulanger et Gaston Dugas d'étudier plus particulièrement la liste des sujets proposés et la recommandation concernant le prochain comité d'organisation. Ils doivent prendre une décision sur toute cette question lors de leur prochaine séance régulière, soit le 10 janvier.

Le Comité Ryan recommande également, en vue d'étudier le problème des Neo-Canadiens, que la C.E.C.M. commence à recueillir les opinions des principales personnes intéressées à cette question et étudie la possibilité d'organiser une rencontre à l'intention de ces personnes.

Avant de recommander l'organisation d'un deuxième colloque, — suivant ainsi le désir qui ont exprimé tous les participants à la rencontre du 31 mars dernier, — le rapport du Comité Ryan fait la synthèse des recommandations contenues dans les rapports des sept commissions qui avaient alors siégé. Il constate avec plaisir que plusieurs de ces recommandations ont été réalisées par les commissaires ou sont en voie de réalisation. Il présente un résumé de ses constatations à cet égard.

## Un comité va étudier l'ensemble des relations parents - C.E.C.M.

Le directeur du service d'information de la Commission des écoles catholiques de Montréal, M. Gaston Dugas, présidera un comité qui étudiera les moyens à prendre en vue d'établir des relations normales entre la C.E.C.M. et les parents catholiques de Montréal. Les huit membres de ce comité, dont la formation a été décidée il y a 15 jours, ont été nommés hier, au cours d'une séance régulière de la commission.

Les huit membres ont été invités à titre individuel à faire partie de ce comité et ont tel quel représentant de tel ou tel organisme. Ce sont M. Paul Talbot, de l'Hydro-Québec, vice-président de la Fédération provinciale des associations parents-maîtres; M. Raymond Laplante, de Radio-Canada, vice-président de la Fédération provinciale des Unions de familles; M. Claude Ryan, président de l'Action catholique canadienne et éditorialiste au "Devoir"; Mme Béatrice Darveau, de la Ligue ouvrière catholique (L.O.C.).

L'Alliance des professeurs catholiques de Montréal et l'Association des principaux d'écoles de Montréal déléguent chacun un représentant. De son côté, la C.E.C.M. sera représentée par M. l'abbé Jean St-Louis, du service des études, et M. Gaston Dugas.

M. Paul-Henri Lavoie a été invité à représenter les commissaires sur ce comité, mais il a décliné.

On sait que c'est durant la discussion qui a entouré la formation de ce comité que M. Lavoie a accusé les associations parents-maîtres d'être des "syndicats de boutique".

Hier, M. Lavoie a fait une mise au point à ce sujet; il a, précisé, dès le début, que le compte rendu publié à ce propos dans "Le Devoir" du 7 décembre, rapportait "honnêtement et justement" ses paroles.

## Chevrier en charge de l'organisation libérale du Québec



OTTAWA (DNC) — M. L. B. Pearson, chef du parti libéral du Canada, vient d'annoncer la nomination de M. Lionel Chevrier comme président du comité fédéral de l'Organisation libérale dans la province de Québec.

En annonçant cette nouvelle, M. Pearson a de nouveau fait l'éloge de M. Chevrier et a renouvelé sa confiance en lui comme chef de file des forces libérales fédérales dans le Québec.

M. L.-G. Giguère sera le directeur du comité d'organisation ainsi que de la campagne électorale dans la province.

Les autres membres du comité sont: MM. Maurice Bourget, Gérard Brady, John Claxton, Yvon Dupuis, Maurice LaMontagne, le sénateur J.-Eugène LeFrançois, J.-J. Perreault et Guy Rouleau. M. René Lagarde agit comme secrétaire du comité.

## L'hôtel de ville de Pont-Viau sera inauguré en janvier

Les autorités de la ville de Pont-Viau annoncent que l'inauguration d'un nouvel hôtel de ville construit au coût de \$237,000 aura lieu les 12 et 13 janvier, alors que l'édifice sera ouvert au public visiteur.

On annoncera au début de janvier le programme des journées d'inauguration du bâtiment qui a été construit selon les conceptions les plus modernes de l'architecture.

Sauf le service des incendies, le nouvel hôtel de ville loge tous les autres services municipaux y compris celui de la police.

## En plus de trois coups de fouet, Tremblay est condamné à 8 ans. Son avocat, Me Simard, ira en appel

QUÉBEC — Roger Tremblay, homme d'affaires de Sillery, a été condamné hier à huit ans de pénitencier et à 3 coups de fouet. Agé de 41 ans, Tremblay avait été reconnu coupable, mercredi, par un jury des assises criminelles du viol d'une adolescente de 17 ans.

Le prévenu n'a pas bronché lors du prononcé de la sentence par le juge Léopold Larouche. Il a baissé les yeux. Lorsque le juge lui a demandé s'il avait quelque chose à dire, Tremblay a répondu: "Je m'en remets entre les mains de votre Seigneurie".

En condamnant Tremblay, le juge a insisté sur le fait que le prévenu était déjà passablement puni par la ruine financière que cette cause lui apportera et aussi par le fait que sa femme et ses quatre enfants seraient

privés de lui pendant longtemps. A ce point des remarques du juge, le prévenu a sangloté. Le procureur de la défense, Me Emilien Simard, a déclaré que l'accusé demandait le pardon à ceux qu'il a pu offenser et à ceux qui auront à souffrir à cause de lui.

Le juge Larouche a félicité le procureur de la couronne, Me Jean Bienvenu, pour la façon dont il avait conduit la cause. Me Bienvenu, après dit, ne s'est pas conduit comme un persécuteur et n'a pratiquement pas mis de zèle dans le but d'obtenir une condamnation.

Le procès de Tremblay fut le plus long dans les annales des assises criminelles de Québec. Il a duré 16 jours. Me Simard a déclaré qu'il interjettera appel auprès de la Cour d'appel.



La démolition récente de deux immeubles commerciaux a non seulement mis au grand jour la silhouette de l'église St-Jacques — une des plus vieilles de la métropole —, mais elle a avantageusement aéré l'endroit où les autorités ont fait aménager un terrain de stationnement pour voitures. Bien sûr, l'augmentation continue de la population oblige à des constructions immenses en largeur et en hauteur. Et malgré tout, ces "monstres modernes" n'enlèveront jamais l'agréable cachet esthétique de nos vieilles constructions. (Photo Le Devoir)

## La ville en appel dans l'affaire Redbrooke

La ville de Montréal ira en appel du jugement du juge André Montpetit rendu le 18 décembre dernier dans l'affaire Redbrooke Estates Ltd. Le juge de la Cour supérieure avait enjoint à la cité d'émettre un permis de construction en faveur de Redbrooke Estates Ltd qui veut ériger un immeuble d'appartements de 30 étages à l'intersection des rues Sherbrooke et Redpath.

De plus, le tribunal avait, par la même occasion, maintenu l'injonction interlocutoire interdisant au Conseil municipal de prendre quelque décision relativement au projet de règlement de zonage du flanc sud du Mont-Royal et ce jusqu'à ce que la cité se soit conformée à l'ordonnance d'émettre le permis de construction.

On sait que l'administration tente de faire approuver un règlement de zonage du territoire compris entre le chemin de la Côte-des-Neiges, l'avenue des Pins, la rue McTavish et la rue Sherbrooke.

Hier le Comité exécutif, suivant les recommandations du contentieux municipal, a demandé aux avocats d'appeler du jugement du juge Montpetit.

## Décès de Mme Vve Raymond Beausoleil

Mme veuve Raymond Beausoleil, née Blanche Jarret, est décédée mercredi le 19 décembre à l'âge de 82 ans, à l'hôpital Maisonneuve. La défunte était domiciliée à Outremont, au no 905, rue Pratt.

Elle laisse dans le deuil: trois filles: Mme Alain Paradis (Norma) d'Ottawa; Mme Jean Morin (Stella); Mme Raymond Racine (Raymonde); trois petits-enfants: Mlle Andrée Morin, Pierre Morin et Mlle Dominique Racine. Trois gendres: M. Alain Paradis, officier de l'exécutif, ministère des transports; M. Raymond Racine, industriel; Jean Morin, directeur général de l'imprimerie Pierre DesMarais.

Les funérailles auront lieu demain matin à 9 heures à l'église St-Raphaël.

## M. Charles St-Pierre, doyen des banquiers est mort à Montréal

M. Charles St-Pierre est décédé à Montréal, hier, à l'âge de 77 ans.

M. St-Pierre était probablement le doyen des banquiers. Il était entré dans la carrière il y a soixante ans. Il débuta en 1902, dans le plus modeste emploi, à la Banque d'Hochelaga, laquelle a pris depuis le nom de Banque Canadienne Nationale. Son ardeur au travail, son esprit pénétrant et la rectitude de son jugement le conduisirent au sommet de l'échelle. Inspecteur en chef de la Banque en 1924, il était nommé gérant général adjoint en 1935 et gérant général l'année suivante. En 1950, il était élu président de la Banque, fonction qu'il exerça jusqu'en 1960 alors qu'il fut appelé à présider le Conseil d'administration. Il avait pris sa retraite en 1961.

M. St-Pierre était tenu en haute estime par ses confrères des autres banques aussi bien que par le personnel de la Banque Canadienne Nationale, tant à cause de la loyauté de son caractère que de la franchise avec laquelle il exprimait ses opinions en toute circonstance. Il a largement contribué au progrès de la Banque au service de laquelle il a consacré soixante ans de sa vie.

## BLESSÉ À ROME

### S.E. Mgr Parent a été opéré d'urgence à Québec

QUÉBEC — S. E. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski, a subi d'urgence, dans un hôpital de Québec, une intervention chirurgicale à la tête.

Un porte-parole de l'archevêché de Rimouski a déclaré que son état est considéré comme grave.

Le prélat a été blessé à la tête dans un accident de la route survenu près de Rome, le 11 décembre dernier, alors qu'il se rendait à l'aéroport pour rentrer au Canada à l'issue du concile oecuménique.

Mgr Gérard Couturier, évêque de Hauterive, qui l'accompagnait, s'en est tiré indemne.

Mgr Parent, qui est archevêque de Rimouski depuis 1950, est rentré à Rimouski jeudi dernier.

Procurez-vous le choix des connaisseurs

QUEEN ANNE RARE SCOTCH WHISKY

HILL THOMSON & Co. LTD. EDINBURGH

Disponible à tous les magasins de la Régie des Alcools. Numéro 33 D

Pour vous permettre de compléter vos cadeaux des fêtes par un livre.

## La librairie du Centre de Psychologie et de Pédagogie

260 ouest, rue Faillon, Montréal 10

### SERA OUVERTE SAMEDI 22 déc. toute la journée

- Profitez-en pour y choisir le livre qui fera plaisir. (Albums illustrés pour les jeunes. Livres d'art. Littérature générale). Vaste choix de Canadiens.

comparez nos prix

### Congés des Fêtes

Le Centre de Psychologie et de Pédagogie sera fermé (à l'exception de la Librairie pour le samedi 22 déc. après-midi).

- Du samedi 22 déc. à midi au jeudi 27 déc. à 9 h. a.m.
- Du vendredi 28 déc. à 5h.30 p.m. au jeudi 3 janvier à 9 h. a.m.

## Joyeuses fêtes à tous

Il est agréable de faire vos achats

## DES FÊTES

dans les MAGASINS par excellence pour HOMMES à Montréal.

MAGASIN PRINCIPAL 385 OUEST, RUE ST-JACQUES Ouvert jusqu'à 4 hres p.m., le samedi, d'ici Noël

MAGASIN DE L'HOTEL REINE-ELIZABETH Ouvert, le samedi, jusqu'à 6 hres p.m.

EDITORIAL

Nos problèmes de fiscalité

M. Lesage a annoncé mercredi une enquête sur la fiscalité scolaire, municipale et provinciale; le jour même, la Chambre de commerce de la province publiait le mémoire qu'elle vient d'adresser à la Commission Parent et où elle réclame l'enquête que vient de promettre le premier ministre.

Cette enquête, dont parlera le discours de la prochaine session, a d'ailleurs été promise dans le programme libéral de 1960, à l'article 54; si l'on se reporte au commentaire qui accompagne cette promesse, l'examen porterait sur tous les impôts, en particulier la taxe d'achat qui comporte beaucoup d'inconvénients, l'impôt sur le revenu personnel susceptible d'améliorations, l'impôt sur les successions qui nuit à la survie des entreprises et qu'envahit indûment le trésor fédéral, et l'on viserait à supprimer certaines taxes de nuisance.

Mais il va de soi que c'est tout notre système fiscal qui devra être repensé et réordonné. Ce ne sera pas une tâche facile si l'on en juge par les discussions qui opposent divers groupes. Le mémoire de la Chambre de commerce de la province en apporte un exemple à propos de la taxe foncière pour fins scolaires. Elle craint apparemment qu'une trop forte partie des taxes scolaires retombe sur les entreprises industrielles et commerciales. Le temo est aussi de des industries pouvaient obtenir des commutations de taxes ou réduire leurs taxes locales en s'installant dans de nettes villes dont les budgets étaient modestes.

La Chambre demande d'abord le rapatriement d'une partie des impôts qui vont à Ottawa, ce qui est un objectif majeur de l'autonomie provinciale. Elle préconise aussi un recours plus accentué aux emprunts pour les immobilisations nécessaires à l'éducation; c'est assez légitime et dans tous les domaines car les prochaines générations profiteront de ces investissements.

La Chambre suggère une autre forme de revenu qui se ramène aussi à l'emprunt, et qui soulèvera probablement des protestations; c'est que les étudiants financent eux-mêmes leurs études comme un placement. Ce financement devrait être facile à organiser, même si par définitive les prêts étaient accordés sans autre garantie que les chances d'avenir des étudiants. Mais c'est une idée qui va à l'encontre des réclamations pour l'éducation gratuite.

Quant à la loterie provinciale, que la Chambre propose aussi, cela exigerait l'assentiment d'Ottawa.

La taxe foncière est un sujet fort controversé. Dans les milieux municipaux à travers la province, bien des gens ont suggéré que l'impôt foncier soit supprimé pour les fins scolaires et qu'on le réserve aux municipalités. Les raisons invoquées c'est d'abord que le point de saturation est atteint, et que d'autre part les dépenses pour les services municipaux se rattachent à la propriété immo-

bière de façon plus directe que les dépenses scolaires.

La Chambre de commerce de la province va carrément à l'encontre de ces idées; elle estime que d'une façon générale il ne semble pas que cette taxe foncière ait atteint un point de saturation. Elle propose plutôt des réformes susceptibles d'augmenter ce fardeau des propriétaires particuliers.

Sans doute l'uniformisation des méthodes d'évaluation à travers la province est considérée depuis longtemps comme une nécessité préalable à toute réforme de notre régime fiscal. Mais deux demandes de la Chambre vont bien plus loin; d'abord, que la taxe foncière des entreprises soit fixée et perçue par un organisme provincial pour distribution selon un système de péréquation; ensuite, l'établissement d'un système selon lequel l'augmentation du taux de la taxe foncière pour les entreprises serait liée à une augmentation parallèle obligatoire de la taxe des particuliers.

Ces formules permettraient aux entreprises d'échapper aux fluctuations des taxes locales, ce qui se défend du point de vue de la planification économique, et elles éviteraient d'être surtaxées par comparaison aux propriétaires individuels.

Quant à l'évaluation foncière, le mémoire demande que l'uniformisation soit faite selon les lois existantes. Cela va à l'encontre des vues de l'administration municipale de Montréal qui préconise un changement dans les critères d'évaluation afin qu'on tienne compte du revenu de la propriété au lieu de prendre seulement la valeur réelle.

L'administration Drapeau-Saulnier a obtenu l'an dernier le gel du rôle d'évaluation de Montréal pour une année, et doit renouveler sa demande à la prochaine session. Elle a même institué une enquête sur la question. Or la Chambre de commerce de la province se prononce au moins indirectement pour le maintien de l'évaluation selon la valeur réelle.

Tous ces débats vont aboutir forcément devant la commission d'enquête sur la fiscalité que vient d'annoncer M. Lesage. Fort probablement Montréal obtiendra que le rôle d'évaluation soit de nouveau suspendu en attendant non seulement la conclusion de l'enquête municipale en cours, mais celle de l'enquête provinciale.

Ces discussions et bien d'autres du même genre, par exemple les griefs de Montréal quant au partage de la taxe de vente, montrent le désordre de notre fiscalité et l'urgence d'une réforme. En plus et afin de mettre de l'ordre dans le régime fiscal du Québec, il faut obtenir d'abord que le gouvernement d'Ottawa accepte une plus équitable répartition des impôts au profit des provinces. C'est un aspect majeur des relations entre les deux groupes dans un Canada bicultural et binational.

Paul SAURIOL

"L'enquête n'aura pas lieu"

On nous écrit d'Ottawa: "L'enquête sur le biculturalisme n'aura pas lieu. Trois partis la demandent. Plusieurs députés la désirent à l'intérieur du quatrième. Mais les hauts fonctionnaires n'en veulent pas. Alors il n'y en aura pas."

"Car la "caste" est intelligente, bien en place, et elle entend y rester. Elle est le reste convaincue que tel est bien l'intérêt du Canada, même des Canadiens français qu'il faut sauver malgré eux. Braves types, ces Français, très doués pour les arts, le droit, la théologie; par ailleurs, légers, incapables de réussir dans ce qu'il y a de plus sérieux; la haute administration. Se révoltent par moments, mais, étant légers, pensent ensuite à autre chose. Pendant Gordon, mais font leurs affaires en anglais. Des Latins... Donnez leur un brave petit comité d'étude au CN, et l'orage passera. "D'autres sont plus malins au fond. "L'important, c'est qu'ils ne veulent pas d'enquête. Et ça suffit pour qu'il n'y ait pas d'enquête".

"Ignorez si, à Ottawa, l'idée d'une enquête sérieuse et objective est regardée comme un acte de guerre. Notre correspondant a-t-il raison? C'est ce qu'on verra. M. Diefenbaker est arrivé à Ottawa avec l'intention de mater tous ces "isars" de la fonction publique. Il serait plaisant qu'il se laisse dicter ses refus par eux.

Nous ne posons pas le problème dans ces termes. Nous ne sommes pas des agresseurs. Nous ne demandons la tête de personne. Nous voulons participer à la vie canadienne et par conséquent, à la direction de la politique, et de l'administration. Nous voulons que la langue et la culture françaises jouent leur rôle normal dans la réalité canadienne, car nous en avons assez d'un bilinguisme parcomien et purement décoratif.

Le témoignage de MacLellan Des Anglo-Canadiens partagent ces convictions et tentent

de le propager. Par exemple, ce qui me frappe dans la lettre de M. Hugh MacLellan — qu'a publiée très en relief le Toronto Star du 18 décembre, et que nous résumons avant-hier, — c'est le ton.

M. MacLellan ne donne pas un acquiescement de politesse. Il est habité par une conviction profonde. Il écrit notamment:

"Soudain, nous autres Canadiens de langue anglaise, nous avons découvert ce que les Canadiens français ont appris il y a deux cents ans — politiquement, nous sommes devenus des orphelins. Le Royaume-Uni nous a tourné le dos; l'Empire britannique a été liquidé. Les Etats-Unis ne veulent pas plus de nous qu'ils n'ont voulu des Espagnols de l'Amérique centrale quand est disparu le rêve de Bolivar — celui d'une confédération des Etats qui succédaient à l'Espagne. En conséquence, le Canada se trouve devant un dilemme. Il peut réussir la Confédération, ou se désintégrer.

Il sort de là que Canada is a dual nation, or she is nothing, nous sommes une dualité, ou nous ne sommes rien. Donc, "qu'une culture tente de dominer l'autre, et ce sera la destruction des deux cultures, et avec elles, de la nation". Donc, "les prochaines années vont nous construire ou nous détruire". Canadiens des deux groupes. "Le Canada est tout ce qui nous reste"; il s'agit de le comprendre à temps, et d'agir en fonction de cette certitude.

Qu'est-ce qu'un Canadien français Tous sont loin de le partager. M. Donald Gordon, dans son témoignage au comité des chemins de fer, se demandait même ce qu'est un Canadien français. Il l'a redécouvert de

BLOCS NOTES

puis, mais d'autres se posent la même question.

On nous écrit: "Une phrase de M. Gordon me rappelle tout à coup une question semblable posée par le président de la Steel Company of Canada à Hamilton. What's a French-Canadian?"

"C'est évidemment ennuyeux de se faire poser la question, mais en supposant que ces chefs soient sincères dans leur attitude et qu'ils se demandent vraiment — qu'est-ce qu'un Canadien français? que doit-on leur répondre? jusqu'où est-on Canadien français? ou à partir de quel?"

Le Canada français est un fait culturel et sociologique dont l'évidence éclate aux yeux de tout observateur. Mais ce n'est pas un fait juridique. Il existe une nationalité canadienne, pas de nationalité canadienne-française.

Dans l'immense majorité des cas, l'appartenance à la communauté est claire. Mais il existe des cas marginaux assez nombreux. Ce qui, alors, détermine l'appartenance, c'est la langue. C'est pourquoi, quand on aborde le problème au plan politique, il est plus pratique de parler de Canadiens de langue française. Le groupe inclut alors, et doit inclure, les Canadiens dont l'origine prochaine est européenne, et qui pourtant ne peuvent être dits des "Canadiens français". Ces hommes enrichissent notre milieu, nous serions bien sots de ne pas l'admettre et de les accueillir en rechignant.

Aux fins de l'enquête fédérale ou de l'enquête conjointe projetée, c'est évidemment la langue qui déterminera la frontière entre les deux groupes. Il s'agit d'examiner la participation des "parlant français" à la fonction publique, et d'obtenir que les "parlant français" puissent y parler

français. Ce sera beaucoup plus facile si l'anglophone de l'administration comprend le français: pour y parvenir, il faudra que les Etats provinciaux consentent à pousser l'enseignement de la langue seconde. Ce n'est pas gagné.



LETTRE DE NEW-YORK

Métropole sans quotidiens

De notre correspondant particulier Ivan PHILIP

Voilà près de deux semaines que huit millions de New-Yorkais et environ huit millions d'Américains des villes avoisinantes sont privés de leurs neuf quotidiens habituels, dont le tirage global est de 5 1/2 millions d'exemplaires en semaine et de 7 1/2 millions d'exemplaires le dimanche. Et si bon nombre de citoyens se plaignaient ironiquement du poids de ces "volumes" de 100 pages et plus chacun, maintenant qu'ils en sont délestés, leur existence en est toute désorganisée...

Cela commence le matin, au petit déjeuner, heure à laquelle les maris se font un rempart des dernières nouvelles contre les assauts de la domestique; aujourd'hui, ils doivent répondre, aussi poliment que possible, aux questions insistantes de leurs épouses, aux impérieuses sollicitations de la marmaille. Déjà épuisés sur le chemin de leur travail, ils s'assoient dans le métro livrant aux voisins un visage décomposé, abstrait, absent, vide, déconcertant avec horreur la vacuité de l'humanité d'en face trépassant en cadence aux cabots de la machine. Ils acheveront de même leur journée sans le tour d'horizon habituel, les commentaires — superflus, disaient-ils — mais peut-être nécessaires.

Les journaux et la publicité Il reste bien la radio, direz-vous, et la télévision. Cela est vrai, sans doute, pour ce qui est de l'information pure, de l'actualité de dernière heure, mais la presse dans une agglomération comme le grand New-York est un moyen de communication plus encore qu'un moyen d'information. Aussi, peut-on dire que les New-Yorkais, aujourd'hui, achètent moins, trouvent moins facilement du travail, louent moins d'appartements, vont moins au théâtre ou au concert ou au cinéma, et qu'il leur arrive même de rater les enterrements...

Car toutes ces activités dépendent dans une très large mesure de la publicité, et cette publicité se fait naturellement par la voie des journaux. Le syndicat des ouvriers typographes, en cherchant à porter le salaire de base de ses membres à environ 160 dollars par semaine, a entraîné la fermeture par solidarité de tous les quotidiens new-yorkais, la mise à pied de 20.000 employés, une perte de salaire d'un demi-million de

dollars par jour, mais il a également causé une perte journalière de 2 millions de dollars au commerce de détail, ce qui représente à son tour un manque à gagner de 60.000 dollars pour la municipalité de New-York, faute de taxe de vente.

Le concert de lamentations qui vient de tous les secteurs de la population a un caractère péniblement saisonnier: la grève s'est déclenchée en pleine période d'achats pour les fêtes de fin d'année. Les acheteurs, direz-vous, peuvent se rendre dans les magasins. Ils s'y rendent précisément le moins possible d'ordinaire, rejoignant à juste titre la marée de clients: dix pour cent du total des ventes des grands magasins résultent de commandes par téléphone, elles-mêmes inspirées par les annonces de ventes spéciales placées dans les grands quotidiens.

Si les grands magasins souffrent, les petits détaillants spécialisés sont beaucoup plus durement atteints: ils ont rentré tout un éventail de marchandises pour la fin d'année, sur laquelle ils concentrent la plus grosse partie de leur budget publicitaire, et leur roulement a baissé jusqu'à 25%.

Il en va de même dans les domaines les plus imprévus: nous parlerions d'enterrements; à part les proches, ce n'est qu'en consultant la rubrique nécrologique qu'on peut apprendre le décès de M. X, assister aux obsèques, envoyer des fleurs... et les fleuristes ne sont pas les derniers à se plaindre de la grève. Les directeurs de théâtre sont privés de la voix des critiques sur lesquels se reposaient quantité de visiteurs des Etats voisins pour remplir les salles durant les weekends. Les New-Yorkais eux-mêmes, sans leurs

journaux, ne savent où se jeter telle pièce, où se projette tel film, où se donne tel concert... Et les chanteurs, violonistes ou pianistes à leurs débuts, pour qui New-York représente souvent le tremplin au seuil de leur carrière, s'ils donnent un concert préparé de longs mois à l'avance, se trouveront sans la brochette d'articles signés des critiques les plus respectés dont ils se seraient servis pour obtenir de nouveaux engagements à l'intérieur du pays. Car New-York demeure le centre intellectuel et artistique de la nation et, sans ses journaux, c'est un centre en vase clos, qui ne diffuse plus rien...

Des palliatifs

Il y a bien, certes, des solutions de rechange, mais combien inadéquates: certains restaurants donnent, à midi, une feuille de nouvelles d'agence, avec les cours d'ouverture à la bourse; les lignes de chemins de fer de grande banlieue distribuent à ceux qui font la navette un résumé des informations; la radio et la télévision augmentent leurs émissions d'actualités; les grands magasins ont en vitrine des mannequins vivants qui font la démonstration d'articles en vente spéciale, d'autres font distribuer aux principaux carrefours les pages d'annonces qu'ils n'ont pu insérer dans les journaux. On s'arrache, enfin, pour le plaisir rare de faire impression, les quelques centaines de quotidiens venus de Boston, Philadelphie ou Washington, et qui se vendent naturellement au prix fort... et si l'on n'a rien, mais vraiment rien d'autre à faire, on peut à la rigueur feuilleter négligemment un livre et se donner pour un temps — aussi bref que possible — l'apparence d'un intellectuel!

L'OPINION DU LECTEUR

LE YOGA: Ni vessie ni lanterne

Par le Dr Joseph C. ROY

L'opinion du Dr Gilbert sur le Yoga ne semble pas s'appuyer sur des bases solides d'étude suffisante; comme il le dit lui-même, il n'a pris qu'une connaissance théorique générale du Yoga par la lecture d'un ouvrage (X) récent. Cfr. article du Devoir du 5 décembre 1962. Ceci est loin d'être satisfaisant pour se former une opinion lucide sur le Yoga et je ne crois pas que l'article écrit par le Dr Gilbert doive servir de critère d'appréciation. Il n'a certainement pas compris l'essence même du Yoga ni goûté à ses bienfaits.

Le Yoga, tel que connu en Occident, est au fond du Yath-Yoga, une des nombreuses formes de Yoga. Un système ancien et moderne Le Hatha-Yoga est un système de culture humaine totale, physique, morale, et psychique. Il a pour but le contrôle du corps et des énergies vitales en vue de supprimer l'obs-

tacle qui empêche l'homme de s'élever spirituellement. Dans ce sens le Hatha-Yoga est une ascèse, une discipline, son objectif est d'assurer un parfait équilibre des fonctions organiques, sa fin ultime, son vrai but est de préparer l'homme à acquiescer cette quiétude de l'esprit si nécessaire. Ce n'est donc pas l'équivalent ni la contre-partie d'un système de

culture physique, il y a beaucoup plus. L'enseignement yogique est antique, néanmoins si on l'étudie de près, peu de ses théories sont erronées et longtemps avant nous il avait assimilé plusieurs vérités sur la physiologie de l'organisme humain.

Peu en rapport avec la diète dont parle le Dr Gilbert, le Hatha-Yoga enseigne qu'une mastication complète est très importante; on est surpris de constater que les toutes récentes découvertes des chercheurs européens et américains, se rapprochent toujours davantage des anciennes règles du Yoga. Je cite "Que votre nourriture soit naturelle et simple — Le régime sans viande des Hindous n'est pas une règle générale car le besoin de se nourrir de viande dépend des conditions climatiques. Le tout est expliqué dans les moindres détails et de la façon, comme je le disais plus haut, la plus reconnue aujourd'hui". Que les repas doivent être consommés lentement, etc...

Postures et respiration Les Asanas ou postures sont parfaitement admissibles, se font avec lenteur, sans heurt, ni élan, sans idée de compétition, la pose une fois obtenue il y a détente et de l'esprit et des muscles. Il est des postures difficiles non accessibles par tout le monde et non recommandées à tous. Le tout est l'immobilité absolue que le Dr Gilbert a vue dans ces gymnastiques

lettres au DEVOIR

Medice cura te ipsum... ses commentaires au sujet de l'entrevue de M. Pierre Sévigny et des quatre journalistes montréalais, M. Fernand Bourret dit que les Canadiens français ne sont pas respectés à cause de leur lâcheté. Il a raison. Je trouve tout simplement répugnante l'attitude de Jean Charpentier demandant au ministre de faire ses déclarations en anglais parce qu'il se trouve un Canadien anglais parmi trois Canadiens français et que ce seul journaliste ne comprend pas le français. C'est de l'aplantrisme le plus dégoûtant. Mais si M. Fernand Bourret n'avait pas été aussi lâche que les Canadiens français dont il parle, il aurait protesté et aurait exigé que le ministre continue en français les remarques qu'il avait commencées, quitte à demander à Jim Wilson d'aller prendre des leçons de français. Dans cette affaire M. Bourret fut aussi lâche que M. Charpentier. M. Bourret écrit: "Si j'étais qu'un quercelais j'aurais pu... etc." Non, M. Bourret, vous auriez dû protester et, après, vous auriez pu écrire votre protestation. Nous vous aurions mieux compris. Medice, cura te ipsum... Jean Benoit MAILLE, Montréal.

Devons-nous importer professeurs et manuels de France ?

Monsieur le Directeur, Comme votre journal m'a déjà offert si généreusement l'hospitalité, je compte qu'il me procurera encore l'avantage de faire part de mes expériences et j'en remercie la direction. Cette fois, c'est au sujet des professeurs et des manuels scolaires français. Remarque tout de suite que si j'admire et si j'aime même les uns et les autres, je n'en désire nullement de façon générale, sauf quelques-uns, les professeurs des universités et du Conseil des Arts. Il ne faut pas croire que tous seraient du même calibre que certains conférenciers délégués par une société ou une autre.

Tout en admettant que les sciences et les techniques sont plus développées en Europe et même en France qu'au Canada, je ne vois pas la nécessité de faire un recrutement massif de professeurs français pour nos écoles, nos écoles normales entre autres. Chez nos voisins américains et chez nos cousins de France, la médecine aussi est plus avancée qu'en d'autres pays, mais au Canada on n'a jamais eu l'idée de remplir nos hôpitaux de médecins français ou américains, peu importe. Nos médecins vont étudier, ils se tiennent au courant et on leur fait confiance. Les professeurs en font autant. La plupart des principaux dirigeants de notre enseignement ont de leur côté de très bonnes études très poussées. Je suis sûr que les directeurs de pédagogie dans nos universités ne sont pas plus retardés que les maîtres de la médecine. Pourquoi donc douter de leur compétence et de celle de leurs élèves qui prendront la direction des Ecoles normales et des autres? Des faits analogues se produisent dans d'autres domaines et tout le monde est satisfait. Les professeurs ne sont pas plus bêtes que les médecins. Ils peuvent tout aussi bien qu'eux apprendre les nouvelles techniques et les appliquer. Quant au reste, je dirais avec l'auteur de "Pour ou contre l'école nouvelle" Suzanne-Marie Durand, une Française puisqu'on aime mieux l'opinion des Français: "Adoptons les nouvelles méthodes qui sont excellentes, c'est sûr; mais laissons de côté toutes les fausses idéologies." On donne encore comme raison que les Français ont un meilleur langage. Veut-on insinuer que nos professeurs d'Ecole normale parlent mal? Là, c'est le comble des exagérations. Pour ma part, mes institutrices canadiennes parlaient aussi correctement et étaient largement aussi intéressantes que mes institutrices françaises. Quant au niveau des Ecoles normales qu'au niveau universitaire. Encore une fois, je ne parle pas des invités spéciaux. D'ailleurs, nous avons l'expérience de professeurs français dans les petites écoles. Il en est venu beaucoup entre 1902 et 1910 et

parlons-nous mieux depuis? C'est une preuve évidente que même si l'instituteur possède un langage impeccable, les enfants n'en profiteront pas si les familles ne soignent pas leur discours. C'est à se demander quel vent de faussetés souffle sur la province. Quelques-uns croient encore que nos professeurs sont retardés. N'ont-ils jamais vu le nombre imposant de religieux, de religieuses et même de laïcs qui passent des licences, des maîtrises et des doctorats en histoire, en pédagogie, en philosophie, en littérature en L.N.G., etc.? Ils connaissent très bien les méthodes et les philosophies anciennes et nouvelles et savent surtout à quoi s'en tenir à leur sujet.

Propos de manuels scolaires français pour les jeunes élèves de la province de Québec, c'est absolument contre la pédagogie qui enseigne de choisir les faits concrets avec des exemples de choses inconnues pour eux et des phrases à construire sur des activités qu'ils ignorent. Pourquoi compliquer ainsi la compréhension? C'est étrange. Plusieurs désirent des livres français pour le cours élémentaire alors que là où ce serait nécessaire, c'est-à-dire dans les deux universités françaises de la province, on lit surtout des livres anglais. Sans prohiber les livres anglais ou américains, les bibliothèques universitaires devraient faire un plus grand part aux livres français. Ce serait mieux que de blâmer leurs professeurs qui leur ont mal enseigné le français, pensent-ils. L'étudiant doit faire sa part. En tout, il faut compter sur nous, d'abord. Si nous ne voulons pas lire de livres français, comment pouvons-nous développer et même entretenir notre culture française? Cette question des manuels scolaires est encore grandement éclairée par l'idée émise aux dernières semaines sociales tenues à Montréal. La science, disait-on, progresse si vite maintenant, que les programmes des méthodes et par conséquent les livres qui dispensent les connaissances, devront changer au moins tous les 15 ou 20 ans. Rien d'étonnant si nos manuels d'aujourd'hui ne sont plus à la page, pas tous tout de même. Mais il y a suffisamment de personnes qualifiées pour en composer d'autres, selon l'école nouvelle.

A ces mêmes semaines sociales, un philosophe français et quelques psychologues canadiens préconisaient l'idée qu'il ne doit pas y avoir de rupture entre l'école et la société tant au point de vue scientifique qu'au point de vue économique, les méthodes, et par conséquent les livres qui dispensent les connaissances, devront changer au moins tous les 15 ou 20 ans. Rien d'étonnant si nos manuels d'aujourd'hui ne sont plus à la page, pas tous tout de même. Mais il y a suffisamment de personnes qualifiées pour en composer d'autres, selon l'école nouvelle.

Marguerite ROY, Québec.

lentes avec temps d'arrêt plus ou moins prolongés. Les expériences de lever précoce post-opératoire ne s'appliquent pas du tout pour prouver que ces postures sont d'une pratique contre nature — loin de là, au contraire. Le Prānāyāma ou respiration rythmée ou contrôlée du souffle nous enseigne des méthodes dans le Hatha-Yoga qui sont totalement en accord et à l'avant-garde des théories nouvelles sur la physiologie respiratoire; leurs applications loin d'être dommageables sont un bienfait pour tout l'organisme.

En Orient depuis des temps anciens, en Inde particulièrement des Sages ont appris à l'homme par une série de disciplines d'ordre physique à rester maître de ses pensées, à dominer son psychisme et à s'établir dans une atmosphère de détente et de paix profonde. Pour nous, en tenant compte des différences de température, de culture, de foi, pourquoi ne pourrions-nous pas bénéficier de leur expérience authentique. Il n'est pas recommandé d'en user sans guide compétent, sans discernement car il y a des risques de tomber dans certaines fautes, comme le culte du corps, le fakryisme etc.

J'ai écrit cet article dans le but d'éviter la conclusion du Dr Gilbert et autres qui proclament que les pratiques du Yoga sont devenues la dernière lubie de l'époque post-opératoire et d'empêcher de classer un système qui mérite une étude beaucoup plus approfondie. Et pour ceux qui voudraient une élaboration plus complète: P. Chanson "Pour la santé du corps et de l'Esprit" Spes, Paris 1956. C. Kerneritz "Postures et respirations du Hatha-yoga"; Tallandier, Paris 1951. P. Regamey "Un Yoga chrétien" Vie spirituelle, août-septembre 1955. Albert Schweitzer "Les grands penseurs de l'Inde"; Payot, Paris 1936. Swami Siddheswarananda: "La technique hindoue de la contemplation"; Etudes Carmélitaines. Desclès de Brouwer Paris 1949. J. M. Dehanel, moine bénédictin de Karsenta: "La voie du silence" 1957. Selvarajan Yesudhan — Elisabeth Haich; "Sport & Yoga". Joseph-C. ROY, m.d.

La Bible vous parle

Préparez le chemin du Seigneur, aplaissez ses sentiers. (Lc 3, 4) Textes choisis par la Société catholique de la Bible.

LE DEVOIR Fais ce que dois

Fondateur: Henri Bourassa le 10 février 1810 Rédacteur en chef: André Laurendeau Secrétaire de la rédaction: Michel Roy Directeur: Gérard Filion Trésorier: Arthur Lafleur Rédacteur en chef adjoint: Paul Charvot Directeur adjoint de l'information: Mario Cardinal "Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal. Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui est l'éditrice La Caisse des Éditions autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir". Les droits de reproduction des dépêches exclusives au "Devoir" sont réservés. Tarif des abonnements: Edition quotidienne (un an): \$7.00 (hors taxes) 2000 \$ (hors taxes) 2000 \$ (hors taxes) 2000 \$ (hors taxes) par l'abonnement (un an) \$5.00 Le militaire des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Cuba: les 1,113 prisonniers, sur le point d'être tous relâchés

MIAMI — L'avocat new-yorkais James B. Donovan est retourné hier à La Havane dans l'espoir d'arriver, avant Noël, à obtenir la libération des 1,113 prisonniers détenus depuis la tentative d'invasion de l'île antillaise, l'année dernière.

La libération doit faire l'objet d'un T-oc et, a-t-il dit, les Etats-Unis, le comité des familles de prisonniers s'est occupé activement de rassembler le montant de l'amende imposée aux prisonniers; un chargement de médicaments.

L'avocat, qui était à La Havane mercredi, a déclaré, à son retour à Miami, qu'il avait soumis la liste des médicaments rassemblés aux autorités cubaines. Celles-ci devaient prendre une décision hier.

Le retour de Donovan et des membres du comité qui l'accompagnaient, a été entouré d'un certain mystère. Au lieu d'atterrir à l'aéroport international de Miami, l'avion s'est posé sur une piste auxiliaire à un mille de distance. Quand les journalistes y sont arrivés, les passagers avaient déjà quitté l'endroit.

Pendant ce temps, un cargo américain, l'African Pilot, s'est amarré à Port Everglades, en Floride, où il prendra la cargaison de médicaments recueillis un peu partout aux Etats-Unis.

Les principales compagnies aériennes du pays ont collaboré au transport des médicaments jusqu'en Floride et le coût de la traversée de l'African Pilot sera défrayé par le comité des American Steamship Lines.

Les autorités maritimes estiment que le cargo pourra être chargé dès ce soir et quitter la Floride samedi matin à destination de Cuba.

Selon certains membres de la mission revenue hier de Cuba, le premier ministre Castro lui-même souhaiterait que l'échange soit rapidement conclu, car la république de Cuba est à court de médicaments.

D'un autre côté, les familles des prisonniers ont été autorisées à envoyer des colis de vivres à ceux des leurs actuellement détenus à la prison de La Havane ou sur l'île aux Pins, sur la côte sud-ouest de Cuba.



On aurait pu s'attendre au pire hier après les incidents qui ont eu lieu durant la campagne électorale. Pourtant, on a voté dans le calme à St-Domingue.

La première élection en 30 ans, se passe dans le calme à St-Domingue

SAINT-DOMINGUE. — Le premier scrutin authentique depuis 30 ans en République Dominicaine s'est déroulé dans le calme hier, faisant contraste avec la campagne électorale qui l'a précédé. Celle-ci avait été marquée de plusieurs incidents.

Le comptage des votes commence aujourd'hui mais le résultat ne sera pas connu avant 12 jours. On croit cependant que la tendance commencera à se dessiner dès ce soir. Le nombre de voteurs dépassera, semble-t-il, les 225.968 qui avaient élu le directeur Rafael Trujillo en 1930. Trujillo a été assassiné l'an dernier.

Les Dominicains avaient à élire un président, un vice-président, 27 sénateurs, 74 députés, 77 dirigeants municipaux et 417 gouverneurs locaux.

L'une des premières tâches du président et du

vice-président, tous deux élus pour un mandat de quatre ans, sera d'établir le projet de constitution. Les représentants provinciaux sont élus pour un mandat de deux ans.

La Russie aurait renoncé à fabriquer de grosses fusées

WASHINGTON — Des informations secrètes parvenant aux Etats-Unis indiquent que la Russie abandonne la construction d'énormes fusées spatiales pour se concentrer sur la fabrication de missiles intercontinentaux et de navires spatiaux plus petits et plus raffinés, suivant en cela l'exemple des Etats-Unis.

Cette nouvelle orientation de sa production a fait dire le mois dernier au secrétaire américain à la défense, M. Robert McNamara, que la supériorité soviétique dans le domaine des fusées était factice. Durant des années, la Russie a concentré ses efforts sur la fabrication de grosses fusées, vraisemblablement parce que ses ogives nucléaires étaient primitives et lourdes et nécessitaient des fusées d'une très grande puissance.

Katanga: colère contre les E.-U. et amitié aux Français et aux Anglais

ELISABETHVILLE. — Les étudiants de l'université du Katanga ont manifesté violemment hier devant le consulat américain en scandant "A bas Kennedy", puis se sont rendus devant les consulats de France et de Grande-Bretagne, mais le

ton de leurs récriminations alors complètement changé.

L'annonce de l'envoi par les Etats-Unis d'une mission militaire et de nouvelles expéditions d'armes au Congo a suffi à allumer la colère des étudiants katangais.

Le président Moïse Tshombé a accusé le gouvernement de Washington de vouloir prolonger les "misères du Congo" litaires.

La garde personnelle du président a dû être appelée à la rescousse pour mettre fin à la manifestation devant le consulat américain. Environ 150 étudiants en colère ont descendu le drapeau américain, lancé des pierres et brisé toutes les vitres de l'édifice puis ont mis le feu à un kiosque dans le parc du consulat.

Le consul Jonathan Dean et le personnel ont d'abord surveillé la manifestation du balcon puis ont dû rentrer dans le consulat.

"Vive de Gaulle" Les policiers ont tiré en l'air afin de disperser les étudiants qui criaient: "Jetons le consul dehors... pas de soldats américains au Katanga". Puis les étudiants se rendirent au consulat de France en chantant "Vive la France" et "Vive de Gaulle". Le consul français Patrice de Beauvais a reçu la délégation et on rapporte qu'il aurait déclaré aux étudiants "que la France n'avait pas l'intention d'inter-

venir dans les affaires congolaises et que la crise actuelle devait être réglée par les Africains".

Les étudiants ont répété les mêmes manifestations d'amitié devant le consulat de Grande-Bretagne. Ils ont remercié le consul Derek Dodson du fait que la Grande-Bretagne ait accueilli avec réserve la proposition de boycotter les exportations katangaises.

Donnant une conférence de presse dans le comité municipal d'Elisabethville, le président Tshombé a accusé les Etats-Unis — et particulièrement leur ambassadeur au Congo M. Edmund Gullion — de faire la sourde oreille à ses propositions et de faire en sorte que la crise congolaise s'éternise.

Le gouvernement de Washington a accordé officiellement son appui au plan de M. Thant prévoyant des sanctions économiques contre le Katanga si cette province ne reconnaît pas l'autorité du gouvernement central de Léopoldville.

PÉROU

LIMA. — Au moins 28 personnes ont trouvé la mort dans la chute d'un autobus du sommet d'une falaise de 150 pieds dans les Andes. Seule une fillette de 12 ans a survécu à la tragédie.

INDE

TEZPUR. — Un convoi de la Croix-Rouge indienne transportant 368 blessés ou malades tout juste libérés par les Chinois est arrivé hier dans cette ville située près de la frontière. Les prisonniers ont été remis à la Croix-Rouge à Dhirang Dzong, quartier général d'une division indienne cantonnée dans les Himalayas. Le convoi a également ramené la dépouille de 11 soldats indiens morts durant leur internement.

Plus d'essais nucléaires en Russie à partir du 1er janvier si...

GENEVE. — Le délégué soviétique Semyon Tsarapkin a annoncé hier que l'Union soviétique renoncera à toute expérience nucléaire à compter du 1er janvier si les Etats-Unis et la Grande-Bretagne promettent de faire de même.

Sa déclaration contredisait d'une certaine façon les nouvelles émanant de Londres. Celles-ci disaient que l'Union soviétique annoncerait bientôt un moratoire nucléaire unilatéral entrant en vigueur le 1er janvier. M. Tsarapkin a pris la parole à la dernière séance de la conférence des 17 nations sur le désarmement. Les pourparlers, toujours dans l'impasse, reprendront dans trois semaines.

GUATEMALA

GUATEMALA CITY. — Un train de marchandises a tescopé un train de passagers hier à Buena Vista, 150 milles à l'ouest de la capitale, entraînant la mort de 20 personnes.



THORSON RIO DE JANEIRO. — Le juge Joseph T. Thorson, président de la cour de l'Echiquier du Canada qui avait été grièvement blessé par un bandit

AVIS DE DECES

ST-PIERRE. — A Montréal, le 20 décembre 1962, à l'âge de 77 ans, est décédé Charles Saint-Pierre, ex-président de la Banque Canadienne Nationale. Les funérailles auront lieu lundi le 24 courant. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourgie Ltée, angle boul. Décarie et avenue N.D.G. à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT — A Longueuil, le 19 décembre 1962, à l'âge de 77 ans, est décédé Anna Clement, célibataire, fille de feu Edouard et Marceline Laurendeau, demeurant au 169 boul. Lemoine, Longueuil. Les funérailles auront lieu samedi le 22 décembre. Le convoi funéraire partira du salon B. Francoeur & Fils Eng., no 70 boul. Lemoine, Longueuil, pour se rendre à l'église St-Pierre Apôtre, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière paroissial, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Prière ne pas envoyer de fleurs.

LAMARRE — A Montréal, le 19 décembre 1962, à l'âge de 60 ans, est décédé monsieur Léopold Lamarre, époux de Thérèse Aubry autrefois de Ville-Enard. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funéraire partira du salon Urgel Bourgie Ltée, no 6259, boul. Monk, à 9 heures 45, pour se rendre à l'église Notre-Dame du Perpétuel Secours, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BEAUSOLEIL. — A Outremont, le 19 décembre 1962, à l'âge de 82 ans, est décédée Blanche Jarret, épouse de feu Raymond Beausoleil, l.p. mère de Mme Alain Paradis (Normand), Mme Jean Morin (Stella), Mme Raymond Racine (Raymonde), demeurant au 905 rue Pratt. Les funérailles auront lieu samedi le 22 courant. Le convoi funéraire partira du salon J. S. Vallée Limitée, No 5310 avenue du Parc à 8h30 pour se rendre à l'église St-Raphaël où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAGNUS POIRIER Entrepreneur Expert Embaumeur Pompes Funèbres 6603, rue St-Laurent

Georges Godin Successeur d'Arthur Landry Eng. DIRECTEUR DE FUNERAILLES SALONS MORTUAIRES MODERNES SERVICE D'AMBULANCE Salons: 518 RACHEL EST Bureau: 528 RACHEL EST LaFontaine 4-3571

GRÈVE

NEW-YORK. — M. Stephen Schlossberg, conciliateur fédéral, a annoncé hier qu'il abandonnerait ses efforts pour trouver une solution à la grève des journaux new-yorkais si les deux parties ne vorkifiaient pas radicalement leur attitude. Leurs positions respectives sont loin d'être conciliables, a-t-il dit. Le gouverneur Nelson Rockefeller, de son côté, a lancé un appel aux deux parties.

TEAMSTERS

CLEVELAND. — Les rouliers (Teamsters) ont mis fin hier à la trêve de 11 jours et ont recommencé à faire grève contre les deux quotidiens de Cleveland. Les rouliers avaient débrayé le 29 novembre et les journalistes les ont imités le lendemain. Les deux journaux n'ont pas publié depuis 21 jours.

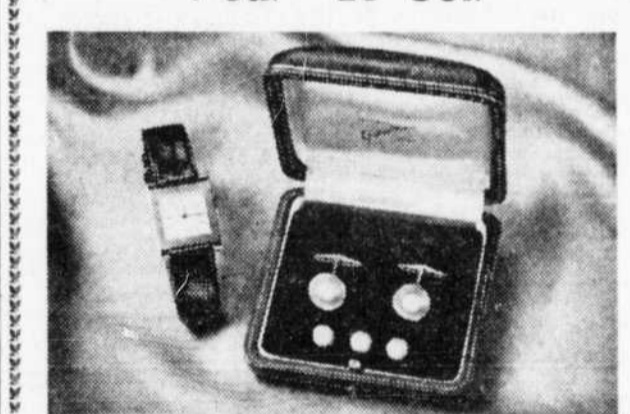
POLOGNE

VARSOVIE. — La première tragédie aérienne en 11 ans a causé la mort des 33 passagers d'un turbo-réacteur Viscount. Parmi les victimes se trouvaient 29 Polonais et une famille d'Allemands de l'Est.

Avant d'ajourner, l'ONU abolit le comité spécial sur la Hongrie

NATIONS UNIES. — Sur le point d'ajourner, la 17e Assemblée générale des Nations unies a aboli le poste de commissaire chargé de veiller sur les affaires de la Hongrie à la suite d'une proposition surprise des Etats-Unis. Le Canada a appuyé la résolution. Les Etats-Unis ont fait observer qu'il ne s'agissait pas de renvoyer la question hongroise,

Une élégante création Pour "Le Soir"



Montre Lucas "Juvenia" en or blanc ou jaune, 18 carats. Boutons de manchette et boutons de plastron avec perle de culture blanche ou noire montée sur platine

Gabriel Lucas Limitée 1er Prix de Joaillerie et Dessin — Paris 1476 ouest, rue Sherbrooke — WE. 5-6547 Heures d'ouverture: Du lundi au vendredi de 9 h. à 5 h. p.m. Le samedi de 9 h. à 4 h. p.m.



Du Petit Poucet



DE VAL DAVID



MAINTENANT A



MONTREAL

1258 RUE STANLEY 861-3331

Advertisement for Ron Cabana Superior White Rum, featuring a tropical scene with palm trees and the text 'charme des Iles' and 'RON CABANA SUPERIOR'.

Advertisement for the 40th anniversary (1922-1962) of the National Film Board of Canada, featuring a film camera and text about the film 'The Quiet Man'.

Advertisement for La Maison H. de Lanauze Inc., featuring a ladder and text about home appliances and services, including '40e ANNIVERSAIRE 1922 - 1962'.



Voeux de M. Lesage

"En ces jours dont la célébration émet même ceux qui ne sont pas chrétiens, je voudrais ne trouver que des mots simples on le cœur serait présent.

De par votre volonté — librement, honnêtement, largement exprimée — j'occupe un poste dont je ne veux voir que la responsabilité extrêmement sérieuse qui engage ma conscience tout entière.

Mon premier, mon plus pressant devoir était de rendre à la province une dignité à la hauteur de son destin. Etre citoyen du Québec, c'est faire partie d'un peuple qui se veut fort et respecté, mais qui, pour conserver sa force et inspirer le respect, doit demeurer intrinsèquement sûr de toutes les questions économiques et politiques qui touchent sa fierté nationale. Etre citoyen du Québec, c'est appartenir à une collectivité noble qui marche le front haut vers les destinées lumineuses qui lui sont promises et qui lui sont dues.

Jamais la population du Québec n'a été plus consciente de ses immenses possibilités. Jamais non plus elle n'a affirmé de façon plus éclatante sa détermination de prendre en main sa propre destinée.

Chargé de traduire en actes la volonté de la population, le gouvernement a conscience de l'ampleur de la tâche qui lui a été confiée.

C'est dans cet esprit que nous travaillerons en songeant avant tout à la prospérité et au bonheur qui doivent être notre héritage à tous. Voilà, je crois — et je suis sûr que vous partagez mon opinion — voilà un nationalisme positif, sain, sans faulxisme, un nationalisme auquel peuvent donner leur adhésion tous ceux qui, quelle que soit leur origine ethnique, veulent avec patriotisme former un peuple uni et par la raison et par les sentiments.

Ces sentiments de fraternité, ces sentiments d'intégration, on peut les éroquer plus fortement que jamais à l'occasion des fêtes. Elles font remonter à la surface une bonté qui trop souvent sommeille — engourdie — au fond de l'âme... et il faudrait les rendre permanentes puisque les sentiments qu'elles réveillent devraient nous habiter toute l'année.

Voilà pourquoi, écartant les paroles officielles et les sentiments de commande, en songeant que nous sommes tous des êtres qui pensent, qui souffrent, qui travaillent, qui aiment, qui connaissent des joies et des peines, des êtres profondément sensibles de chair et de sang, voilà pourquoi, dis-je, je ne veux utiliser que des mots très simples très profondément ressentis qui me montent du cœur, en vous disant à tous:



Voeux de M. Johnson

La période des fêtes, surtout dans une société qui est, comme la nôtre, pétrée de traditions chrétiennes évoque avant tout cet idéal de paix, de joie et d'amitié fraternelle que nous ne devons jamais cesser de poursuivre, à travers les difficultés et les contingences des tâches quotidiennes.

Elle nous invite donc, non pas à nous évader de la réalité, mais à la mieux saisir, en prenant une conscience plus nette des valeurs supérieures qui doivent inspirer nos pensées et nos actes.

A tous les citoyens de notre belle province, sans distinction d'allégeance politique, je souhaite donc cette harmonie intérieure qui est le couronnement de la recherche sincère du vrai et du bien.

Mes vœux se font particulièrement fervents à l'égard de tous nos chefs religieux et civils. L'exercice de l'autorité, en quelque domaine que ce soit, est un fardeau très lourd, que nous pouvons singulièrement alléger toutefois par notre compréhension, notre loyauté et notre affection.

Mais le bien général n'est pas uniquement l'affaire des dirigeants. Une démocratie authentique suppose une participation très étroite de chacun à la vie sociale, politique et économique de la communauté. Ainsi est-elle particulièrement importante et délicate la mission des journalistes, des commentateurs, de tous ceux qui doivent informer et guider l'opinion publique. De tout cœur, je leur souhaite les lumières et le détachement voulus pour leur permettre de donner à un peuple adulte la vérité, qui est la condition première de la liberté.

Nous voici au seuil d'une nouvelle année. De quel sera-t-elle faite? Je ne suis pas de ceux qui regardent l'histoire comme un courant irrésistible dont il serait impossible de modifier le sens et auquel il ne nous resterait qu'à nous adapter pour survivre.

L'histoire c'est nous qui la faisons. Elle résulte des décisions que nous prenons librement et des actes que nous posons à la lumière de notre conscience. "Etre un homme", disait Saint-Exupéry, "c'est d'abord être responsable". Que toutes les intelligences, toutes les volontés soient orientées vers le bien commun et le reste nous viendra par surcroît.

En fin de compte, au nom de tous mes collègues de l'opposition, au nom de l'Union nationale, je souhaite à tous cette paix du cœur, cette profonde sérénité qui vient de la conscience du devoir accompli.

### Soyez prudents messieurs les automobilistes!

"Avec l'hiver, qui rendra la chaussée souvent glissante, nos policiers ont reçu l'ordre d'appliquer avec fermeté le nouveau règlement adopté par l'Office des autoroutes du Québec", a déclaré M. Fernand Trépanier, inspecteur en chef de la police de l'Office des autoroutes du Québec.

"Tous les fins de semaine, des milliers de skieurs emprunteront l'autoroute pour se rendre dans les Laurentides y pratiquer leur sport favori, à continuer l'inspecteur en chef. Nous entendons bien prendre toutes les mesures possibles pour assurer leur sécurité en particulier et celle de tous les automobilistes en général".

En vertu du nouveau règlement no 4, adopté par l'Office des autoroutes du Québec et approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil, quand une autoroute est divisée en trois voies de circulation, comme c'est le cas de l'autoroute des Laurentides, les trois règles suivantes doivent être observées:

1. La voie de droite est réservée aux camions, autobus, véhicules avec remorque ou semi-remorque et à tous les véhicules circulant à une vitesse moindre que 60 milles à l'heure.
2. La voie du centre est réservée aux véhicules circulant de 60 à 70 milles à l'heure.
3. La voie de gauche est réservée aux véhicules qui dépassent et seulement pour le temps requis par ce dépassement.

L'inspecteur en chef de la police de l'Office des autoroutes prie tous les automobilistes de ces trois règles de circulation car les policiers sont bien disciplinés et ils font observer scrupuleusement dans l'intérêt commun.

D'autres articles du même règlement sont également importants et leur application sera aussi très surveillée. Les automobilistes se rappelleront qu'il est interdit de faire marche arrière et de stationner non seulement sur une autoroute, mais aussi sur toute voie d'accès à une autoroute, sauf en cas d'urgence.

Il est interdit à tout conducteur de véhicule automobile d'effectuer un virage à gauche ou un virage en "U" ou de traverser le terre-plein sur toute autoroute ou voie d'accès à une autoroute. Il est également interdit à tout automobiliste de dépasser un autre véhicule en passant à la droite de ce véhicule.

# Brunet: les déplacements ont causé très peu de démissions, à la Police

Le directeur de la Sûreté provinciale a dit hier que le nombre de policiers qui laissent le service parce qu'ils refusent d'être déplacés a été exagéré. M. Brunet a précisé au cours d'une conférence de presse à l'école l'entraînement de la police qu'un petit pourcentage seulement des 173 policiers qui ont quitté leur poste depuis qu'il est directeur, l'ont fait pour cette raison.

Le directeur Brunet a dit que 493 agents avaient quitté la police provinciale depuis 1960, 195 congédiés "pour cause", 82 mis à leur retraite et 173 qui ont démissionné. Les autres sont morts.

"Toutefois, a-t-il ajouté, 501 nouveaux ont été enrégimentés dans les mêmes conditions que la gendarmerie canadienne, prêts à être déplacés n'importe où et mentalement et physiquement bien disposés".

"Il a dit que les recrues ont été choisies parmi plus de 5.000 postulants. M. Brunet a effectué récemment son tour de province pour en venir à la conclusion qu'il lui manquait encore 154 policiers pour atteindre le nombre de 1.962 établi peu après qu'il eut été nommé directeur. "Il est assez difficile de recruter des jeunes qui satisfont à nos exigences, a-t-il dit. Même si nous étions au complet, je ne crois pas que le nombre serait suffisant".

Le directeur Brunet a dit que la police provinciale n'est pas devenue moins efficace du fait que certains officiers d'expérience l'ont quittée. "Sous l'ancien régime, a-t-il dit, plusieurs hommes de valeur étaient mis de côté, qu'aujourd'hui, ont été promus".

"Nous pouvons dire, a-t-il ajouté, que 100 pour cent de la police provinciale était antérieurement recrutée par influence politique, sans égard à la compétence et à l'éducation des individus. On leur remettait un uniforme et une automobile et on leur disait de se rendre au travail".

Aux journalistes qui se plaignaient des retards apportés, parfois, aux informations du bureau de la police, M. Brunet a dit que le système s'améliorerait et que les officiers préposés à l'information s'initieraient présentement à leur rôle. "Plusieurs informations seraient à la bonne marche de la justice si elles étaient données à la presse mais il y a des officiers qui font preuve d'une prudence exagérée", a-t-il ajouté.

Sous l'ancien régime, les officiers enquêteurs étaient autorisés à donner des informations aux reporters. Ces informations doivent maintenant être données par l'officier désigné dans chaque bureau du district.

Le directeur Brunet a dit que le nombre de policiers qui laissent le service parce qu'ils refusent d'être déplacés a été exagéré. M. Brunet a précisé au cours d'une conférence de presse à l'école l'entraînement de la police qu'un petit pourcentage seulement des 173 policiers qui ont quitté leur poste depuis qu'il est directeur, l'ont fait pour cette raison.

Le directeur Brunet a dit que le nombre de policiers qui laissent le service parce qu'ils refusent d'être déplacés a été exagéré. M. Brunet a précisé au cours d'une conférence de presse à l'école l'entraînement de la police qu'un petit pourcentage seulement des 173 policiers qui ont quitté leur poste depuis qu'il est directeur, l'ont fait pour cette raison.

Le directeur Brunet a dit que le nombre de policiers qui laissent le service parce qu'ils refusent d'être déplacés a été exagéré. M. Brunet a précisé au cours d'une conférence de presse à l'école l'entraînement de la police qu'un petit pourcentage seulement des 173 policiers qui ont quitté leur poste depuis qu'il est directeur, l'ont fait pour cette raison.

Le directeur Brunet a dit que le nombre de policiers qui laissent le service parce qu'ils refusent d'être déplacés a été exagéré. M. Brunet a précisé au cours d'une conférence de presse à l'école l'entraînement de la police qu'un petit pourcentage seulement des 173 policiers qui ont quitté leur poste depuis qu'il est directeur, l'ont fait pour cette raison.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

Le capitaine du navire attendait maintenant des instructions pour savoir s'il doit poursuivre sa route en amont ou s'il devrait rebrousser chemin.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

**Le Maria Angela a réussi à se dégager**

TROIS-RIVIERES — Le cargo italien Maria Angela Martinoli qui s'était échoué lundi sur un banc de sable dans le lac Saint-Pierre, a réussi à se dégager hier matin. Le cargo qui jauge 4.290 tonnes se dirigeait vers Montréal pour prendre à son bord un chargement de blé avant de reprendre la mer quand l'incident s'est produit.

## Don de \$250,000 à l'institut du droit aérien de McGill

L'institut du droit aérien et du droit de l'espace de l'université McGill a reçu \$250,000 de la Fondation Ford, annonce le Dr H. Rooke Robertson, principal et vice-chancelier de l'université.

Ce don constitue un apport important au programme d'enseignement de recherches, de collection de documents et de bourses aux étudiants post-graduates. Les déboursés de cette somme se feront d'après un budget réparti sur cinq ans à partir du premier janvier 1963.

L'institut, fondé en 1951, permet aux diplômés en droit et aux membres du Barreau les plus qualifiés de poursuivre des études avancées du droit de l'air et de l'espace.

Des étudiants de 37 pays ont suivi des cours à l'institut depuis sa fondation. Ils viennent généralement de compagnies d'aviation, des forces armées, d'universités étrangères et de services gouvernementaux.

Le don devrait rendre possible une augmentation du personnel, une intensification des recherches et l'octroi de 10 à 15 bourses annuelles à des étudiants du monde entier.

Les étudiants seniors qui seront invités par l'institut, espèrent-ils, en plus de leur centre de recherches de l'institut pourront utiliser les services de l'Organisation de l'Aviation civile internationale et de l'Association du transport aérien international. Ces institutions font de Montréal un centre unique de recherches en droit aérien et en droit de l'espace.

Une conférence de spécialistes du droit de l'espace est déjà prévue au McGill pour le début d'avril.

## COUR SUPERIEURE

**LOIS TAYLOR**, fille majeure usant de ses droits, domiciliée à 1001 rue Riendeau, dans les Cité et District de Montréal, Demanderesse

**GILLES BLAIS** domicilié dans la Cité de Verdun, District de Montréal et **YVON GELINAS** domicilié à 6302 rue Dumas, dans les Cité et District de Montréal, Défendeurs

**PAR ORDRE DE LA COUR :** Il est ordonné aux défendeurs GILLES BLAIS et YVON GELINAS de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 19ème jour de décembre 1962.

**RAYMOND PILON** Député-Protonotaire  
**BIEGA, BEAUREGARD, DORAIS & KOOLMAN**, Avocats,  
60 St-Jacques Ouest, Montréal  
Procureurs de la demanderesse

## COUR SUPERIEURE

**JOHN C. DIXON**, marchand, autrefois de Ville St-Laurent, district de Montréal, et aujourd'hui de lieux inconnus, ayant élu domicile au Bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal à défaut de toute adresse précisée et unique dans le district de Montréal, pour les fins des présentes, et, **IRWIN B. BLOND**, notaire, des cité et district de Montréal, Défendeurs

**ROMEO BRISSON & al.** mis-en-cause

**PAR ORDRE DE LA COUR :** Il est ordonné au défendeur JOHN C. DIXON de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 18 décembre 1962.

**NORMAND DESROCHES** Député-Protonotaire  
**RIEL, LE DAIN, VERMETTE & MARIN**, Avocats,  
1001 rue St-Jacques, Montréal 1.  
Procureurs de la demandeur

## COUR SUPERIEURE

**ROMEO GAGNON**, cultivateur, de LAPRAIRIE, district de Montréal, Demandeur

**JOHN C. DIXON**, marchand, autrefois de Ville St-Laurent, district de Montréal, et aujourd'hui de lieux inconnus, ayant élu domicile au Bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal à défaut de toute adresse précisée et unique dans le district de Montréal, pour les fins des présentes, et, **IRWIN B. BLOND**, notaire, des cité et district de Montréal, Défendeurs

**ROMEO BRISSON & al.** mis-en-cause

**PAR ORDRE DE LA COUR :** Il est ordonné au défendeur JOHN C. DIXON de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 18 décembre 1962.

**NORMAND DESROCHES** Député-Protonotaire  
**RIEL, LE DAIN, VERMETTE & MARIN**, Avocats,  
1001 rue St-Jacques, Montréal 1.  
Procureurs de la demandeur

## COUR SUPERIEURE

**ROMEO GAGNON**, cultivateur, de LAPRAIRIE, district de Montréal, Demandeur

**JOHN C. DIXON**, marchand, autrefois de Ville St-Laurent, district de Montréal, et aujourd'hui de lieux inconnus, ayant élu domicile au Bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal à défaut de toute adresse précisée et unique dans le district de Montréal, pour les fins des présentes, et, **IRWIN B. BLOND**, notaire, des cité et district de Montréal, Défendeurs

**ROMEO BRISSON & al.** mis-en-cause

**PAR ORDRE DE LA COUR :** Il est ordonné au défendeur JOHN C. DIXON de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 18 décembre 1962.

**NORMAND DESROCHES** Député-Protonotaire  
**RIEL, LE DAIN, VERMETTE & MARIN**, Avocats,  
1001 rue St-Jacques, Montréal 1.  
Procureurs de la demandeur

## COUR SUPERIEURE

**ROMEO GAGNON**, cultivateur, de LAPRAIRIE, district de Montréal, Demandeur

**JOHN C. DIXON**, marchand, autrefois de Ville St-Laurent, district de Montréal, et aujourd'hui de lieux inconnus, ayant élu domicile au Bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure pour le district de Montréal à défaut de toute adresse précisée et unique dans le district de Montréal, pour les fins des présentes, et, **IRWIN B. BLOND**, notaire, des cité et district de Montréal, Défendeurs

**ROMEO BRISSON & al.** mis-en-cause

**PAR ORDRE DE LA COUR :** Il est ordonné au défendeur JOHN C. DIXON de comparaître d'ici un mois.

Montréal, 18 décembre 1962.

**NORMAND DESROCHES** Député-Protonotaire

LE PREMIER MINISTRE DIEFENBAKER DECLARE AUX COMMUNES:

# Le rapport Therrien sera sérieusement considéré

**OTTAWA (D.N.C.).** — Les recommandations du commissaire Therrien, membre de la commission Glasse, recevront la plus entière considération de la part de tous ceux qui travailleront sous la direction

du sénateur McCutcheon pour mettre en pratique les recommandations de cette commission royale, a déclaré hier aux Communes, le premier ministre Diefenbaker.

M. Diefenbaker a précisé

que des officiers seniors du service civil, sous la direction de M. G.F. Davidson, sous-ministre de la citoyenneté et de l'immigration, auront la charge du groupe qui travaillera à plein temps pour étudier et

mettre en pratique les recommandations. Plusieurs autres hauts fonctionnaires, dont le Dr Jacques Miquelon, sous-secrétaire d'Etat, participeront à ces travaux en collaboration avec le comité ministériel de cinq

ministres et chacun des ministères.

M. Diefenbaker a souligné que pour "respecter le constitution de ce pays, les recommandations de M. Therrien recevront la plus entière considération".

## L'aide fédérale à la formation professionnelle

**OTTAWA (D.N.C.)** — Le gouvernement fédéral n'a pas encore pris de décision au sujet du prolongement de la participation fédérale à la construction d'écoles techniques dans la proportion de 75 pour cent du coût, au-delà du 31 mars 1963.

C'est ce qu'a déclaré hier le ministre du travail, M. Starr, en réponse à une question de M. Maurice Rinfret, député de Montréal-St-Jacques.

## CANAL LACHINE

PONT BLACK  
Ville de Montréal

Pour une période d'approximativement trois mois le pont Black sera fermé à la circulation du lundi au vendredi, entre 7.00 p.m. et 6.00 a.m.

La fermeture pour réparation prendra effet jeudi, le 20 décembre 1962.

L'ADMINISTRATION DE LA VOIE MARITIME  
DU SAINT-LAURENT

## Grégoire réclame le retour des droits de taxation aux provinces

**OTTAWA (D.N.C.)** — Si l'on veut respecter l'esprit de la Confédération, on ne doit pas arriver continuellement, comme on le fait aujourd'hui, et augmenter de 50 cents par 50 cents, goutte à goutte, les montants qu'on verse aux universités ou augmenter, à tous les deux ou trois ans, de 1 pour cent les déductions des impôts sur les profits des compagnies, pour les remettre aux provinces, mais on doit, d'un coup sec, remettre aux provinces toutes les sources de revenus qui leur reviennent.

C'est ce qu'a réclamé hier aux Communes le député créditiste de Lapointe, M. Gilles

Grégoire, dans le débat sur la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces.

On sait que cette loi permet d'entériner les ententes conclues entre le gouvernement fédéral et les provinces, dont celle du Québec pour permettre à Ottawa de verser \$2.00 au lieu de \$1.50 par tête de population aux universités.

M. Nowlan, ministre des finances, a déclaré qu'il ne s'agissait que de ratifier une entente déjà conclue, mais le député de Lapointe n'a pas laissé passer l'occasion d'exprimer le point de vue de son groupe.

Ce n'est pas parce que le parti libéral, lors de l'effort de guerre, s'est emparé tout d'un coup des sources de revenus des provinces, que le gouvernement actuel doit les remettre au compte-goutte. Il a ajouté que c'est tout le système d'entente fédérale-provinciale qui doit être réétudié.

Il a vanté le gouvernement du Québec pour les efforts manifestés dans le domaine de l'éducation, mais il craint que ces efforts soient tempérés et arrêtés par suite du manque d'argent causé par l'insuffisance de ses sources de revenus que détient encore le gouvernement fédéral.

## Les libéraux n'ont pas été "fair play"...

Par Fernand BOURRET

**OTTAWA (D.N.C.)** — Les députés libéraux ont outrepassé la mesure mercredi quand ils ont refusé au premier ministre Diefenbaker la permission de donner la réplique à leur chef, M. Pearson.

Ce dernier, prenant la parole pour la deuxième fois aux Communes sur les prévisions supplémentaires réclamées par le gouvernement, venait de terminer son allocution quand le premier ministre a demandé la permission de donner la réplique à M. Pearson, étant donné qu'il devait quitter Ottawa pour les îles Bahamas le lendemain.

Au milieu de multiples rappels à l'ordre, M. Diefenbaker n'a pu exprimer son point de vue à cause du règlement qui veut que toute discussion cesse à 5 heures. Il aurait alors fallu le consentement unanime des Communes pour prolonger le débat.

MM. Argue, Martin et d'autres, pendant que les députés libéraux faisaient claquer leurs pupitres, ont empêché le premier ministre de parler.

Un porte-parole du NPD, M. Hérigault, a dit que tout de même, il fallait jouer franc jeu (fair play). Ce fut inutile. Le premier ministre est alors sorti des Communes.

Hier, des députés créditistes ont déploré l'incident, de même que M. Stanley Knowles, NPD de Winnipeg-Nord-Centre.

Il a dit que si le parlement conserve le droit de contrôler les cordons de la bourse, et la politique du gouvernement, il doit également accorder à chacun le droit de parole.

"La règle de la loi, non celle de la foule, comme nous l'avons vu hier, doit présider nos délibérations". L'impression générale est que M. Diefenbaker pourra maintenant jouer le rôle de martyr tandis que les libéraux passeront pour des gens mal élevés.

## Côté: remplacer le "débit" social par le Crédit social

**OTTAWA (D.N.C.)** — Les représentants des vieux partis, conservateurs, libéraux et socialistes, ont été invités hier à sortir des sentiers battus qu'ils suivent présentement, du système de "débit social" actuel, pour entrer dans le Crédit social.

Le député créditiste de Chicoutimi, M. Maurice Côté, a lancé cet appel hier aux Communes lors de la discussion sur les crédits supplémentaires que réclame le gouvernement.

Après avoir rappelé que d'après le supplément des statistiques de la Banque du Canada, les dettes totales des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux totalisent \$58,400,000,000, M. Côté a dit qu'il est impossible de sortir de ce chaos financier avec une masse monétaire qui dépasse à peine 15 milliards de dollars et 13 milliards de monnaie de crédit.

Pour sortir de l'impasse, le gouvernement doit "socialiser" le crédit comme il a socialisé, en 1935, les émissions du numéraire et comme il a abandonné l'étalon-or, en 1940, deux mesures que réclamaient les créditistes depuis longtemps.

## Retour de la peste porcine au Québec

**OTTAWA (D.N.C.)** — La peste porcine vient de faire sa réapparition dans la région de St-Hyacinthe, au Québec, nous apprend la division de l'hygiène vétérinaire du ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

Les vétérinaires fédéraux sont à faire enquête sur les causes de cette épidémie nouvelle qui, déjà, a exigé l'abattage et l'enfouissement de 1,383 animaux. La maladie, qui s'attaque uniquement aux porcs, a été repérée dans 10 fermes de la région. Les indemnités aux propriétaires de porcs sacrifiés s'élevaient jusqu'à \$40,200 environ.

Afin d'enrayer la propagation de la maladie, quatre lieux d'enclaves publiques sont soumis présentement à un régime de quarantaine. La restriction s'applique aux ventes de porcs d'engraissement; elle ne vise pas les porcs destinés à l'abattage immédiat dans les abattoirs assujettis à l'inspection fédérale.

Entre temps, on tente de dépister tous les porcs exposés à l'infection, aux enchères ou ailleurs, pour vérifier s'ils manifestent des symptômes de la maladie.

L'épidémie précédente de peste porcine, qui s'est prolongée de la mi-juillet jusqu'en octobre, cette année, avait occasionné l'abattage de 19,244 bêtes et le versement d'indemnités s'élevaient à \$637,238. Elle s'était propagée à 17 comtés du Québec et à 8 de l'Ontario.

Dans le but d'enrayer la nouvelle épidémie, la division fait appel à la collaboration des éleveurs et exploitants de porcheries et les prie instamment de rapporter sans délai tout symptôme de maladie dans leurs troupeaux.

## La loi d'épuration des eaux-vannes est prolongée de 2 ans

**OTTAWA (D.N.C.)** — Les Communes ont adopté hier le principe de prolonger les dispositions de la Loi nationale de l'habitation relatives aux projets d'épuration des eaux-vannes de deux années.

Cette nouvelle disposition permettra aux municipalités de prolonger de deux années la construction d'un projet de traitement des eaux-vannes à l'égard duquel un prêt a été ou sera consenti. Les municipalités auront donc deux années de plus pour effectuer leur projet et pourront bénéficier des prêts de la SCHL.

## Prêts de la SCHL pour la construction de logements de location

**OTTAWA (D.N.C.)** — Le ministre des travaux publics, M. Fulton, a annoncé hier que la Société centrale d'hypothèques et de logement pourra dorénavant effectuer des prêts à des entrepreneurs qui veulent construire des logements qui seront loués, dans toutes les localités du Canada.

Auparavant, la SCHL ne prêtait dans les petites localités qu'aux aspirants propriétaires. Aujourd'hui, tout comme la chose existe présentement pour les grandes agglomérations urbaines, la société pourra prêter à des entrepreneurs qu'ils n'ont pu obtenir de prêts d'institutions agréées.

Les porteurs de tous les partis de l'opposition ont accueilli avec bienveillance l'annonce de cette mesure.

M. Côté a ajouté qu'il est illogique que la création de "monnaie bancaire" soit laissée au gré d'individus et que cette monnaie naisse à l'état de dette. Il est impossible de rembourser cette monnaie et us du crédit bancaire si un crédit correspondant n'est pas émis ou créé pour combler la différence.

Il a dit que sous le Crédit social, toute émission de monnaie bancaire ou scripturaire serait faite d'une façon scientifique, libre de dette, sans qu'il soit nécessaire d'augmenter l'émission de crédit ou de monnaie parce que la circulation monétaire serait inversée de façon à ce que ce soit la consommation qui finance la production.



## Grand Marnier LIQVOR

Le mélange heureux du parfum des oranges amères d'Haiti et le moelleux du Cognac Fine Champagne des Charentes, a donné une liqueur exquise. Dégustez-la en cocktail, dans les desserts ou après les repas.

Le GRAND MARNIER de Marnier-Lapostolle, une création du 19e siècle, est reconnu le meilleur dans le monde entier.

OFFICE GÉNÉRAL DES GRANDES MARQUES LIMITÉE - MONTREAL

## VENTE SENSATIONNELLE DE DISQUES

Valide jusqu'au 31 décembre

**VOX ALBUMS**  
12" HI-FI  
**ALBUMS DE 3 DISQUES** Rég. \$16.35 **\$5.99** PAR ALBUM  
le (5) signifie disponible au stéréo

- VBX-3 MOZART: String Quintets, Complete
- VBX-4 SCHUBERT: String Quartet, Complete, Vol. I
- VBX-5 SCHUBERT: String Quartets, Complete, Vol. II
- VBX-6 SCHUBERT: String Quartets, Complete, Vol. III et Quintets
- VBX-7a BACH: Mass in B Minor
- VBX-7b BEETHOVEN: Music for cello and piano, Complete
- VBX-8 SCHUBERT: Piano Sonatas, Complete, Vol. I
- VBX-9 SCHUBERT: Piano Sonatas, Complete, Vol. II
- VBX-10 SCHUBERT: Piano Sonatas, Complete, Vol. III
- VBX-11 MOZART: String Quartets, Complete, Vol. I
- VBX-12 MOZART: String Quartets, Complete, Vol. II
- VBX-13 MOZART: String Quartets, Complete, Vol. III
- VBX-14 MOZART: String Quartets, Complete, Vol. III
- VBX-15 BACH: Cello Solo Suite, Complete
- VBX-16 BEETHOVEN: String Quartets, Complete, Vol. I
- VBX-17 BEETHOVEN: Violin Sonatas, Complete, Vol. I
- VBX-18 BEETHOVEN: Violin Sonatas, Complete, Vol. II
- VBX-19 BARTOK: String Quartets, Complete
- VBX-20 VIVALDI: L'Estro Armonico, Complete
- VBX-21 MONTEVERDI: Orfeo, Complete
- VBX-22 HAENDL: Concerti Grossi, Complete, Op. 6
- VBX-23 HAENDL: Organ Concertos, Complete, Op. 2
- VBX-24 HAENDL: Organ Concertos, Complete, Op. II
- VBX-25 BACH: Brandenburg Concertos, Complete
- VBX-26 BUXTEHUDE: Organ Music, Vol. I
- VBX-27 BUXTEHUDE: Organ Music, Vol. II
- VBX-28 BUXTEHUDE: Organ Music, Vol. III
- VBX-29 VIVALDI: La Cetra, Complete
- VBX-30 VIVALDI: La Stravaganza, Complete
- VBX-31 VIVALDI: Cimento del Harmonia
- VBX-32 VIVALDI: Flute Concertos, Complete
- VBX-33 MOZART: Piano Concertos, Complete
- VBX-34 MOZART: Piano Concertos, Vol. I, Nos 17, 18, 19, 20 et 21
- VBX-35 MOZART: Piano Concertos, Vol. II, Nos 17, 18, 19, 20 et 21
- VBX-36 MOZART: Piano Concertos, Vol. III, Nos 9, 11, 12, 14 et 15
- VBX-37 MAHLER: Das Lied von der Erde et Sym. no 2
- VBX-38 MAHLER: Sym. no 1, Kindertotenlieder et Sym. no 3
- VBX-39 BACH: Mikrokosmos, Complete
- VBX-40 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-41 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-42 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-43 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-44 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-45 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-46 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-47 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-48 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-49 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-50 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-51 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-52 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-53 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-54 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-55 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-56 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-57 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-58 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-59 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-60 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-61 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-62 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-63 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-64 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-65 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-66 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-67 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-68 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-69 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-70 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-71 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-72 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-73 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-74 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-75 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-76 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-77 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-78 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-79 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-80 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-81 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-82 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-83 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-84 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-85 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-86 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-87 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-88 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-89 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-90 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-91 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-92 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-93 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-94 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-95 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-96 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-97 BACH: Christmas Oratorio, Complete
- VBX-98 BACH: Passion according to St. John, Complete
- VBX-99 BACH: Passion according to St. Matthew, Complete
- VBX-100 BACH: Christmas Oratorio, Complete

**DISQUES de NOEL**

- TF-301 — FERNAND GIGNAC NOËL ..... \$2.99
- LM-2645 — CONCERT RICHARD VERREAU ..... \$3.59
- YM-2390 — CHANTONS NOËL ..... \$3.59
- CGP-132 — Meilleurs vœux. HETU, ORGUE ..... \$1.59
- CGP-1109 — NOËL, NOËL ..... \$1.59
- CGP-110 — LA FAMILLE LAURIM ..... \$1.59
- LCP-1046 — CHANTONS NOËL, Brassard ..... \$2.99
- LM-2503 — RAOUL JOBIN — CANTIQUES ..... \$3.59

**DISQUES "PATHE"**  
FRANÇAIS  
12 "HI-FI LONG JEU RÉG. 4.45  
EXTRA SPECIAL **\$2.99**

- 6702 — Yvonne Printemps
- 6703 — Jean-Claude Pascal
- 6704 — Mélodies: Georges Thill
- 6705 — Roméo: Compagnons de la Chanson
- 6706 — Lucienne Boyer
- 6707 — Edith Piaf, Vol. 4
- 6708 — Annie Cordy et Luis Mariano
- 6709 — Luis Mariano chante
- 6710 — Yvette Horner — accordéon, no. 2
- 6711 — Marie-Albert: 13 valse romantiques
- 6712 — Gilbert Beaud, no. 4
- 6713 — Geo. Guétary, Vol. 3
- 6714 — Albert chante sa Provence
- 6715 — Tino Rossi chante V. Scotto, no. 2
- 6716 — Luis Mariano, Vol. 3
- 6717 — Jacqueline Boyer
- 6718 — Edith Piaf, Vol. 3
- 6719 — Maurice Chevalier
- 6720 — Marie-José Neuville no. 2
- 6721 — Marie-José Neuville no. 1
- 6722 — Compagnons de la Chanson, no. 1
- 6723 — Edith Piaf, Vol. 1
- 6724 — Tino Rossi, Vol. 1
- 6725 — Gloria Lasso, Vol. 1
- 6726 — Gilbert Beaud, Vol. 1
- 6727 — Luis Mariano, Vol. 1
- 6728 — Tino Rossi chante V. Scotto, no. 1
- 6729 — Gilbert Beaud, Vol. 3
- 6730 — Edith Piaf: Vol. 2
- 6731 — Gloria Lasso, Vol. 2
- 6732 — Mathé Albert, Vol. 2
- 6733 — Gilbert Beaud, Vol. 5
- 6734 — Geo. Guétary, Vol. 1
- 6735 — Yvette Horner, Vol. 1
- 6736 — Line Renaud, Vol. 2
- 6737 — Charles Trenet, Vol. 2
- 6738 — Annie Cordy, Vol. 1
- 6739 — Charles Trenet, Vol. 1
- 6740 — Gilbert Beaud, Vol. 2
- 6741 — Jean Sablon
- 6742 — Luis Mariano, Vol. 2
- 6743 — Geo. Guétary, Vol. 2
- 6744 — Line Renaud, Vol. 1
- 6745 — M. Albert: 13 valse viennoises
- 6746 — Tino Rossi chante V. Scotto, no. 2
- 6747 — Charles Trenet, Vol. 4
- 6748 — Maurice Chevalier
- 6749 — M. Albert: 13 berceuses et sérénades
- 6750 — Jean-Claude Pascal, Vol. 1
- 6751 — Annie Cordy, Vol. 2
- 6752 — René Louis Laforgue
- 6753 — Compagnons de la Chanson, Vol. 2
- 6754 — Orch. Frank Pourcel, Vol. 2
- 6755 — Orch. Frank Pourcel, Vol. 1
- 6756 — Tangos - Tino Rossi
- 6757 — Charles Trenet, Vol. 3
- 6758 — Gilbert Beaud, Vol. 3
- 6759 — Edith Piaf: Vol. 2
- 6760 — Gloria Lasso, Vol. 2
- 6761 — Mathé Albert, Vol. 2
- 6762 — Geo. Guétary, Vol. 2
- 6763 — Yvette Horner, Vol. 1
- 6764 — Line Renaud, Vol. 2
- 6765 — Charles Trenet, Vol. 2
- 6766 — Annie Cordy, Vol. 1
- 6767 — Charles Trenet, Vol. 1
- 6768 — Gilbert Beaud, Vol. 2
- 6769 — Jean Sablon
- 6770 — Luis Mariano, Vol. 2
- 6771 — Geo. Guétary, Vol. 1
- 6772 — Line Renaud, Vol. 1
- 6773 — M. Albert: 13 valse viennoises

**DISQUES FRANÇAIS BARCLAY**  
12 "HI-FI LONG JEU RÉG. 4.45  
SPECIAL **\$2.99**

- BLP-2002 Charles Aznavour au Canada
- BLP-2001 Charles Aznavour — "Je m'voyais déjà"
- BLP-2008 Récital Léo Ferré
- BLP-2006 Chansons interdites de Léo Ferré

**JACQUES BREL CHANTE**  
Les Bourgeois - Le Plat Pays - Zangra - Une Ile Madeleine - Bruxelles - Chanson Sans Paroles - Les Biches - Casse Pommes - La Statue - Rosa.

BLP-2011 **\$2.99**

**DISQUES COLUMBIA**  
FRANÇAIS  
12" Hi-Fi - Long-jeu - Rég. \$4.20  
EXTRA SPECIAL **\$2.99**

- FL-282 — Gilles Vigneault
- FL-280 — Pauline Julien
- FL-285 — Claude Léveillée
- FL-284 — Claude Gauthier
- FL-283 — Juliette Gréco
- FL-281 — Serge Gainsbourg
- FL-286 — Les Frères Jacques, No 3
- FL-279 — Tony Poncet, No 2
- FL-278 — Jacques Brel, No 3
- FL-276 — Sacha Distel, No 2
- FL-275 — Les Frères Jacques, No 1
- FL-274 — Francis Lemarque, No 1
- FL-273 — Yves Montand - Récital 1958
- FL-272 — Robert Lamoureux
- FL-271 — Guy Béart, No 1
- FL-270 — TIGUS et TIMOUSSE, No 2
- FL-267 — Les 4 Barbis
- FL-266 — Guy Béart, No 3
- FL-265 — Jacques Brel, No 2
- FL-264 — Danse - Yves Montand
- FL-263 — Lucienne Vernay - Chanson pour les enfants
- FL-262 — Sacha Distel, No 1
- FL-261 — Les 4 Barbis, No 2
- FL-260 — Francis Lemarque, No 1
- FL-259 — TIGUS et TIMOUSSE, No 1
- FL-258 — Yves Montand - Récital 1958
- FL-257 — Robert Lamoureux
- FL-256 — Guy Béart, No 1
- FL-255 — TIGUS et TIMOUSSE, No 2
- FL-254 — Les 4 Barbis
- FL-253 — Guy Béart, No 2
- FL-252 — Raymond Rouleau
- FL-251 — Tony Poncet, No 1
- FL-250 — Yves Montand
- FL-249 — Francis Lemarque, No 2
- FL-248 — Yves Montand
- FL-247 — Yves Montand
- FL-246 — Yves Montand
- FL-245 — Yves Montand
- FL-244 — Yves Montand
- FL-243 — Yves Montand
- FL-242 — Yves Montand
- FL-241 — Yves Montand
- FL-240 — Yves Montand
- FL-239 — Yves Montand
- FL-238 — Yves Montand
- FL-237 — Yves Montand
- FL-236 — Yves Montand
- FL-235 — Yves Montand
- FL-234 — Yves Montand
- FL-233 — Yves Montand
- FL-232 — Yves Montand
- FL-231 — Yves Montand
- FL-230 — Yves Montand
- FL-229 — Yves Montand
- FL-228 — Yves Montand
- FL-227 — Yves Montand
- FL-226 — Yves Montand
- FL-225 — Yves Montand
- FL-224 — Yves Montand
- FL-223 — Yves Montand
- FL-222 — Yves Montand
- FL-221 — Yves Montand
- FL-220 — Yves Montand
- FL-219 — Yves Montand
- FL-218 — Yves Montand
- FL-217 — Yves Montand
- FL-216 — Yves Montand
- FL-215 — Yves Montand
- FL-214 — Yves Montand
- FL-213 — Yves Montand
- FL-212 — Yves Montand
- FL-211 — Yves Montand
- FL-210 — Yves Montand
- FL-209 — Yves Montand
- FL-208 — Yves Montand
- FL-207 — Yves Montand
- FL-206 — Yves Montand
- FL-205 — Yves Montand
- FL-204 — Yves Montand
- FL-203 — Yves Montand
- FL-202 — Yves Montand
- FL-201 — Yves Montand
- FL-200 — Yves Montand
- FL-199 — Yves Montand
- FL-198 — Yves Montand
- FL-197 — Yves Montand
- FL-196 — Yves Montand
- FL-195 — Yves Montand
- FL-194 — Yves Montand
- FL-193 — Yves Montand
- FL-192 — Yves Montand
- FL-191 — Yves Montand
- FL-190 — Yves Montand
- FL-189 — Yves Montand
- FL-188 — Yves Montand
- FL-187 — Yves Montand
- FL-186 — Yves Montand
- FL-185 — Yves Montand
- FL-184 — Yves Montand
- FL-183 — Yves Montand
- FL-182 — Yves Montand
- FL-181 — Yves Montand
- FL-180 — Yves Montand
- FL-179 — Yves Montand
- FL-178 — Yves Montand
- FL-177 — Yves Montand
- FL-176 — Yves Montand
- FL-175 — Yves Montand
- FL-174 — Yves Montand
- FL-173 — Yves Montand
- FL-172 — Yves Montand
- FL-171 — Yves Montand
- FL-170 — Yves Montand
- FL-169 — Yves Montand
- FL-168 — Yves Montand
- FL-167 — Yves Montand
- FL-166 — Yves Montand
- FL-165 — Yves Montand
- FL-164 — Yves Montand
- FL-163 — Yves Montand
- FL-162 — Yves Montand
- FL-161 — Yves Montand
- FL-160 — Yves Montand
- FL-159 — Yves Montand
- FL-158 — Yves Montand
- FL-157 — Yves Montand
- FL-156 — Yves Montand
- FL-155 — Yves Montand
- FL-154 — Yves Montand
- FL-153 — Yves Montand
- FL-152 — Yves Montand
- FL-151 — Yves Montand
- FL-150 — Yves Montand
- FL-149 — Yves Montand
- FL-148 — Yves Montand
- FL-147 — Yves Montand
- FL-146 — Yves Montand
- FL-145 — Yves Montand
- FL-144 — Yves Montand
- FL-143 — Yves Montand
- FL-142 — Yves Montand
- FL-141 — Yves Montand
- FL-140 — Yves Montand
- FL-139 — Yves Montand
- FL-138 — Yves Montand
- FL-137 — Yves Montand
- FL-136 — Yves Montand
- FL-135 — Yves Montand
- FL-134 — Yves Montand
- FL-133 — Yves Montand
- FL-132 — Yves Montand
- FL-131 — Yves Montand
- FL-130 — Yves Montand
- FL-129 — Yves Montand
- FL-128 — Yves Montand
- FL-127 — Yves Montand
- FL-126 — Yves Montand
- FL-125 — Yves Montand
- FL-124 — Yves Montand
- FL-123 — Yves Montand
- FL-122 — Yves Montand
- FL-121 — Yves Montand
- FL-120 — Yves Montand
- FL-119 — Yves Montand
- FL-118 — Yves Montand
- FL-117 — Yves Montand
- FL-116 — Yves Montand
- FL-115 — Yves Montand
- FL-114 — Yves Montand
- FL-113 — Yves Montand
- FL-112 — Yves Montand
- FL-111 — Yves Montand
- FL-110 — Yves Montand
- FL-109 — Yves Montand
- FL-108 — Yves Montand
- FL-107 — Yves Montand
- FL-106 — Yves Montand
- FL-105 — Yves Montand
- FL-104 — Yves Montand
- FL-103 — Yves Montand
- FL-102 — Yves Montand
- FL-101 — Yves Montand
- FL-100 — Yves Montand
- FL-99 — Yves Montand
- FL-98 — Yves Montand</

LE CINEMA EN ANGLETERRE

Les films "noirs" remportent plus de succès que les films "roses"

NOUVEAUX FILMS, NOUVEAUX ACTEURS

Pendant des années, les films britanniques qui ont obtenu le plus de succès ont été les comédies légères dont la vedette est un acteur au talent exceptionnel: Alec Guinness. Citons à titre d'exemples: Kind Hearts and Coronets ("Noblesse Oblige"), The Lavender Hill Mob ("De l'Or en Barres"), The Lady Killers ("Tueurs de Dames"). Il s'agit certes d'un genre assez limité, mais ces films ont été particulièrement bien accueillis par la critique, ont attiré un nombreux public et sont encore fréquemment repris. Des comédies britanniques plus récentes, en particulier celles dans lesquelles jouent Peter Sellers, ces deux dernières années ont été incontestablement les films durs, réalistes, ou les valeurs traditionnelles sont mises en accusation, ou l'action se situe dans l'atmosphère sombre et méditative des milieux ouvriers des grandes villes industrielles et qui ont été réalisés par ce que l'on appelle la "nouvelle vague" des réalisateurs britanniques.

Look Back in Anger (Les Corps Sauvages), Saturday Night and Sunday Morning (Samedi Soir, Dimanche Matin) et A Taste of Honey (Un goût de miel) ont été les plus remarquables. Ces films s'efforcent de peindre les réalités de la vie moderne telles que les connaissances certains groupes sociaux, considérés jusque-là comme sans intérêt et peu susceptibles de comporter un attrait quelconque pour les spectateurs. Mais à la grande surprise des réalisateurs, ces films ont eu presque partout un énorme succès.

LA SOLITUDE DU COUREUR DE FOND

Le dernier film appartenant à ce genre est The Loneliness of the Long Distance Runner (La Solitude du coureur de fond) tiré d'une remarquable nouvelle d'Alan Sillitoe qui a également écrit Saturday Night and Sunday Morning. Le réalisateur est Tony Richardson qui a également signé Look Back in Anger et A Taste of Honey. Le rôle principal est joué par un autre excellent jeune acteur britannique, à qui l'on prédit un bel avenir, Cooch Wilson, à l'utilisant de flashback la plus judicieuse dont je me souviens. Dillys Powell écrit dans le Sunday Times que Richardson "a saisi avec justesse la psychologie d'une amère révolte sociale". La critique fait également l'éloge de Michael Redgrave dans le rôle du directeur ainsi que d'avis Bunnage dans celui de la mère.

franchir la limite qui sépare le "jeune homme en colère" du jeune malfaiteur. Il a grandi dans l'ennui et la misère sordide, devient voleur par choix, comme s'il s'agissait d'une chose normale et naturelle dans son cas. Il finit par être envoyé dans un "borstal", établissement de rééducation pour jeunes délinquants qui s'inspire des méthodes d'une école ordinaire. Soutenu par le directeur, il y devient un coureur à pied exceptionnel dans les courses de fond et représente le "borstal" dans une course à laquelle participent les élèves d'une école publique voisine. C'est alors qu'il exprime sa haine du monde de dans lequel la destinée l'a placé en perdant délibérément la course qu'il aurait pu facilement gagner, repoussant la chance qui lui est offerte de remporter un triomphe personnel, parce que c'est également un triomphe pour le directeur de la prison.

Dans le récit d'Alan Sillitoe d'où le film est tiré, c'est le jeune garçon lui-même qui raconte l'histoire d'une grande partie est consacrée aux pensées qui lui viennent à l'esprit pendant qu'il s'entraîne pour la grande course en parcourant des kilomètres dans la campagne, et pendant la course elle-même. Le réalisateur, Tony Richardson, a résolu la difficulté de traduire ces pensées en images grâce, selon les mots du critique cinématographique du Daily Mail, Cecil Wilson, à "l'utilisation de flashback la plus judicieuse dont je me souviens". Dillys Powell écrit dans le Sunday Times que Richardson "a saisi avec justesse la psychologie d'une amère révolte sociale". La critique fait également l'éloge de Michael Redgrave dans le rôle du directeur ainsi que d'avis Bunnage dans celui de la mère.

UNE REVELATION

Mais c'est incontestablement Tom Courtenay qui fait le succès de ce film. Fils d'un ouvrier aux docks, dans le Yorkshire, il est âgé de 25 ans. C'est, dit la critique, "un acteur né, à l'allure familière, à la bouche grénoise, avec une lueur de mépris dans les yeux". Miss Powell va même jusqu'à dire: "C'est Tom Courtenay qui anime tout le film et c'est dans ses moments les plus agressifs qu'il nous émeut avec le plus de force. Voilà ce qui me paraît être l'intérêt primordial et exceptionnel de ce film". Son petit visage buté est capable de s'éclairer brusquement d'un rire de gosse et de grimaces de clown.

Où est-il placé? Un peu à l'ouest de Bleury — tout près du Carré Philippe — en face du magasin Morgan — en face du théâtre du Nouveau-Monde c'est-à-dire dans un endroit d'accès facile aux gens habitant le Nord de la Ville. Outre Dame de Grâce et tout l'ouest de Montréal. Plus de mille bonnes places, atmosphère très parisienne, films de grandes classes... on vous en dira plus dans le prochain communiqué qui sera signé: Le Parisien.

Horaire des spectacles

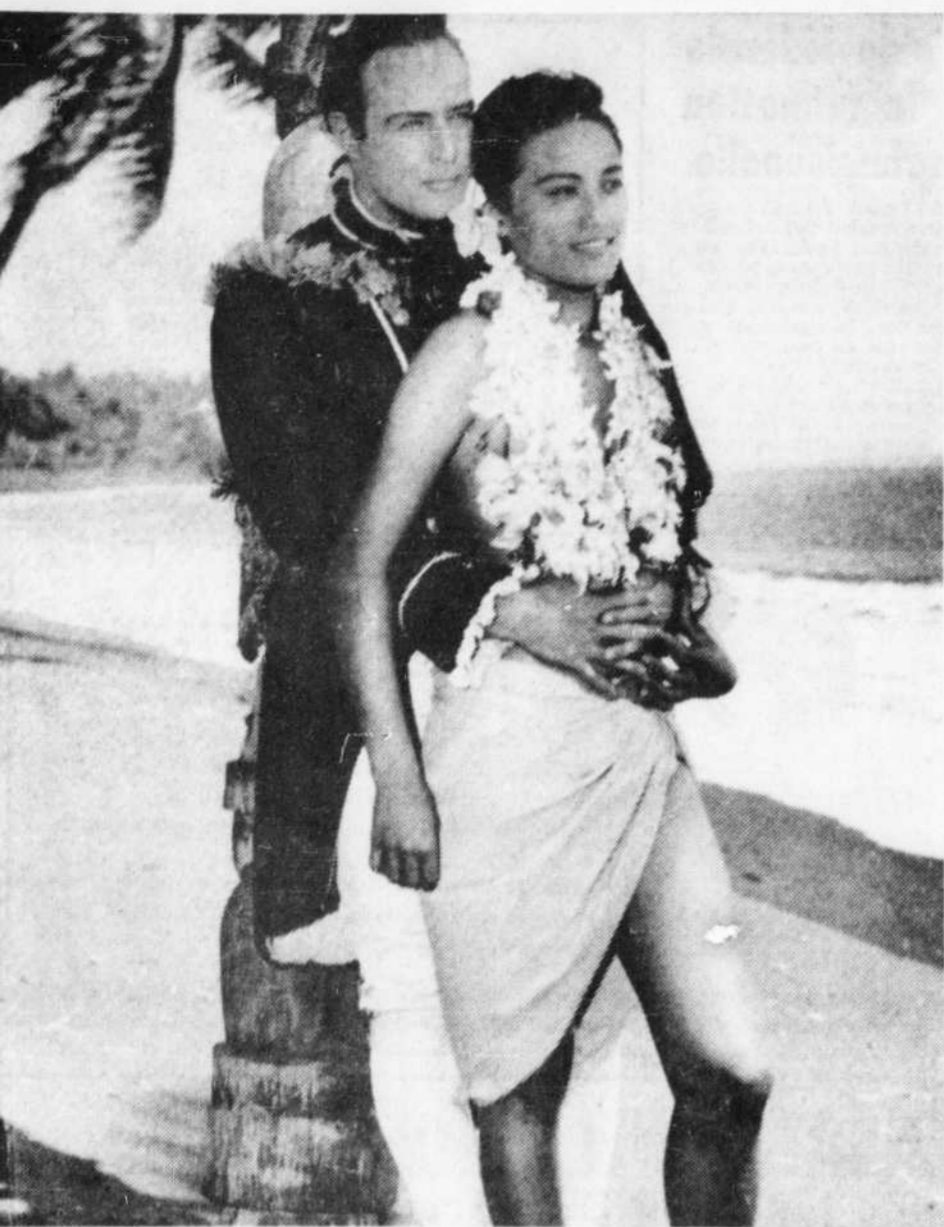
THEATRE
LA BOULANGERIE (Apprentis-Sorciers) — "Contes pour vivre et rêver" à 8h30; les jeu. ven. et sam., dim. à 7.30
LE GREGOIRE — "Du-Roi" 8h30 — Jeudi, vend., sam., dim. à 7.30
THEATRE DE L'ANSE — (Dorion) "Guillaume Le Confident" — Tous les soirs à 9h; sam. et dim., à 8h30. — Relâche vendredi.
THEATRE DU RIDEAU VERT — (Stella) "Qui s'y frotte, s'y pique" — sur semaine, à 8h30, dim., à 2h30 et 7h30.

CINEMA
ALOUETTE — "Mutiny on the Bounty" — mats: merc, sam., dim. et fêtes, 2h, p.m.; soirs: 8h, 10h, dim., 8h, p.m.
AVENUE — "On the Fiddle" — 1.25 - 3.25 - 5.25 - 7.30 - 9.30
BIJOU — "Cet Homme Est Dangereux" — 12.30 - 3.40 - 6.40 - 10.00 — "Votre Dévoué Blake" — 1.45 - 3.95 - 8.25.
CANADIEN — "Le Péché et la Honnêteté" — 2.15 - 5.20 - 8.20 — "Via Hala" — 12.45 - 3.50 - 7.00 - 10.05.
CAPITOL — "The Pigeon That Took Rome" — 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.10 - 7.20 - 9.25.
CENTRE D'ART DE L'ELYSEE — Salle "Alain-Resnais" — "Marty" 7.30 et 10.30; dim., 3.00 - 5.00 - 7.30 et 10.30 — Salle "Eisenstein" — "Marty".

CINEMA THEATRE IMPERIAL — "The Wonderful World of the Brothers Grimm" — soirs, à 8h30; mer et sam., à 2h et 8h30; dim., à 2h, 3h, et 8h30.
COMEDIE — CANADIENNE — "La Guerre des boutons" — sam. 7h - 9h — lun à vend., 7h - 9h.
"Aventure dans la baie d'Or" (pour les jeunes) — sam. — 10h.
DORVAL — (Salle Dorée) "War Lover" — 6.35 - 8.45 — Sam., dim., merc., 2.15 - 6.35 - 8.45 — (Red Room) "I Thank a Fool" — 6.45 - 9.00 — Sam., dim., merc., 2.15 - 6.45 - 9.00.
FRANCAIS — "L'Assassin Est Dans L'Annuaire" — 12.00 - 3.15 - 6.30 - 9.45 — "Le Monte Charge" — 1.40 - 4.55 - 8.10.
KENT — "The Sky Above the Mud Below" — 1.35 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.
LAVAL — "Patrouille dans le Pacifique" — 12.00 - 3.55 - 7.50 — "La Franciscaine et l'Amour" 1.35 - 5.30 - 9.25.

Le SYRIGORE
THEATRE DES VRAIS CONNAISSEURS
POUR LES FETES!
5 autres représentations
UBU-ROI
avec: Marcel Sabourin, Denise Morelle, etc...
la cavalerie et les marionnettes de l'Eglogue
Jeu: 27 déc.
Ven.: 21, 28 déc.
Sam.: 22, 29 déc.
Spectacle 8h30
Etudiants: demi-tarif - sauf sam.
2111, rue CLARK (près Sherbrooke) VI. 2-2061

RENE BERGE, ténor canadien qui a connu de grands succès à Rome, Paris, Marseille, Lyon, New-York et également à Montréal dans une récente production de "Roméo et Juliette" à côté de Pierrette Alarie et Wilfrid Pelletier; est le fondateur et le directeur de la "SERENADE" où dans l'ambiance chaleureuse d'un public distingué attentif et enthousiaste vous entendez vos airs d'opéra préférés interprétés par six de nos meilleurs artistes lyriques canadiens. Le spectacle est continué à partir de 8h45 p.m. Le dimanche à partir de 8h45 p.m., souper fin à prix spécial pour toute la famille. Relâche le lundi. L'entrée et le stationnement sont gratuits.
CAFE ANDRE, 2077 Victoria (près d'Eaton) Réservations: VI. 9-5038



UN BON SPECTACLE POUR LES FETES — "Mutiny on the Bounty", avec Marlon Brando et Tarita, qui poursuit sa carrière à l'Alouette, est particulièrement approprié à l'époque des Fêtes avec son caractère de fête tropicale, au pays séduisant des îles.

LE RIDEAU VERT
Ce soir 8h.30
Dimanche 2.30, 7.30
QUI S'Y FROTTE S'Y PIQUE!
J. Rata et R. Joubert
Mise en scène
Yvette Brind'Amour
Une soirée divertissante, particulièrement appropriée à l'époque des Fêtes.
Jean Hamelin, Le Devoir
La revue est une réussite, elle constitue un bon mola de succès.
Jean Héraud
REVUE excessivement drôle.
L. Sabbath, Miti Star
AU STELLA - VI. 4-1793
\$1.98 - 4664 St-Denis

L'ELYSEE - CINEMA D'ESSAI
35 ouest, MILTON, MH 18
DERNIER SOIR
Salle Alain Resnais
en version française
Salle Eisenstein
MARTY
L'oeuvre bouleversante qui révèle comme jamais avant la vie quotidienne américaine.
DEMAIN
Un chef-d'oeuvre d'un auteur incomparable
HITCHCOCK
VI. 2-6053

Yolande Piette-Rivard en récital sur les ondes de CKVL-FM
Demain à 1h.15, sur les ondes de CKVL-FM, la pianiste Yolande Piette-Rivard accompagnera la chorale de Ahuntsic que dirige Maurice Boisvin. D'autre part, elle jouera "la Veillée du nouvel an" de Schuman ainsi que deux pièces pour piano de Maurice Boisvin.

Nouveau cinéma français dans l'ouest
Depuis plusieurs années déjà, les Canadiens français déclaraient être obligés d'aller dans l'est de la ville pour voir un film français en version originale ou doublée. Les trajets sont longs, coûteux pour toute la famille. Bien souvent le petit écran de nos deux canaux français de Montréal remplaçait le grand, au désespoir des véritables cinéphiles. Maintenant il n'en sera plus ainsi!
Une enquête très sérieuse menée par les grandes compagnies propriétaires de Cinéma et les distributeurs de films, a prouvé que les francophones étaient assez nombreux dans l'ouest et le nord de la ville pour justifier un cinéma de langue française à l'ouest de Saint-Laurent.
Albert Finney, d'autant plus Dillys Powell, que le 19 janvier 1963 naîtra: "Le Parisien".

MUTINY ON THE BOUNTY
AN ANGLO PICTURE
Marlon Brando
Trevor Howard
Richard Harris
Spectacles à places réservées et prix
Mats: merc, sam., dim. et fêtes 7 p.m.
Merc: \$1.50 - Sam., dim. et fêtes \$2.00
Soirs: tous les jours à 8.30 - Dim. à 8 p.m.
Lundi à vend. \$2.00 - Sam., dim. et fêtes \$2.50
Attention: spécial aux groupes Téléphonez à M. B.T. MacDonald
Général ouvert tous les jours de 10 a.m. à 9 p.m.
Special des Fêtes, mats à 2h. du 25 déc. au 1er janvier
ALOUETTE
1111 CATHEDRAL & BLEURY (MONTREAL)
CE SOIR à 8h.30

Dernières chances de la voir...
DERNIERES SEMAINES
Tous les soirs à 8.30
DIM INCLUS
ENFANTS: 10 ans, admis aux matinées de 2 p.m.
MATINEES: mer. et sam. 2 p.m.
DIM: 2.5-8.30 pm
IMPERIAL
1430 BLEURY - INT. AV. 8-7102
RES: AV. 8-5803

Commençant demain
ST-DENIS-BIJOU
Votre dernière chance de voir ces deux grands succès
LE DROIT DE NAITRE
CEUX QUI NE DEVRAIENT PAS NAITRE
Aujourd'hui dernier jour
CET HOMME EST DANGEREUX
VOTRE DEVOUE BLAKE

Cinéma PLACE VILLE MARIE
Anything Can Happen When a Frenchman Takes You For a Ride...
"HI-OCTANE HILARITY!"
"ONE OF THE YEAR'S FUNNIEST!"
ROBERT DERY
COLETTE BROSSET
La Belle Américaine
How a Shimmering Chassis Can Snafu Your Life!
TIMES: 12.05 - 1.50 - 3.50 - 5.50 - 7.50 - 9.50
Three stories of the sevens...
ANITA KARBING
BONY SCHENKLER
SOPHIE LOREN
13e SEMAINE
HORAIRE: 12.10 - 2.50 - 5.45 - 8.30

LA Cigale au 55
RESTAURANT OPERA UNIQUE AU CANADA
Des chanteurs de grande classe forment le personnel qui chante l'opéra et l'opérette dans une atmosphère typique de chez nous.
SOUVENT IMITE JAMAIS EGALE
Table d'hôte \$2.50 de 4h. à 8h. p.m.
BAR COMPLET
Pas de frais d'admission minimum
Stationnement gratuit rue Elmer, à l'arrière du Théâtre St-Denis
MEMBRE AMERICAN EXPRESS DINER'S CLUB
AU LOUVAIN, foyer des grillades
1558 RUE SAINT-DENIS, angle de Montigny — VI. 4-2439

RESTAURANT
CHEZ "CLAIRETTE"
1456 DE LA MONTAGNE — Tel.: VI. 5-0690 (Près Burnside)
Cuisine Française
Toutes les bonnes spécialités servies avec les meilleurs vins
Diner d'affaires à partir de \$1.25
Permis complet de la Régie des Alcools Spectacle tous les soirs (dimanche excepté)
Diner des fêtes de \$3.00 et \$4.00
24 décembre 8 heures p.m.
31 décembre 9 heures p.m. avec spectacle
1er janvier 9 heures p.m. avec spectacle

THEATRE LA BOULANGERIE
5140 rue De Lanaudière
CONTES POUR VIVRE OU REVER
"Un spectacle de premier ordre" Jean Hamelin
Ce soir 8h.30 — LA. 3-2454

Savez-vous que...
Jacques Becker, Cartier-Bresson et Luchino Visconti ont été assistants de Jean Renoir au tournage du film.
UNE PARTIE DE CAMPAGNE à l'affiche aujourd'hui au cinéma ORPHEUM

la plus grande VICTOIRE du RIRE!
un film d'YVES ROBERT
LA Guerre DES BOUTONS
D'LOUIS PERGAUD
PRIX JEAN VIGO 1962
À LA COMÉDIE CANADIENNE
TINTIN S'EN VIENT
UN 1-3339

samedi à 10h. et 2h.
un programme pour les jeunes
L'AVENTURE DANS LA BAIE D'OR et LE BALLON ROUGE
A LA COMEDIE CANADIENNE UN. 1-3339

DÈS DEMAIN!
POUR TOUTE LA FAMILLE!
Le plus grand Spectacle du Siècle!
CHARLTON HESTON - JACK HAWKINS
HAYA HARAREET - STEPHEN BOYD
TECHNICOLOR
TOUS LES JOURS — 2 REPRÉSENTATIONS
Matinée 1.30 p.m.; Soirée 8.00 p.m.
Les enfants de 10 ans et plus, sont admis en Matinée seulement
ADMISSION: ADULTE... Prix réguliers
ENFANT... En tout temps 65
FRANCAIS RIVOLI
GRANADA PAPINEAU
A L'ORPHEUM
LE MEILLEUR PROGRAMME A MONTREAL POUR LES AMATEURS DE CINEMA

UNE PARTIE DE CAMPAGNE
CUBA SI
UN COEUR COMME CA
L'AMOUR DE LA VIE
L'AMOUR DE LA LIBERTÉ
L'AMOUR DE LA REALITÉ
RENSEIGNEMENTS: VI. 5-7149 — VI. 9-2153



Au Comité féminin du GALA DU COMMERCE, événement mondain qui aura lieu à l'hôtel Reine-Elisabeth, le 18 janvier. Apparaissent sur cette photo, de gauche à droite: Mmes Paul Vaillancourt, Marcel Vircent, présidente du comité féminin et Gisèle Vézina Noël, secrétaire du Conseil de l'association des diplômés de l'école des Hautes Etudes commerciales de Montréal.

Une ex-championne aime à vivre à la campagne

SAN LUIS, Californie — Une femme autrefois connue comme une fameuse sportive, l'ex-championne américaine de tennis, Helen Wills Moody Knott, vient de célébrer son 57e anniversaire de naissance.

D'ordinaire, on n'entend guère parler d'elle, car son existence se poursuit paisiblement à son ranch de San Luis.

Cependant l'ancienne vedette dans le domaine du tennis n'a pas perdu son intérêt en ce qui concerne le sport et la pratique encore, pour s'amuser dit-elle, de même qu'elle suit les activités des plus grands joueurs de tennis de l'heure.

Elle s'adonne également à la chasse et à la pêche, avec son mari, Aidan Knott, qui fut autrefois l'un des meilleurs joueurs de polo en Grande-Bretagne.

L'ex-championne devient paysagiste à ses heures et, à l'occasion, rédige des articles pour certaines revues. Après avoir gagné son titre le plus important en 1921, elle accumula les succès.

Au cours des premières quatorze années de sa brillante carrière, elle connut une célébrité mondiale.

En 1935, elle gagnait la victoire contre Helen Jacobs, dans le dernier de ses six championnats Wimbledon, en simple.

Née à Berkeley, en Californie, elle commença à jouer au tennis dès son jeune âge, et à 15 ans, elle gagnait le premier des championnats junior aux Etats-Unis, en plus du titre de la côte du Pacifique.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE

Itinéraire d'une statue de la Vierge dans quatre siècles d'histoire

Soeur Saint-Damase-de-Rome, directrice du Centre Marguerite-Bourgeoys, conférencière invitée

Grâce à la cordialité de la direction du Château de Ramezay, les membres de la Société historique de Montréal y ont tenu leur dernière réunion de 1962, mardi dernier.

A la grande salle de l'histoire demeure, l'assistance a écouté avec beaucoup d'intérêt la conférencière invitée, Soeur Saint-Damase-de-Rome, de la Congrégation de Notre-Dame, directrice du Centre Marguerite-Bourgeoys, qui a fait survoler à son auditoire quatre siècles d'histoire...

Elle a justifié la valeur historique de la statuette de Notre-Dame de Bon-Secours donnée à Marguerite Bourgeoys en 1672, statue qui comptait alors près de cent ans d'existence.

Elle s'agissait aussi de retracer les étapes que les épreuves de toutes sortes ont multipliées pour cette modeste statue de six pouces, sculptée dans un chêne de Montaugu, en Bretagne, statue qu'on vénère encore à la maison-mère de la Congrégation de Notre-Dame, tout près du tombeau de la bienheureuse Marguerite Bourgeoys.

Rien n'est resté en doute. Tout a été vérifié grâce à une documentation très sûre, puisée en diverses archives. Des documents photographiques pourraient être consultés par les membres de la Société.

La conférence terminée, Soeur Saint-Damase-de-Rome en présenta le résumé au moyen de projections sur écran lumineux: reproductions du sanctuaire de Montaugu, de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours à diverses époques, des maisons-mères de la Congrégation de Notre-Dame, de la statue elle-même, photographiée sous différents angles, pour en faire admirer tous les détails.

Une aimable surprise marqua la fin de la réunion: les auditeurs ont pu admirer ce trésor historique lui-même, la statuette Notre-Dame de Bon-Secours dans la modeste niche primitive. Elle faisait belle figure au vieux château de Ramezay qui compte tant de souvenirs historiques de l'époque de Marguerite Bourgeoys.

documentaires photographiques pourraient être consultés par les membres de la Société.

La conférence terminée, Soeur Saint-Damase-de-Rome en présenta le résumé au moyen de projections sur écran lumineux: reproductions du sanctuaire de Montaugu, de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours à diverses époques, des maisons-mères de la Congrégation de Notre-Dame, de la statue elle-même, photographiée sous différents angles, pour en faire admirer tous les détails.

Une aimable surprise marqua la fin de la réunion: les auditeurs ont pu admirer ce trésor historique lui-même, la statuette Notre-Dame de Bon-Secours dans la modeste niche primitive. Elle faisait belle figure au vieux château de Ramezay qui compte tant de souvenirs historiques de l'époque de Marguerite Bourgeoys.

Rien n'est resté en doute. Tout a été vérifié grâce à une documentation très sûre, puisée en diverses archives. Des documents photographiques pourraient être consultés par les membres de la Société.

La conférence terminée, Soeur Saint-Damase-de-Rome en présenta le résumé au moyen de projections sur écran lumineux: reproductions du sanctuaire de Montaugu, de la chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours à diverses époques, des maisons-mères de la Congrégation de Notre-Dame, de la statue elle-même, photographiée sous différents angles, pour en faire admirer tous les détails.

Une aimable surprise marqua la fin de la réunion: les auditeurs ont pu admirer ce trésor historique lui-même, la statuette Notre-Dame de Bon-Secours dans la modeste niche primitive. Elle faisait belle figure au vieux château de Ramezay qui compte tant de souvenirs historiques de l'époque de Marguerite Bourgeoys.

Rien n'est resté en doute. Tout a été vérifié grâce à une documentation très sûre, puisée en diverses archives. Des documents photographiques pourraient être consultés par les membres de la Société.

La couture chez soi



Impossible de trouver corsage plus chic et plus jeune d'allure et légèrement blouse. Rien de mieux pour commencer la nouvelle année que cette petite robe faite de laine ou d'un tissu de coton.

Le patron imprimé n° 9137 est offert pour les tailles juvéniles: 10, 12, 14, 16 et 18. La grande robe requiert 2 vgs et 3 huitièmes d'un tissu de 54 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 50 sous au Service des Patrons "LE DEVOIR", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste.

Soirée de NOËL à l'européenne

Pour souligner la fête de la nativité de Notre Seigneur et sa valeur messianique, la Communauté de route Charles-de-Foucauld a préparé une soirée de Noël à laquelle le public est cordialement invité. L'entrée sera libre.

Cette célébration se déroulera lundi, le 24 décembre, à 10 h. 30 du soir, à l'auditorium de l'école Cardinal-Neuman, 4805, rue Christophe-Colomb, angle Gifford.

Le programme s'ouvrira par quelques Noëls, chantés par Carole Palmer, afin de souligner la dimension historique de cette naissance. Puis, les Routiers présenteront un mystère de Noël intitulé: "A LA RENCONTRE DU MESSIE", avec des poèmes dramatisés de Péguy, Supervielle, Baudelaire, Michaud, Eluard, Jouve, Eliot et Claudel. La genèse du monde, le destin de l'humanité au milieu des misères de ce monde, la promesse d'une délivrance à ce peuple qui plie sous le joug de son péché, tels sont les thèmes évoqués dans ce choix de poèmes.

Le mystère de Noël sera suivi de la messe de minuit, célébrée par l'abbé Jean-Marie Lafontaine, aumônier des Syndicats nationaux de Montréal.

Une réception suivra la cérémonie religieuse, afin de prolonger la joie de cette nuit-là.

Plusieurs signes indiquent qu'il y a un public de plus en plus désireux d'aller à la rencontre "du Seigneur qui vient". C'est ce public qui est cordialement invité à cette soirée de Noël. Prière d'arriver à l'auditorium dès 10 h. 30.

Les cartes de Noël et leur nouvel aspect chrétien

D'après M. Don-lid S. P. ter, président de Courts Hallmark Cards, moins de cinq pour cent des cartes de Noël tombent dans la catégorie des souhaits humoristiques que les Canadiens aiment tant échanger en fin d'année.

En d'autres termes, leur proportion atteint près de 50 p. 100 des cartes de souhaits.

A coup sûr, beaucoup de cartes de Noël ont encore, cette année, un caractère humoristique mais il s'agit, explique M. Porter, d'un humour aimable, cordial, familier comme l'aiment les Canadiens. Le type d'humour noir, existentialiste de certaines cartes modernes est, évidemment déplacé à l'époque des Fêtes.

M. Porter souligne que la caractéristique la plus notable des cartes de Noël, cette année, est l'abondance des sujets religieux tout elles s'inspirent. Cette tendance, bien entendue a toujours existé mais elle semble se prononcer d'année en année. Certaines cartes offrent des citations de l'Écriture sainte.

D'autres ont pour sujet des reproductions de tableaux célèbres d'un caractère religieux ou s'en inspirent. Un grand nombre de cartes demeurent

dans la tradition en présentant des symboles chrétiens comme des clochers d'églises. En général elles marquent un retour très net à l'esprit chrétien qui inspirait les cartes de Noël du passé.

M. Porter est d'avis que cette évolution provient pour une bonne part des pressions exercées, par certaines Églises qui veulent rappeler à tous que Noël est essentiellement la fête de l'Enfant-Dieu. Cette année, jusqu'aux papiers d'emballage et autres accessoires arborent des motifs religieux.

M. Porter termine en disant qu'à son avis, les gens ne font que se remettre dans le véritable esprit de Noël: "Le Christ est toujours parmi nous".

L'art d'être toujours bien mise

KANSAS CITY — Le secret pour être toujours bien vêtue, c'est de concentrer son attention sur un seul conseil donné par Noëmi Johnson, spécialiste en vêtements et textiles à l'université de Kansas.

Et voici les suggestions qu'elle offre quant au choix d'un vêtement. On doit se poser d'abord ces questions: la robe ou le costume en question est-il en tissu imprimé? comporte-t-il beaucoup d'ornements? y a-t-il une couleur qui prédomine?

Dans l'affirmative, ce vêtement en lui-même sera en quelque sorte le centre d'attraction et se complètera par un chapeau très simple et une paire d'escarpins sans fantaisie, de même qu'un sac à main de ligne sobre et dépourvu d'ornement.

D'autre part, si le costume ou la robe, est de couleur unie et de tissu uni, le point d'intérêt sera mis en valeur dans l'un des trois accessoires suivants: un chapeau garni joliment, parfois d'une broche scintillante, un sac à main ou des souliers d'une couleur plus brillante et inusitée.



Saint-Nicolas, les présidents et présidentes de la fête de l'arbre de Noël, organisée par l'Association des dames auxiliaires de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu, pour la 7e année consécutive, au bénéfice des 3.100 patients non visités de l'institution.

La fête traditionnelle de NOËL pour les patients non visités de l'hôpital Saint-Jean-de-Dieu

3.100 pensionnaires ont reçu au moins un colis enrubanné des mains de Saint-Nicolas à mitre dorée et barbe blanche

C'était Noël, dimanche dernier à St-Jean-de-Dieu! Une foule enthousiaste remplissait l'auditorium où se déroulait le dépouillement de l'arbre de Noël en faveur des patients non-visités de l'hôpital.

Cette fête clôturait la "campagne du cadeau de Noël", présidée, cette année par Mlle Pierrette Champoux et organisée annuellement par l'Association des auxiliaires de St-Jean-de-Dieu, que préside Mme Maurice Pépin.

Près de 3.000 cadeaux emballés et enrubannés, disposés avec art, au milieu des sapins illuminés formaient un brillant fond de scène au trône sur lequel avait pris place le bon St-Nicolas en personne. Musique et chansons et allocutions ont animé la réunion.

En long défilé, les patients, enfants et adultes, vinrent à tour de rôle, recevoir leurs "cadeaux de Noël" des mains de St-Nicolas lui-même.

Tant et tant de visages souriants ou tristes, neutres parfois, visages oubliés de ces trop nombreux patients non visités de St-Jean-de-Dieu! En cet après-midi de dimanche ils retrouvèrent tous, une famille aimante et attentive à leur plaisir, née de la bonté du coeur des dames auxiliaires de l'hôpital.

Parmi les religieuses présentes on mentionne les RR. SS. Paul-Alexandre et Berthe-Yolande, et le Rév. Père Beaujeu, curé de St-Jean-de-Dieu.

Notons que les dames auxiliaires se sont de nouveau rendus à l'hôpital au cours de la semaine afin de remettre d'autres cadeaux de Noël, aux nombreux patients qui n'ont pu assister à la fête qui se déroulait en leur honneur dimanche dernier.

Enquête sérieuse sur le Postafen

OTTAWA — La direction des aliments et drogues du Canada tente de retracer un médicament qui aurait peut-être causé des malformations congénitales chez les bébés, en Suède. Ce médicament s'appelle le Postafen, mais les directeurs ont déclaré qu'il n'était pas vendu au Canada sous ce nom.

De toute façon, le directeur a fait parvenir un message aux fabricants pharmaceutiques belges pour demander si le Postafen pouvait être distribué au Canada sous un différent nom.

Le bureau de direction des aliments et drogues a également approché les autorités médicales suédoises pour en apprendre davantage au sujet de ces prétendus cas de malformations congénitales.

Le Postafen a été décrit par le bureau médical de Suède comme étant un médicament utilisé contre le mal de mer et parfois prescrit aux femmes pour éviter les malaises de la grossesse. En Angleterre, ce médicament est connu sous le nom d'Ancolan.

L'EAU D'EVIAN

L'eau de la source Cachat provient d'une nappe souterraine issue de massifs alpestres. Le lit de cette nappe est formé par des roches d'origine glaciaire. Son plafond est protégé par une très épaisse couche d'argile qui limite les infiltrations et permet ainsi au cours de sa lente filtration sous pression au contact des sables glaciaires d'acquiescer des ions calcium et magnésium ainsi que des oligo-éléments. Sa légèreté et sa diffusibilité la rendent recommandable comme eau digestive et le coupage du lait du bébé.

buvez l'eau d'EVIAN



Nouvel hôtel de ville de la municipalité de Pont-Viau

La Cité de Pont-Viau annonce l'ouverture officielle de son nouvel hôtel de ville, dont les fêtes d'inauguration auront lieu les 12 et 13 janvier prochains.

L'édifice, qui est entièrement terminé, répond aux besoins administratifs les plus précis et aux exigences techniques les plus complètes.

Tous les citoyens de Pont-Viau seront alors invités à visiter leur magnifique hôtel de ville.

L'unique liqueur que vous pouvez déguster de tant de façons

Tia Maria LIQUEUR DE CAFÉ de la Jamaïque

Four de merveilleux copeaux de café — dans vos consommations préférées — sur la crème glacée — dans votre café — ou toute autre. Différents Essais — vous serez séduits!



Petites annonces du "Devoir"

APPARTEMENT À LOUER MIAMI BEACH, FLORIDE — 8010, avenue Collins, Mary Annette Villa, face à la p. te, appartement complet, 3 pièces, lingerie, aussi studio, 2 pièces, quelques minutes, église catholique. 17-1-63

ARGENT DEMANDE PETITS PRETS, \$1,000, \$1,500, \$2,000, demandés en première hypothèque 100% garantie. Intérêt intéressant. Landlord Acceptance Corp., U.N. 1-5428.

À LOUER De suite, bel appartement, 6 pièces, chauffées, à usage professionnel si désiré, terrain de 3200 m. est, Sherbrooke. Pour visiter téléphoner après 5 heures à CHESNER 7-4339. 1-1-63

AUTOMOBILES M POUR PLUS D'AGRÈMENT AU VOLANT... ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTIEN GRACE À UN PRÉFÉRE COÛTEUX, COMFORTANT EN ASSURANCE-VIE, DE LA

ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTIEN GRACE À UN PRÉFÉRE COÛTEUX, COMFORTANT EN ASSURANCE-VIE, DE LA

ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTIEN GRACE À UN PRÉFÉRE COÛTEUX, COMFORTANT EN ASSURANCE-VIE, DE LA

ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTIEN GRACE À UN PRÉFÉRE COÛTEUX, COMFORTANT EN ASSURANCE-VIE, DE LA

ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTIEN GRACE À UN PRÉFÉRE COÛTEUX, COMFORTANT EN ASSURANCE-VIE, DE LA

ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTIEN GRACE À UN PRÉFÉRE COÛTEUX, COMFORTANT EN ASSURANCE-VIE, DE LA

ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTIEN GRACE À UN PRÉFÉRE COÛTEUX, COMFORTANT EN ASSURANCE-VIE, DE LA

ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTIEN GRACE À UN PRÉFÉRE COÛTEUX, COMFORTANT EN ASSURANCE-VIE, DE LA

ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTIEN GRACE À UN PRÉFÉRE COÛTEUX, COMFORTANT EN ASSURANCE-VIE, DE LA

ACHETEZ UNE VOITURE NEUVE DES MAINTIEN GRACE À UN PRÉFÉRE COÛTEUX, COMFORTANT EN ASSURANCE-VIE, DE LA

Dernières représentations de "L'Avventure dans la Baie d'Or"

Séances spéciales pour les jeunes

Votre dernière chance de conduire des enfants à des séances de cinéma spécialement organisées pour eux pour voir "L'Avventure dans la Baie d'Or" et "Le ballon rouge" vous est offerte samedi, le 22 décembre, tel qu'annoncé déjà.

Un grand intérêt a été éveillé par ce cinéma offert aux enfants et même des adultes y sont retournés pour leur propre plaisir. Deux réussites du cinéma français et du cinéma tchèque, qui sont comme de beaux albums chargés de poésie pour l'oeil et de fraîcheur pour l'esprit.

Ces films sont présentés à la Comédie canadienne, 84 ouest, rue Sainte-Catherine, samedi, le 22 décembre, à 10 h. de l'avant-midi et à 2 h., en matinée.

Information: UUniversity 1-3339.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes 'CFTM-TV, Canal 10' and 'CBFT - Canal 2'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '11.10 CINEMA "Si, zanne découche"' and '12.40 FERMETURE'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '1.00 Musique' and '1.00 LONG MÉTRAGE'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '3.00 Votre cuisine, Madame' and '3.15 Votre enfant, Madame'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '4.00 Bobino' and '4.30 La Boîte à surprise'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '5.00 CINEMA INTERNATIONAL' and '5.30 CINEMA INTERNATIONAL'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '6.00 CINEMA INTERNATIONAL' and '6.30 CINEMA INTERNATIONAL'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '7.00 CINEMA INTERNATIONAL' and '7.30 CINEMA INTERNATIONAL'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '8.00 CINEMA INTERNATIONAL' and '8.30 CINEMA INTERNATIONAL'.

Table with 2 columns: Time and Program Name. Includes '9.00 CINEMA INTERNATIONAL' and '9.30 CINEMA INTERNATIONAL'.

Les mots croisés du "DEVOIR"

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

1 Horizontalement: 1-Mouvement circulaire autour d'un objet rond. 2-Alimentation. 3-Joint. 4-Habitude mauvaise - Qui ne suit que la mode. 5-Mer - Perception d'un sens. 6-Sentiment de vengeance sur une offense non oubliée. 7-Durée - Il est désordonné - Article. 8-Avec un certain retard. 9-Romains - Stoppés. 10-Joue son rôle à l'église. 11-Au monde - Conjonction. 12-Parcours - Portées plus haut.

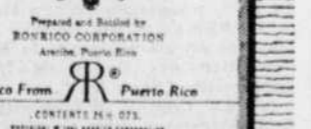
2 Verticalement: 1-Listes détaillées. 2-Personne d'un âge très avancé. 3- Qui ont tout perdu - Solidification due au froid. 4-Plantes piquantes. 5-En Chaldée - Prénom. 6-Plante textile - Maladie nerveuse. 7-Conjonction - Travaillent la glèbe. 8-Se transforme - Préfixe - Etalon de mesure. 9-Fin d'infinif - Fils de Noël - Saison.

3 Horizontalement: 10-Au monde - Sans voile - Négation - Préposition. 11-Décorates. 12-Sorte d'ancien cabriolet - Personnel - Marque l'absence.

4 Solution d'hier: Horizontalement: 1-PHONOGRAPHES. 2-OASIS - EURENT. 3-NIE - SACRE. 4-DERNIERE - EST. 5-PARIS - TOI. 6-RAS - NOM - IO. 7-AMI - DIVAN. 8-TE - CARNAVAL. 9-SEOURS. 10-OLIM - TES. 11-NIEE - REEL. 12-EST - SUE - SUR. Verticalement: 1-PONDERATION. 2-HAIE - AME. 3-OSER - SI DONS. 4-NI - NP - LIT. 5-OSSIAN - ASIE. 6-AERODROMES. 7-RECIRMINE. 8-AURES - VAUTRE. 9-PRE - NAVRE. 10-HE - ET - NASSES. 11-EN - SOI - LU. 12-STATION - BU.

5 Importé de Porto Rico: Ronrico LE RHUM DE LA NOBLESSE

Le voici...léger...sec...!



Le voici...léger...sec...!

Le voici...léger...sec...!

La Cie Dupont du Canada L'année dépensera \$10,000,000. en expansions

potins financiers

La Bourse de Londres affiche encore une allure erratique hier. La Bourse de Toronto avait perdu en fermeture une partie de sa vigueur initiale. La Bourse de Montréal...

"As GM goes, so goes the market" selon un axiome courant sur la Bourse de N.-Y. Or comme General Motors a touché hier un sommet...

H. Corby Distillery Ltd a tenu son assemblée annuelle ces jours-ci. Son rapport annuel fut adopté par les actionnaires à l'unanimité...

M. R.G.D. Lafferty, de Lafferty, Hardwood & Co., a été élu, hier, membre de la Bourse de Montréal.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

C.K.P. Developments Inc. signerait un contrat d'ici une semaine. C.K.P. Developments Inc a fait savoir à la Bourse de Montréal...

Cuvier Mines fera des sondages au diamant incessamment. R.P. Mills, président de Cuvier Mines Ltd., rapporte que les travaux de sondage au diamant sur les anomalies géochimiques...

Fonds F.I.-C. Inc. lance une émission initiale de \$3,600,000.00, car son capital autorisé est de \$15,000,000.00

Crédit Interprovincial Inc. offre officiellement, ce matin, en souscription au public une nouvelle émission de 360,000 actions classe "A" de Fonds F.I.-C. Inc. constituée en corporation le 15 octobre 1962...

Genérosités de la Banque d'Épargne

- \$8,000.00 distribués aux institutions de charité. La Banque d'épargne de la cité et du district de Montréal vient de distribuer la somme de \$8,000.00...

Cours des changes

Table of exchange rates for various countries including Africa, Europe, and Asia.

À noter...

Les unités de Laurentide Financial Corp. Ltd ont été inscrites hier sur la Bourse de Toronto. Nickel Mining & Smelting Corporation a avisé la Bourse Canadienne qu'elle a acheté de The Geo-Technical Development Company Ltd 41 claims miniers dans la région du lac Gordon...

A son usine de Kingston

La compagnie Du Pont du Canada a annoncé aujourd'hui qu'elle va entreprendre immédiatement un vaste programme d'expansion et de modernisation de son usine de nylon située à Kingston (Ontario).

Bourse de Montréal

Les banques et les services publics, bien orientés. Les banques ont pris la vedette hier en Place locale. Les autres groupes indexés ont également progressé.

Fonds Mutuels

Table of mutual fund performance including All-Can Div, American Growth Fund, and others.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data including values, sales, and price changes for various stocks.

Mines Hors-Listes

Table of off-listed mining stocks including Alab, Aconic, and others.

Denrées alimentaires

MONTREAL. — Cours des denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture. Oeufs: prix de gros aux centrales de campagne...

Cours du dollar

MONTREAL. — Le dollar américain cotait hier 63c. Le livre sterling cotait de \$3.01 9-16 à \$3.01 11-16.

DIVIDENDES

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd. \$1.5625 l'action privilégiée de série A et \$1.4375 l'action privilégiée de série B.

Cours de l'or

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$85.07 1/2 à l'achat et \$85.09 1/2 à la vente.

Bourse de New-York

NEW-YORK. — General Motors a pris la vedette hier en Place new-yorkaise, en hissant à un nouveau sommet le cours de l'ensemble de la cote.

Bourse de Toronto

Le marché minier avançait difficilement. TORONTO. — La hausse du marché s'est accentuée hier en Place torontoise.

Cours du dollar

MONTREAL. — Le dollar américain cotait hier 63c. Le livre sterling cotait de \$3.01 9-16 à \$3.01 11-16.

DIVIDENDES

Alberta Gas Trunk Line Co. Ltd. \$1.5625 l'action privilégiée de série A et \$1.4375 l'action privilégiée de série B.

Cours de l'or

LONDRES. — Cote de l'once d'or fin en argent américain sur le marché européen: \$85.07 1/2 à l'achat et \$85.09 1/2 à la vente.

Bourse de New-York

NEW-YORK. — General Motors a pris la vedette hier en Place new-yorkaise, en hissant à un nouveau sommet le cours de l'ensemble de la cote.

Hausse du taux d'intérêt à 3.94%

Contre 3.84% précédemment, pour les Bons du Trésor. OTTAWA. — La Banque du Canada a annoncé hier que le taux d'intérêt sur la vente de \$95,000,000 de bons du Trésor est passé à 3.94 pour cent.

Moyennes de Toronto

Table of Toronto market averages for various indices.

Moyennes de N.-Y.

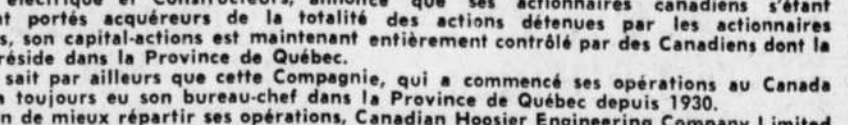
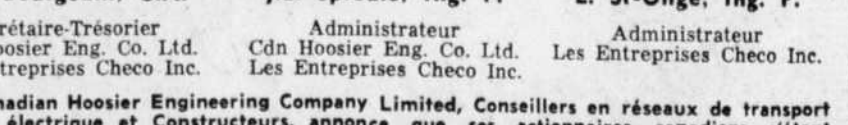
Table of New York market averages for various indices.

Dow Jones

Table of Dow Jones index data for various sectors.

Canadian Hoosier Engineering Company Limited

ANNONCE L'ACQUISITION DE SON CAPITAL-ACTIONS PAR DES CANADIENS ET LA FORMATION DE "LES ENTREPRISES CHECO INC."



Canadian Hoosier Engineering Company Limited, Conseillers en réseaux de transport d'énergie électrique et Constructeurs, annonce que ses actionnaires canadiens s'étant récemment portés acquéreurs de la totalité des actions détenues par les actionnaires américains...

NOMINATIONS A DOMTAR PACKAGING



M. P. J. Bernard

M. G. F. Wilcox

M. H. E. Bailey

M. H. J. Ostrowski

DOMTAR Packaging Limited annonce les nominations suivantes: M. Paul J. Bernard au poste de directeur général, mise en marché; M. Geoffrey F. Wilcox, directeur de la fabrication et du service de génie; M. Harry E. Bailey, contrôleur; et M. Henry J. Ostrowski, directeur technique.

DOMTAR Packaging comprend la Division Hinde and Dauch qui fabrique des produits de carton ondulé et de fibre dans neuf grandes villes du Canada; la Division Bell-Kilgour qui fabrique des sacs en papier et une grande variété de produits connexes à East Angus et à Windsor Mills (P.Q.) (centres de vente et de distribution dans les grandes villes canadiennes); et la Division des Spécialités en Carton qui produit des boîtes, planches, des contenants pour aliments liquides et des contenants cylindriques en fibre à Leaside et Chatham (Ont.) et à Montréal (P.Q.). DOMTAR Packaging Limited est une filiale de Dominion Tar & Chemical Co. Ltd.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE ASSOCIEE' and 'Cm Net'. Lists various stocks and their prices.

Moyennes des obligations à N.-Y.

Table showing average bond yields for New York, with columns for 'Moyenne', '1961', '1962', and '1963'.

Norac Finance Corporation Ltd.

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de 16 1/2 cents par action sera versé le 15 janvier 1963 aux détenteurs d'actions Classe A inscrits au registre le 28 décembre 1962 à la fermeture des bureaux. Par ordre du Conseil le secrétaire, Oswald STANLEY

A. Renaud & Cie Ltee

Courier en valeurs. Commandes exécutées sur tous les marchés. 200 ouest, rue St-Jacques Montréal - VI. 4-2886

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Large table of stock market data for Toronto, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cm Net'. Lists various stocks and their prices.

American Stock Exchange

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for the American Stock Exchange, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cm Net'.

Titres au Comptoir

Table of stock market data for 'Titres au Comptoir', including columns for 'Cm Net' and listing various securities.

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE' and 'Cm Net'.

LES VALEURS LES PLUS ACTIVES

Table listing the most active stocks, including columns for stock names and their respective values.

NOUVEAU PRESIDENT CHEZ PFIZER CANADA



M. J.H. FLYNN

M. Joseph H. Flynn a été nommé président de Pfizer Canada, une des principales maisons de fabrication de produits pharmaceutiques, chimiques, agricoles et vétérinaires, de même que de produits brevetés. Auparavant général-gérant de la tête de tous les services et opérations, M. Flynn succède au docteur W.A. Bullen qui a quitté le Canada pour occuper un poste supérieur auprès des filiales de Pfizer International.

PRETS HYPOTHECAIRES

Tercé et 2ième hypothèque (jusqu'à 10 ans) Achat balances prix de vente Améliorations domiciliaires

CREDIT M.-G. INC.

Siege social: 31 SAINT-JACQUES OUEST Montréal Québec Victor 2-1788 Tel.: 527-4664

Pourquoi ne pas offrir à vos vendeurs la possibilité d'augmenter leurs revenus... et les vôtres... en 1963?

"Le Guide du Vendeur professionnel"

par Gérard Godbout, B.A.M.Sc.Com. professeur à la Faculté de Commerce de l'Université Laval

Un texte de 600 pages — en 2 volumes, couvrant toutes les phases de la formation du vendeur. PRIX \$10.00 Les Editions du Vendeur professionnel Enr. 925 Chemin St-Louis, Québec 6

PICON C'EST BON. A horse logo. DEPUIS 1837. Une liqueur raffinée de France d'un goût tout à fait particulier.

COMPTABLES AGRÉÉS

Advertisement for Chartered Accountants of Quebec. Lists various firms and their services, including J. A. W. Archambault & Associés, Deschamps & Grothé, etc.

# Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

## On n'est pas encore convaincu...

que je suis un athlète en parfaite condition physique... que je marche des milles et des milles pour sauver le peu de souffle qu'il me reste... que j'ai des muscles de nouveau-né qui ne demandent qu'à s'étirer, se détendre... que je pourrais affronter Sonny Liston... que je pourrais jouer 36 trous de golf en compagnie de Nicklaus et Palmer... que ce serait pour moi un exercice tout indiqué, avant le petit déjeuner, que d'accomplir la traversée du lac St-Jean aller-retour... que je serais matériel aux Jeux de l'Empire, bécane aux mollets... que je serais la fine fleur du fleuret parfait, bien masqué, il va sans dire... que je pourrais être le tenant d'une bonne demi douzaine de médailles d'or aux prochains jeux olympiques... en tant qu'homme-poison, homme-éclair du cent mètres, tout-puissant marathoneux, "sauteurs" d'clôtures, pardon, sauteur à la perche en fibre de verre, elles sont plus résistantes, — lanceur de marteau, catapulteur de disque... on est loin d'être convaincu de tout cela puisque je reçois à l'instant ma carte de membre honoraire de la Palestre Nationale! Allons, parents, le voilà le cadeau idéal pour les jeunes...

## Les Européens, pas des peureux ordinaires...

C'est un titre qui peut surprendre au premier abord mais vous allez vous y faire et je suis certain que vous allez vous rallier à mon raisonnement fort simpliste d'ailleurs. Dissons tout de suite que ce n'est pas moi qui l'ai écrite, mais eux; eux, les Européens, plus précisément les Tchèques, ce qui élimine ipso facto tous les autres Européens si fort pointilleux sur une question aussi litigieuse. Quand on s'attaque aux Européens, faut choisir ses mots en conséquence. Nous autres, et notre "joui", il faut de temps à autre faire semblant cependant de parler comme eux, aussi bien qu'eux... enfin passons! Donc, les Tchèques sont des peureux et ils le proclament dans leurs journaux par dessus le marché. Témoin, le compte rendu de la partie de hockey qu'ils viennent de gagner, aux dépens de nos touristes de prédilection les Quakers de Saskatoon, au compte de 4 à 1, en "secondes notes" si l'on peut dire après, une première fois, les avoir plumés 9 à 4, qui disait que les Canadiens avaient essayé de "les terrifier!" Rappelons que les Quakers ont subi deux défaites aux mains des Suédois, 7-0 et 13-3. Je crois plutôt qu'on a voulu leur chanter ironiquement: "Qui a peur du gros méchant loup..."

## Les importations du Canada...

Pourquoi s'en formaliser, rouspéter et tirer à hue et à dia quand s'est la vogue de le faire, quand c'est la mode? et vous savez tous la finalité qu'exprime ce mot de mode quand il est invoqué en dernière ressource par la gent féminine. "Que veux-tu que je te dise de plus mon cher petit amour de mari? je le sais que ce manteau est laid... mais c'est la mode, alors..." Je gage que vous avez tous entendu ce langage là déjà! comment rattacher ça aux sports? facile mon cher Watson! La Place des Arts a son Américain de contrôleur... le CNR a son célèbre Écosais de contrôleur... et vous pensez que devant cette vague qui déferle dans l'importation de produits ultra nécessaires, le monde du sport va demeurer coi? va tout accepter sans faire son petit effort? non, mais, pour qui prenez-vous les gens du sport? des nouilles? des gens incapables de suivre la mode? qui ne savent pas se plier aux exigences des courants d'opinions populaires? de ceux qui ne savent pas dire et faire comme tout le monde? que non! M. Drew, à Londres, vient d'approuver l'engagement d'UN INSTRUCTEUR NATIONAL pour le Canada, qui s'occupera uniquement de notre petite santé physique: M. Geoff Dyson qu'il s'appelle. Ça va certainement nous faire du bien... même si on a l'air Anglais...

## Toboggan

TORONTO PC — Montréal, Toronto, London et Harrison, Ont., représenteront le Canada au tournoi mondial toboggan qui aura lieu près d'Innsbruck, en Autriche, le mois prochain. La chose a été annoncée hier par Charles Rathgeb, instructeur et gerant de l'équipe.

L'équipe de neuf membres, qui partira pour l'Europe le 8 janvier, comprendra notamment Victor Emery, Peter Kirby, Purvis McDougall, Douglas Anakin et David Hobart, de Montréal.

M. Rathgeb a déclaré que les participants aux jeux olympiques de 1964 seront choisis parmi les membres de l'équipe.

## Liston cherche à écarter Patterson

CHESTER, PA. — Qui sera le prochain adversaire du champion du monde Sonny Liston? ou aura lieu la rencontre et surtout quand aura-t-elle lieu? autant de mystères que les agences de publicité vont essayer de déchiffrer avec des milliers d'hypothèses toutes plus plausibles les unes que les autres.

Sonny Liston comme tout le monde le sait s'est engagé par contrat avant sa rencontre avec Patterson à lui accorder sa revanche s'ils le détrônait; cette partie du contrat s'est faite sans difficulté aucune! Mais depuis les choses ont changé. Pas que Liston ne veuille pas donner sa chance à Patterson de reprendre son

## Thompson, Leonard deux ambassadeurs de bonne entente!

MEXICO CITY — La magnifique performance de Stan Leonard et Alvie Thompson a souligné d'avantage les liens étroits entre le Canada et le Mexique lors du récent omnium national de golf du Mexique. Les représentants des deux pays ont affirmé qu'il s'agissait d'un autre geste positif visant les bonnes relations entre les deux pays autant au point de vue économique que culturel.

Alfonso Estrada, président de l'association de golf du Mexique, a déclaré que les joueurs canadiens ont affiché une tenue excellente. "Thompson et Leonard ont terminé respectivement troisième et quatrième et ces deux athlètes ont causé une très bonne impression sur le parcours et à l'extérieur. Nous tenons à remercier la Mison Seagram à Montréal et les dirigeants de l'association canadienne pour avoir fait un choix aussi judicieux", de dire Estrada.

Frank L. Marshall, vice-président de l'exécutif de la Maison Seagram, qui a contribué largement au prix de \$15,000 en plus de défrayer les dépenses des joueurs canadiens, a souligné

que l'omnium du Mexique avait été parfaitement bien organisé. "Ce tournoi se compare avantageusement à toutes les grandes compétitions auxquelles nous sommes associés à travers le monde", dit-il. Il a aussi fait l'éloge de Thompson et Leonard pour leur performance dans cet événement sportif international.

Des douleurs à l'estomac ont handicapé Leonard sur le dernier neuf trous comme il a terminé avec un 75. Il avait déjà réussi des rondes de 70-72-70 et a gagné \$1,000. Thompson, qui a battu Leonard comme le champion du PGA le mois d'août dernier, était un coup seulement en arrière du gagnant commençant le dernier jour avec des rondes de 70-73-68.

C'est Tony Lema qui a décroché les grands honneurs. Ce joueur de San Leandro, Calif., avait fait sensation du golf aux États-Unis, il s'est assuré la coupe Seagram une autre fois avec le sept sous la normale avec 281. Il y a 27 ans et il est une marine de Korea à commencer la troisième ronde en première place et a jamais retourner.



Tony Lema de San Leandro, Cal., reçoit la coupe Seagram, pour la seconde année consécutive, des mains d'Alfonso Estrada, président de l'Association mexicaine de golf et de Frank L. Marshall, vice-président de la compagnie Seagram Overseas Corporation. Alvie Thompson de Toronto et Stan Leonard de Vancouver ont fini respectivement en troisième et quatrième place.

## Le Québec récolte la part du Lion

MONTREAL — Les courses au trot et à l'ambie, aux pistes locales de Richelieu et Blue Bonnets, rapportent gros en bourses aux propriétaires et ceux de la province de Québec ont le meilleur et d'embée, à ce point de vue, soit avec environ 65 pour cent. Des 35 pour cent qui restent, on peut dire qu'ils sont allés en presque totalité à la province d'Ontario puis les propriétaires des États-Unis n'ont obtenu qu'une part infime, insignifiante même.

Le tout signifie que l'argent des bourses, \$1,431,499 à Richelieu et \$988,456 à Blue Bonnets pour un total de \$2,379,955, est resté au Canada, soit dans les provinces de Québec et d'Ontario.

\$27,425; l'écurie Drummond de Drummondville, \$19,499; l'écurie de la Ferme Lapinière de Brossard, \$18,142; l'écurie Place d'Armes de Montréal, \$14,097; l'écurie Herménilde Gilbert de Chicoutimi, \$10,793; l'écurie Terrebonne Priam de Terrebonne, \$10,295; l'écurie de Réal et Pierre Roussin de Chomedey, \$8,853.

Les propriétaires d'Ontario et Van Allen de Kempville de la province de Québec ont rapporté le plus d'argent avec \$34,091. L'écurie de J. J. Stewart & Cons de Peterborough vient ensuite avec \$21,813. Puis c'est l'écurie Rowland de Newton Robinson avec \$17,813. Les écuries William Hubert & Sons de London, T. & S. de Vankleek Hill, Johnston de Dresden, Northwood de Pembroke et Madawaska de Antiprviennent avec des bourses de plus de \$10,000 jusqu'à \$15,000.

## St-Viateur

Lors du programme double régulier de la ligue de hockey Amicale St-Viateur Inc., au Centre sportif Paul Sauvé lundi dernier, les clubs Deschênes & Fils et O'Keefe ont remporté chacun une brillante victoire pour prendre la deuxième place du classement seulement à deux points des meneurs. Dans la première joute le Deschênes a triomphé de A. Billet au compte de 4 à 2 et dans la seconde joute le O'Keefe a remporté sa troisième joute consécutive en triomphant du Montreal Forged par le compte de 3 à 2.

Ce fut l'un des meilleurs programmes doubles depuis bien longtemps. Dans la première rencontre Godon donna l'avance au A. Billet après 8 minutes de jeu dans la première période. Roger Long, joueur obscur du Deschênes & Fils égalisa les chances moins de 47 secondes avant la fin de la période. Dans la deuxième engagement sur un effort individuel Roland Pouliot redonna l'avance au A. Billet au bout de 7 minutes. Et encore une fois sur un autre effort individuel Maurice Doyon nivela le compte avec moins de 23 secondes à jouer dans cette deuxième période. Dans l'engagement final des points de Perras et Rozon permirent au club Deschênes & Fils de remporter la victoire. Fait à souligner Dave Britt et Pierre-Paul Martel, les deux gardiens de buts ont brillé durant toute la joute.

Dans le second engagement le club O'Keefe, jouant brillamment sur la défensive même sans les services de Denis Jacques, banni du jeu au début du troisième engagement pour avoir frappé l'arbitre, réussit à triompher des puissants "jaunes" du gerant Jean Vanier. Serge Fortin brilla autant à l'attaque que sur la défensive, il réussit les deux premiers buts de son club. Denis Jacques réussit le troisième du O'Keefe. Pour les perdants Mongeau et Lalongé déjouèrent Jacques Desbiens. Encore une fois les deux gardiens Desbiens et Coulombe furent sensationnels.

**SOMMAIRE**  
Deschênes et Fils (4) — A. Billet (2)  
1—A. Billet: Godon (Pouliot, Maille) 8:10

## Ken Hubbs et Aspromonte

CINCINNATI PA — Le joueur de deuxième but Ken Hubbs, du Chicago, et le joueur de troisième but Bob Aspromonte, du Houston, qui ont établi des records pour le par-1962, ont dû se contenter d'un ties consécutives sans erreur en rang inférieur dans les moyennes défensives de la LN.

Hubbs, qui a affiché une moyenne de .983, vient après Frank Bolling, du Milwaukee, à .989, et Bill Mazeroski, du Pittsburgh, à .985.

Quant à Aspromonte, il est devancé par Don Hoak, du Pittsburgh, maintenant du Philadelphie, dont la moyenne de .969 est supérieure à la sienne de .967.

Hubbs, la meilleure recrue de l'année, a évolué pendant 78 parties sans commettre de bêtise, améliorant ainsi l'ancien record établi par Bobby Doerr, des Red Sox de Boston en 1948, soit 78 joutes. Les 57 parties sans erreur d'Aspromonte ont brisé l'ancienne fiche de 54 réussies par Stan Hack, du Chicago, en 1942.

Joe Adcock, du Milwaukee, s'est avéré le meilleur joueur de premier coussin avec une moyenne de .997, tandis que son coéquipier Del Grandall domine les receveurs à .994. Les autres meneurs sont l'arrêt-court Jose Pagan, du San Francisco, à .973; le voltigeur Tony Gonzalez, du Philadelphie, avec une moyenne parfaite de 1.000, ainsi que le lanceur Dallas Green, du Philadelphie, qui a accepté 45 chances sans bêtise.

Chez les équipes, Milwaukee a affiché une moyenne défensive de .980, suivie de St-Louis, à .979, Philadelphie, Chicago, San Francisco et Cincinnati ont connu le même rendement avec des moyennes de .977.

2-Deschênes: Longo (Godin)	14:13
Punitions: Gagnon 4:08, Piperino 11:48, Saraceno 12:50, Rozon 14:06	
Deuxième période	
3-A. Billet: Pouliot (Deschênes, Rozon)	7:56
4-Deschênes: Doyon (Perras)	14:37
Punitions: Laurence 9:35, Martineau 13:20	
Troisième période	
5-Deschênes: Perras (Godin, Rozon)	1:19
6-Deschênes: Rozon (Godin, Perras)	7:23
Punitions: Doyon 2:03, Desy 9:39, Desy et Saraceno 14:23, Pouliot et Doyon (majeures) 15:00	

**SOMMAIRE**  
O'Keefe (3) — Montreal Forged (2)

Première période						
1-Mtl Forged: Mongeau (Galarneau, Lalongé)	6:29					
2-O'Keefe: Fortin (Macreos, Jacques)	11:29					
Deuxième période						
3-O'Keefe: Fortin (Macreos, Deschênes)	1:01					
4-O'Keefe: Jacques (Fugère)	9:50					
5-Mtl Forged: Lalongé (Galarneau, Messier)	11:18					
Troisième période						
Aucun point						
Punitions: J. Rodier 0:56, Denis Jacques 0:56 (match), A. Fugère 3:26, Lacombe, Deschênes et ay Desjardins 10:16						
CLASSEMENT						
Mtl Forged	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Deschênes	4	4	0	30	42	8
O'Keefe	4	4	0	39	46	8
A. Billet	3	5	0	43	56	6

# Plait à l'oeil! Plait au goût! Plait à vos amis!



Voici une présence nouvelle que tout le monde appréciera aux réceptions des Fêtes:

## La nouvelle bière douce LAURENTIDE

UN PRODUIT DE CHEZ NOUS - UN PRODUIT MOLSON

# COGNAC MARTELL

L'un des meilleurs produits du sol et du soleil de France

**MARTELL** **MARTELL**  
★★★ *Cordon Bleu*

Un cognac célèbre en France... recherché dans le monde entier.

C'est la quintessence du Cognac... un digestif d'un bouquet incomparable.

MIS EN BOUTEILLE À COGNAC, FRANCE

## Noire stade

M. Valmore Gratton, s'adressant aux anciens de Ste-Marie, a déclaré que la ville de Montréal aura pour 1967 un stade dont la capacité variera entre 65,000 et 85,000 sièges. De cette façon, Montréal pourra tenter d'obtenir par la suite les Jeux olympiques. Le site, — non encore choisi, — sera entouré d'édifices qui seront utilisés dans les cadres de l'exposition.

## FORUM

Samedi, le 22 décembre à 8 heures p.m.

Ligue de Hockey Nationale

### CHICAGO — vs — CANADIENS

Sièges terrasse à \$1.75 en vente aujourd'hui, de 10h. a.m. à 9h. p.m. Admission générale à \$1.75 et \$1.50 aussi en vente aujourd'hui. Entrée générale à \$1.25 en vente samedi soir, à 7h. au guichet de la rue Saint-Luc.

## FORUM

Ce soir à 8h.15

LA LIGUE DE HOCKEY METROPOLITAINE

### SOREL — vs — N.-D.-G.

Prix: Entrée générale .50 — Enfants .25

Billets en vente ce soir à 7h.

# Cavalcade SPORTIVE

par Gérard Gosselin

Les ciels de l'hiver sont plus réjouissants que ceux de l'été car en crevant, ils répandent sur la terre cette blancheur qui se renouvelant sans cesse, cache et recouvre les saletés de la ville. On n'a pas toujours compris la poésie et la réalité de la neige. Autrefois, l'hiver et son cortège de froid et son amoncellement de neige réduisaient les premiers colons à l'isolement. On en profitait pour resserrer les liens de la famille qui vivait autour du poêle, qui se reposait des labeurs de l'été et de l'automne et qui préparait lentement le retour de la belle saison. On hasardait bien quelques timides sorties en raquettes, les enfants se roulaient dans la neige autour de la maison. Mais la seule sortie était la randonnée hebdomadaire en carriole pour la messe du dimanche.

Mais à la ville, cette ouate froide et chatoyante que les petits regardent tomber avec émerveillement à travers la fenêtre, est devenue un handicap, puisqu'elle nuit au citadin qui doit aller travailler à tous les jours, au bureau ou à l'usine. On inventa alors des machines pour se débarrasser de ces amas qui entravent la circulation. On la fit fondre. On la transporta dans des lieux abandonnés. De sorte qu'en 1962, après une tourmente, l'homme des villes peut continuer à vaquer à ses occupations. Le progrès a atteint les campagnes et dessert toutes les routes. Si bien qu'après avoir réduit à son minimum le caractère désagréable de la neige, on l'accepte aujourd'hui d'une toute autre façon.

A ceux qui préchent un complément de formation par le sport de participation, la neige est devenue un atout de grande classe. Comme on glissait en traîneaux et en bobsléighs, il y a des décennies, l'homme a appris à descendre les pentes à ski, à glisser sur la neige à travers bois et campagnes. C'est ainsi que la jeunesse d'aujourd'hui prend des exercices salutaires et purifie ses poumons dans la grande nature froide et accueillante. C'est donc la santé qui entre par toutes les pores de la peau.

Je laisse à mon camarade Rénéal Boothman de vous prodiguer les techniques de ce sport dont il est un expert. Je ne puis toutefois m'empêcher de suivre avec enthousiasme les ébats des jeunes d'aujourd'hui qui, le teint frais, les joues roses, l'oeil vif, se livrent à ce sport si caractéristique de leur fraîcheur, qui encadre si bien les élan spontanés de tant de vigueur retenue, qui écrivent avec leurs arabesques sportives des poèmes de santé et de détente.

Y a-t-il plus beau spectacle que celui de la petite famille qui part à l'assaut des collines et de la montagne et qui va se confier aux pentes de ski de nos régions propices? Après les longues sessions d'examen de la jeunesse qui étudie, après le fatigant travail dans les bureaux surchauffés ou le labeur de l'usine, après les longues sessions devant l'appareil de télévision, quelle provision de force et de santé ne trouve-t-on pas à passer une journée dans l'air pur de décembre ou de janvier, dans la quiétude de la campagne enneigée, dans la joie pure et saine qui purifie le sang et repose du va-et-vient quotidien de la ville?

Je ne parle évidemment pas du ski de chalet. Mais je pense en ce moment à l'Auberge du P'tit Bonheur du R.P. De la Sablonnière, au lac Quenouilles. Située dans un décor de rêve, elle accueille dans une atmosphère quasi familiale une pléiade de jeunes gens qui savent trouver, dans la nature, royale à cet endroit, les plaisirs et satisfactions de leur âge. Les promiscuités douteuses de certains hôtels ne sont pas au programme. On se réunit au P'tit Bonheur pour faire du ski, pour des plus beaux paysages d'hiver, chanter des airs folkloriques devant le foyer, après une longue journée d'exercices revigorants, et sous le fumet de la tourtière ou de la dinde.

## Transaction

Les Hornets de Pittsburgh ont conclu une entente avec le club d'Edmonton, de la ligue de l'Ouest, en vertu de laquelle six joueurs sont impliqués.

La transaction avait failli tomber à l'eau quand les trois

joueurs d'Edmonton, Lou Maroon, Chuck Holmes et Warren Hynes, menacèrent de retourner chez eux plutôt que de se rapporter à Pittsburgh.

Les joueurs de Pittsburgh impliqués sont Jack Price, Ray Ross et Nom Corcoran.

## Hornsby se remet

CHICAGO — Roger Hornsby, le meilleur droitier de tous les temps, a fait de rapides progrès à la suite d'une légère attaque cardiaque consécutive à une opération mineure la semaine dernière.

Hornsby s'est fait extraire une cataracte à l'oeil gauche le 10 décembre dernier, puis, vendredi, son coeur a failli produisant une faiblesse au bras et à la jambe gauches.

Son médecin a révélé que Hornsby pouvait maintenant bouger son bras et sa jambe. On ignore quand il sortira de l'hôpital.

Hornsby, qui a remporté le championnat des frappeurs de la Ligue Nationale à sept reprises, occupait une chambre en face de celle de Ted Lyons, ex-lanceur étoile, hospitalisé en même temps que lui pour la même raison.

## Branch Rickey est de retour

PITTSBURG. — Branch Rickey est très heureux de revenir à la direction d'une équipe de baseball, à la veille de son 87e anniversaire de naissance.

Rickey s'est dit surpris d'avoir été engagé comme conseiller des Cardinals de St-Louis, car il avait pris sa retraite. Cependant, il est heureux d'être de retour.

Jadis à la tête d'un mouvement pour l'établissement d'une troisième ligue majeure, la Continentale, Rickey a déclaré qu'il ne croyait pas que les Cards avaient assez de réserves pour aspirer au championnat.

Selon lui, ils ont besoin de renforts au monticule et au champ extérieur afin de parer à toutes éventualités. Rickey affichait un air rayonnant de santé.

# Grâce à Plante, Canadien fait match nul

- Plante obtient une assistance sur le but de Rousseau
- Geoffrion sauve la situation pour le Canadien
- Toronto demeure deux points en avant du Tricolore
- Bower est très efficace de son côté



## HOCKEY

Hier, le Canadien a fait match nul avec les Maple Leafs de Toronto. Comme à l'accoutumée, le Canadien a joué en lion à la troisième période et dut passer son temps à racheter une foule d'erreurs de tactique et de technique par des sursauts malheureusement trop courts qui rappelaient le Canadien des beaux jours.

C'est Claude Provost qui fait la première charge arrêtée par Johnny Bower.

Lou Fontinato mérite la première punition du match pour avoir fait trébucher un adversaire.

Sur une mise au jeu, un coup de billard a donné à Toronto le premier but de la partie. Frank Mahovich accepta la passe de Litzenberger qui avait relayé la rondelle dès le coup de sifflet qui commençait le jeu, pres de Jacques Plante.

La foule protesta quand Gilles Tremblay se fit enlever alors qu'il était en position de compter et que l'officiel n'infligea aucune sanction à Toronto.

En infligeant une mise en échec à Billy Harris, Jean Gauthier se blessa, pendant qu'il se tortait sur la glace, l'arbitre n'arrêta même pas le jeu.

Bil Hicke manqua une belle chance après un jeu préparé par Henri Richard. Puis ce fut au tour de Geoffrion de manquer de précision.

Le Canadien garde l'avantage du jeu.

Enfin, il essuya une barrage nourri de la part des Leafs, qui envahissaient la zone du Canadien comme on entre dans un moulin à vent.

La tenue du Canadien faisait presque pitié.

Toronto devenait d'autant menaçant que le Canadien paraissait perdu.

En dégageant, Fontinato passa à un adversaire pour forcer Plante à d'autres proesses.

Jean Bellevue prépara ce qui devait être le but égalisateur quand il traversa toute la patinoire, déjouant tous ses adversaires, pour passer à Gilles Tremblay qui déjoua nettement Bower. Jean-Guy Talbot obtint une assistance sur ce but.

Après une série d'omissions devant Jacques Plante, Dickie Duff porta le compte à 3-2 avec l'aide de Dave Keon et George Armstrong.

Carl Brewer fut puni au début de la troisième période pour avoir accroché... une attaque du Canadien, suivie d'une autre, à quatre, puis à cinq, puis... une punition presque décernée par la foule à Tim Horton... puis après un échange de politesses entre les joueurs du Canadien, Bill Hicke.

Au lieu de passer à Talbot à la pointe, fait une mauvaise passe qui envoia la rondelle jusqu'à côté de Jacques Plante.

L'arbitre laisse passer un accrochage aux Leafs, puis alors qu'on retient Henri Richard et que les clubs sont au complet, Robert Rousseau continue le jeu pour déjouer Johnny Bower.

Quand Jacques Plante mérita une assistance sur ce but, ce fut un tonnerre d'applaudissement de la foule.

Il y avait un peu de sarcasme dans ces applaudissements à cause de l'absence de certains joueurs d'avant.

La joie fut de courte durée, car Toronto reprit les devants avec Dick Duff, sur des passes de Dave Keon et Carl Brewer, à 6:35.

Un coup à bout portant de Geoffrion est arrêté miraculeusement par Bower qui fait maintenant des prodiges, devant le Canadien qui cherche au moins à niveler le pointage.

Rousseau, Gilles Tremblay et Bellevue en font voir de toutes les couleurs à Bower, qui est impeccable.

Bernard Geoffrion, fatigué de tant de tergiversation se chargea de ranimer les espoirs du club et de donner un peu de vie aux spectateurs avec un but spectaculaire, après avoir accepté des passes de Don Marshall et Ralph Backstrom.

Dès le retour au jeu, Geoffrion fit une autre montée mais Backstrom manqua la cible, pendant que ce dernier, avant reçu la rondelle dans le visage, prit le chemin de la clinique... l'arbitre n'imposa aucune sanction.

Un instant plus tard, Gilles Tremblay manqua la cible par une couple de poices.

En fin de partie, alors que le Canadien bourdonnait autour de Johnny Bower, Carl Brewer rabattit son bâton en pleine figure de Robert Rousseau. La foule hurla son mécontentement et Buffey consentit enfin à infliger une majeure au joueur des Leafs.

Une échauffourée débuta derrière le banc des Leafs impliquant plusieurs spectateurs, mais les constables retablirent l'ordre.

## Etat critique de Machen

## Boston cause une surprise aux Red Wings

DETROIT — Les Bruins de Boston ont causé une surprise aux Red Wings de Detroit hier soir sur la glace de l'Olympia même en les battant au compte de 5 à 3 lors d'une joute où l'avantage a constamment changé de mains.

Un but de Toppazzini à la troisième période a finalement donné l'avantage aux Bruins à 4 à 3 et lorsque dans un effort de dernière heure que l'on peut qualifier de désespéré les Red Wings ont retiré

## Buffalo Québec

SOMMAIRE Première période 1-Detroit: Howe (12) 1-0 2-Montréal: Richard (11) 1-0 3-Boston: McKenney (10) 1-0 4-Québec: Williams (9) 1-0 5-Toronto: Gadsby (7) 1-0 6-Buffalo: Gosselin (6) 1-0 7-Montreal: G. Tremblay (5) 1-0 8-Toronto: Duff (4) 1-0 9-Québec: Atwell (3) 1-0 10-Buffalo: Gosselin (2) 1-0 11-Montreal: G. Tremblay (1) 1-0 12-Québec: Atwell (0) 1-0 Deuxième période 1-Detroit: Howe (13) 1-0 2-Montréal: Richard (12) 1-0 3-Boston: McKenney (11) 1-0 4-Québec: Williams (10) 1-0 5-Toronto: Gadsby (8) 1-0 6-Buffalo: Gosselin (7) 1-0 7-Montreal: G. Tremblay (6) 1-0 8-Toronto: Duff (5) 1-0 9-Québec: Atwell (4) 1-0 10-Buffalo: Gosselin (3) 1-0 11-Montreal: G. Tremblay (2) 1-0 12-Québec: Atwell (1) 1-0 Troisième période 1-Detroit: Howe (14) 1-0 2-Montréal: Richard (13) 1-0 3-Boston: McKenney (12) 1-0 4-Québec: Williams (11) 1-0 5-Toronto: Gadsby (9) 1-0 6-Buffalo: Gosselin (8) 1-0 7-Montreal: G. Tremblay (7) 1-0 8-Toronto: Duff (6) 1-0 9-Québec: Atwell (5) 1-0 10-Buffalo: Gosselin (4) 1-0 11-Montreal: G. Tremblay (3) 1-0 12-Québec: Atwell (2) 1-0 Période supplémentaire Aucun but ARRÊTÉS: JOHNSON 14 11 13-38 SAWCHUK 8 8 6-20 Assistance: 7,995

## Transaction

Les Hornets de Pittsburgh ont conclu une entente avec le club d'Edmonton, de la ligue de l'Ouest, en vertu de laquelle six joueurs sont impliqués.

La transaction avait failli tomber à l'eau quand les trois

## Branch Rickey est de retour

CHICAGO — Roger Hornsby, le meilleur droitier de tous les temps, a fait de rapides progrès à la suite d'une légère attaque cardiaque consécutive à une opération mineure la semaine dernière.

Hornsby s'est fait extraire une cataracte à l'oeil gauche le 10 décembre dernier, puis, vendredi, son coeur a failli produisant une faiblesse au bras et à la jambe gauches.

Son médecin a révélé que Hornsby pouvait maintenant bouger son bras et sa jambe. On ignore quand il sortira de l'hôpital.

Hornsby, qui a remporté le championnat des frappeurs de la Ligue Nationale à sept reprises, occupait une chambre en face de celle de Ted Lyons, ex-lanceur étoile, hospitalisé en même temps que lui pour la même raison.

## Branch Rickey est de retour

PITTSBURG. — Branch Rickey est très heureux de revenir à la direction d'une équipe de baseball, à la veille de son 87e anniversaire de naissance.

Rickey s'est dit surpris d'avoir été engagé comme conseiller des Cardinals de St-Louis, car il avait pris sa retraite. Cependant, il est heureux d'être de retour.

Jadis à la tête d'un mouvement pour l'établissement d'une troisième ligue majeure, la Continentale, Rickey a déclaré qu'il ne croyait pas que les Cards avaient assez de réserves pour aspirer au championnat.

Selon lui, ils ont besoin de renforts au monticule et au champ extérieur afin de parer à toutes éventualités. Rickey affichait un air rayonnant de santé.

## Etat critique de Machen

NAPA, Calif. — Eddie Machen est dans un état très troublé, selon les autorités de l'institut de santé dans lequel il se trouve depuis près d'une semaine.

Le Dr Theo Miller, surintendant du personnel et directeur médical du Napa State Hospital où l'aspirant poids-lourd a été interné mercredi dernier après avoir, semble-t-il, envisagé le suicide, a déclaré que l'état de Machen varie de jour en jour.

"Parfois il va mieux, et parfois il va moins bien, a-t-il dit. Aujourd'hui il ne va pas trop bien."

Le Dr Miller a déclaré qu'il serait informé mardi matin par le juge de la Cour supérieure Philip Lynch de la volonté de celui-ci de voir Machen à une audience fixée à plus tard dans la journée.

"Je crois savoir, a-t-il dit, qu'il peut tenir une audience avec ou sans la présence de Machen."

Le juge Lynch a fixé l'audience après avoir ordonné que Machen soit détenu à Napa "pour sa propre protection".

Des agents de la route ont déclaré avoir trouvé Machen dans une voiture stationnée, muni d'un revolver chargé et en train de rédiger "une note d'adieu".

L'audience consistera pour le juge à prendre connaissance des observations faites par les autorités médicales de l'hôpital au sujet de l'état de Machen. Celui-ci a terrassé deux gardiens après son arrivée à Napa.

## Buffalo Québec

SOMMAIRE Première période 1-Detroit: Howe (12) 1-0 2-Montréal: Richard (11) 1-0 3-Boston: McKenney (10) 1-0 4-Québec: Williams (9) 1-0 5-Toronto: Gadsby (7) 1-0 6-Buffalo: Gosselin (6) 1-0 7-Montreal: G. Tremblay (5) 1-0 8-Toronto: Duff (4) 1-0 9-Québec: Atwell (3) 1-0 10-Buffalo: Gosselin (2) 1-0 11-Montreal: G. Tremblay (1) 1-0 12-Québec: Atwell (0) 1-0 Deuxième période 1-Detroit: Howe (13) 1-0 2-Montréal: Richard (12) 1-0 3-Boston: McKenney (11) 1-0 4-Québec: Williams (10) 1-0 5-Toronto: Gadsby (8) 1-0 6-Buffalo: Gosselin (7) 1-0 7-Montreal: G. Tremblay (6) 1-0 8-Toronto: Duff (5) 1-0 9-Québec: Atwell (4) 1-0 10-Buffalo: Gosselin (3) 1-0 11-Montreal: G. Tremblay (2) 1-0 12-Québec: Atwell (1) 1-0 Troisième période 1-Detroit: Howe (14) 1-0 2-Montréal: Richard (13) 1-0 3-Boston: McKenney (12) 1-0 4-Québec: Williams (11) 1-0 5-Toronto: Gadsby (9) 1-0 6-Buffalo: Gosselin (8) 1-0 7-Montreal: G. Tremblay (7) 1-0 8-Toronto: Duff (6) 1-0 9-Québec: Atwell (5) 1-0 10-Buffalo: Gosselin (4) 1-0 11-Montreal: G. Tremblay (3) 1-0 12-Québec: Atwell (2) 1-0 Période supplémentaire Aucun but ARRÊTÉS: JOHNSON 14 11 13-38 SAWCHUK 8 8 6-20 Assistance: 7,995

## Etat critique de Machen

NAPA, Calif. — Eddie Machen est dans un état très troublé, selon les autorités de l'institut de santé dans lequel il se trouve depuis près d'une semaine.

Le Dr Theo Miller, surintendant du personnel et directeur médical du Napa State Hospital où l'aspirant poids-lourd a été interné mercredi dernier après avoir, semble-t-il, envisagé le suicide, a déclaré que l'état de Machen varie de jour en jour.

"Parfois il va mieux, et parfois il va moins bien, a-t-il dit. Aujourd'hui il ne va pas trop bien."

Le Dr Miller a déclaré qu'il serait informé mardi matin par le juge de la Cour supérieure Philip Lynch de la volonté de celui-ci de voir Machen à une audience fixée à plus tard dans la journée.

"Je crois savoir, a-t-il dit, qu'il peut tenir une audience avec ou sans la présence de Machen."

Le juge Lynch a fixé l'audience après avoir ordonné que Machen soit détenu à Napa "pour sa propre protection".

Des agents de la route ont déclaré avoir trouvé Machen dans une voiture stationnée, muni d'un revolver chargé et en train de rédiger "une note d'adieu".

L'audience consistera pour le juge à prendre connaissance des observations faites par les autorités médicales de l'hôpital au sujet de l'état de Machen. Celui-ci a terrassé deux gardiens après son arrivée à Napa.

## Transaction

Les Hornets de Pittsburgh ont conclu une entente avec le club d'Edmonton, de la ligue de l'Ouest, en vertu de laquelle six joueurs sont impliqués.

La transaction avait failli tomber à l'eau quand les trois

## Branch Rickey est de retour

CHICAGO — Roger Hornsby, le meilleur droitier de tous les temps, a fait de rapides progrès à la suite d'une légère attaque cardiaque consécutive à une opération mineure la semaine dernière.

Hornsby s'est fait extraire une cataracte à l'oeil gauche le 10 décembre dernier, puis, vendredi, son coeur a failli produisant une faiblesse au bras et à la jambe gauches.

Son médecin a révélé que Hornsby pouvait maintenant bouger son bras et sa jambe. On ignore quand il sortira de l'hôpital.

Hornsby, qui a remporté le championnat des frappeurs de la Ligue Nationale à sept reprises, occupait une chambre en face de celle de Ted Lyons, ex-lanceur étoile, hospitalisé en même temps que lui pour la même raison.

## Etat critique de Machen

NAPA, Calif. — Eddie Machen est dans un état très troublé, selon les autorités de l'institut de santé dans lequel il se trouve depuis près d'une semaine.

Le Dr Theo Miller, surintendant du personnel et directeur médical du Napa State Hospital où l'aspirant poids-lourd a été interné mercredi dernier après avoir, semble-t-il, envisagé le suicide, a déclaré que l'état de Machen varie de jour en jour.

"Parfois il va mieux, et parfois il va moins bien, a-t-il dit. Aujourd'hui il ne va pas trop bien."

Le Dr Miller a déclaré qu'il serait informé mardi matin par le juge de la Cour supérieure Philip Lynch de la volonté de celui-ci de voir Machen à une audience fixée à plus tard dans la journée.

"Je crois savoir, a-t-il dit, qu'il peut tenir une audience avec ou sans la présence de Machen."

Le juge Lynch a fixé l'audience après avoir ordonné que Machen soit détenu à Napa "pour sa propre protection".

Des agents de la route ont déclaré avoir trouvé Machen dans une voiture stationnée, muni d'un revolver chargé et en train de rédiger "une note d'adieu".



JACQUES PLANTE Il a brillé à la défensive... comme à l'offensive hier soir en obtenant une assistance sur le 3ème but des siens.

## Koufax et Drysdale en vedette dans la ligue Nationale

CINCINNATI — Sandy Koufax et Don Drysdale, des Dodgers de Los Angeles, ont formé la meilleure paire de lanceurs de la Ligue Nationale de baseball au cours de l'année et ont enlevé à peu près tous les honneurs.

Koufax, qui semblait en voie de briser tous les records pour les retraits au bâton lorsqu'il s'est blessé à un doigt en juillet, a eu une moyenne de 2.54 points mérites, la meilleure moyenne et de beaucoup dans le circuit.

Et Drysdale n'a pas seulement gagné le nombre de parties, 25, mais en a commencé le plus grand nombre, 41, a lancé le plus de manches, 314, a fait face au plus grand nombre de frappeurs, 1289 et vient en tête de la ligue avec ses 232 retraits au bâton.

## BOXE

PARIS — Teddy Wright, 157 1/2 lb de Detroit, a défit par mise hors de combat Dante Pelaez, 155, du Pérou, au premier round.

**St-Raphael**  
L'APERITIF DE FRANCE  
Se boit sur glacé ou préparé d'excellents cocktails en mélangeant avec d'autres liqueurs.  
autrement dit, demandez un "Raff"!

**Transmissions automatiques**  
Nous réparons ou remplaçons votre TRANSMISSION  
Travail fait par des experts  
Jusqu'à 24 MOIS pour payer  
Garantie de 90 jours ou de 4,000 milles — Estimés et remorquage gratuits  
SERVICE DE TELEPHONE 24 HEURES PAR JOUR  
**TRANSMISSION SPECIALTY LTD.**  
5529, rue Papineau Mtl 34 527-3641

**Joyeux Noël dites-le avec White Horse**  
White Horse fait tellement plus plaisir. Gaieusement emballé, c'est le cadeau par excellence. Vous combiez le plus cher désir de vos amis en leur offrant...  
**WHITE HORSE**  
Blended Scotch Whisky  
DISTILLÉ, ASSEMBLÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ECOSSE

**DANS SON EMBALLAGE DES FÊTES O.F.C.**  
UN SUPERBE WHISKY CANADIEN CERTIFIÉ, ÂGÉ DE 8 ANS PAR CANADIAN SCHENLEY  
AUX MAGASINS DE LA RÉGIE, DANS UN EMBALLAGE SPÉCIAL DURANT TOUTE LA SAISON DES FÊTES

**JOYEUSES FÊTES**  
à nos 100,000 clients quotidiens et à tous nos amis  
**DIAMOND TAXICAB ASSOCIATION LIMITED**  
Victor 2-3221  
**DIAMOND — LA PLUS GRANDE ASSOCIATION DE TAXIS AU CANADA**

M. GERIN-LAJOIE ANNONCE :

# Première série d'émissions scolaires à la télévision et à la radio en février

QUÉBEC. — (DNC). — M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la jeunesse, a annoncé hier qu'une première série d'émissions scolaires expérimentales débutera à la radio et à la télévision les 4 et 5 février prochain. La réalisation et la diffusion de ces émissions, d'une durée d'une demi-heure chacune, seront assurées par la Société Radio-Canada et ses postes affiliés.

Le ministre de la jeunesse a insisté sur le caractère expérimental de ces émissions. Dans l'état actuel des structures pédagogiques, il serait impossible d'utiliser massivement la télévision et la radio dans les écoles.

Compte tenu de ce caractère expérimental des émissions, et aussi du coût énorme que représenterait l'achat de récepteurs de télévision et de radio pour toutes les écoles de la province, le ministre a fait adresser une circulaire à toutes les commissions scolaires pour les inviter à restreindre au minimum leurs dépenses en ce domaine pendant la période expérimentale.

La première série d'émissions télévisées portera sur les connaissances sexuelles au niveau de la 6e année, et la physique au niveau de la 10e année. A la radio, deux séries d'émissions de 15 minutes chacune porteront sur la langue parlée, l'une pour les 5e, 6e et 7e années, l'autre pour les 8e et 9e années. Une troisième série d'émissions de radio, de trente minutes, sur l'initiation à la musique, s'adressera aux élèves de 8e et 9e années.

Depuis le début de l'année en cours, le sous-comité de la télévision scolaire du comité catholique de l'instruction publique a entrepris de déterminer les matières qui se prêtent le mieux à un enseignement par la radio et la télévision. Il a également procédé au choix des animateurs parmi le personnel enseignant.

De plus, pour faire face à tous les problèmes complexes que soulève la télévision scolaire, le ministre de la jeunesse a mis sur pied un service de recherches en ce domaine.

Il est possible, a souligné M. Gérin-Lajoie, que l'avènement de la télévision scolaire conduise à l'élaboration d'une pédagogie nouvelle dans laquelle les moyens audio-visuels jouent un rôle très important. Cet aspect du problème fera sans doute l'objet d'une étude de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement, à-t-il ajouté.

L'organisme de recherche gouvernemental en matière de télévision éducative devra étudier les expériences de télévision scolaire effectuées ailleurs dans le monde. Il devra également créer un système très précis pour mesurer l'influence de la télévision sur les écoliers et même sur les maîtres.

Il faudra déterminer aussi, à quel public devra s'adresser la télévision éducative. Pour répondre aux besoins les plus pressants de la province, il est possible que la télévision doive surtout être utilisée dans les écoles professionnelles.

Il est également possible que l'on tente d'abord de satisfaire les besoins en matière d'éducation des adultes. Avant de décider si l'enseignement par la télévision et la radio doivent faire partie intégrante de notre système scolaire ou n'en demeurer qu'un auxiliaire, il y a aussi des problèmes techniques à résoudre. Deux de ces problèmes exigent une solution rapide: celui de la diffusion, car une fois la télévision scolaire établie, la Société Radio-Canada ne sera pas toujours en mesure de répondre aux besoins de la province; celui de la réception, qui met en cause la qualité des appareils existants et l'acuité visuelle et auditive chez les écoliers.

## CONSTRUCTION DES ECOLES

# Il suffit de se conformer aux règles pour obtenir rapidement l'autorisation

QUÉBEC. (DNC). — Le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, affirme que son ministère peut approuver rapidement les plans de nouvelles écoles lorsque les commissaires et les architectes se conforment aux règles de procédures récemment établies.

Cette déclaration fait suite aux plaintes récentes de la Fédération des commissions scolaires, qui soutenaient qu'il s'écoulait trop de temps entre la décision de bâtir une école et le moment où le gouvernement approuvait le projet.

De l'avis du ministre de la jeunesse, il est tout à fait normal que l'élaboration d'un nouveau projet de construction prenne environ 250 jours. Il est logique, selon lui, que le gouvernement, qui paie en moyenne 77 pour cent du montant des constructions, prenne le temps et les mesures nécessaires pour donner aux enfants les meilleures écoles au plus bas prix.

M. Gérin-Lajoie maintient que si les commissions scolaires savent prévoir leurs besoins futurs et suivent les indications que leur donne le cahier des procédures préparé par le service de la construction, il n'y aura aucune raison pour que les besoins des écoliers ne soient pas satisfaits au moment où ils surviennent.

Le ministre cite les cas d'une école secondaire de 24 classes pour jeunes filles, à Lachine, et d'une école élémentaire de 24 classes, à Pointe-Claire-Beaconsfield, qui seront construites prochainement même si le cahier de procédures n'était pas officiellement en vigueur au moment où ces projets ont été soumis au ministère, les commissions scolaires en cause ont accepté d'en suivre les règles, et le projet de Lachine a franchi toutes étapes en moins de huit mois, celui de Pointe-Claire-Beaconsfield en six mois.

Avant 1960, rappelle M. Gérin-Lajoie, le Département de l'instruction publique mettait parfois un an et plus à approuver un projet d'école; les exigences étaient alors moins précises et les contrôles moins rigoureux.

Le nouveau "cahier des procédures" ne permet pas seulement une économie de temps, ajoute le ministre, mais aussi une réduction d'environ 25 pour cent du coût des constructions. Les fonds ainsi économisés peuvent servir à la construction d'un plus grand nombre d'écoles, et, par conséquent, bénéficier à une plus large part de la communauté québécoise.

Le prêt LNH permettra d'ajouter une nouvelle aile à un bâtiment existant pour y loger 50 étudiants, ainsi qu'une allonge à la salle à manger.

Il est prévu à la partie VI-A de la Loi nationale sur l'habitation que la Société centrale d'hypothèques et de logement consente des prêts pour aider à construire des projets de logements universitaires. Le montant du prêt peut s'élever jusqu'à 90 p. 100 du coût du projet, déterminé par la SCHL.

Pourquoi pas



**OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'À 9 H. 30 SAMEDI 5H.30**

**ENFANTS!... VENEZ VOIR "PÈRE NOËL"**  
 AU QUATRIÈME ÉTAGE CHEZ DUPUIS  
 Il remet à chaque enfant un souvenir. C'est GRATUIT  
 LA JOLIE FÉE DES ÉTOILES est aussi l'invitée de DUPUIS au quatrième étage. Un cadeau-souvenir pour chaque enfant.  
 Entrée .25  
 LE PETIT TRAIN DU NORD encore une fois en service pour la grande joie des jeunes... Faites souvent des randonnées.  
 Le voyage .15

Café-Thé Confiture  
**ADOPTÉZ LES PRODUITS DESY**  
 RECONNUS LES MEILLEURS  
 J.A. DESY L<sup>te</sup> MONTREAL

A TRAVERS LE MONDE, UN BOUCHON MERCIER SAUTE TOUTES LES 9 SECONDES.  
**Champagne MERCIER**  
 MAISON FONDÉE EN 1858 — EPERNAY, FRANCE  
 En vente dans de nombreux magasins de la Région des Alcools du Québec, 9000.  
 Code 568 H — Brut — Code 568 I — Brut Blanc des Blancs 1955

# IL NE RESTE QUE 3 JOURS DE MAGASINAGE D'ICI NOËL

Faites-en des cadeaux... Elles sont préférées

## CHEMISES SPORT

Un modèle pour chaque âge, chaque activité de MONSIEUR

- A) "FORSYTH" MONT-TREMBLANT  
 Fin coton peigné formant tricot serré en brun, vert, charcoal. Col roulé, manches longues, de tringles unies avec tricot ajusté aux poignets. Motifs contrastants de bon goût. Tours de poitrine: PMG. **6.00**
- B) "BLUESTONE" TRICOT COTON  
 Très fins quadrillés: noir blanc, noir rouge ou brun beige. Manches longues, col boutonné, aux pointes courtes. Tricot de coton lavable. Plastron 3 boutons. P.M.G. **6.00**
- C) "FORSYTH" FIN BROADCLOTH  
 Teintes unies de • vert • olive • beige • blanc • jaune or • noir sur broadcloth "Sanforized" qui ne se froisse pas au lavage. Col mou, pointes courtes, manches longues et poche poitrine. P. M. G. ExG. **6.00**
- d) "DUROLAINE" EN FLANELLE  
 Texture rayonnée imitant la flanelle de laine. Fantaisies sur fond: • vert • bleu • gris • noir. Flanelle rayonnée lavable et bon teint. Col mou, pointes courtes, manches longues. P. M. G. ExG. **7.00**
- E) LE GILET SANS MANCHES  
 Le dos en tricot uni, le devant en lainage fini velours uni ou de fantaisie. Fond: • vert • rouge • bleu • gris. Tours de poitrine: 36 à 44. Chic et confort l'hiver. **7.95 8.95 9.95**
- F) UN PYJAMA EST UN CADEAU INTIME  
 ... cette qualité de coton "Sanforized" est aimée de tous. Manches longues, poche poitrine, boutonnage devant. Pantalon ample, dos de taille sur élastique, devant boutonné. "PAISLES" en gris, bleu, beige. A.B.C.D.E. **6.00**
- G) LE PYJAMA SOYEUX RAYURES VERTICALES  
 Une texture broadcloth soyeuse et durable autant que confortable. Gilet manches longues. Poche. Pantalon dos de taille élastique, devant boutonné. A.B.C.D.E.F. • bleu • gris • vert • coquille **12.95**

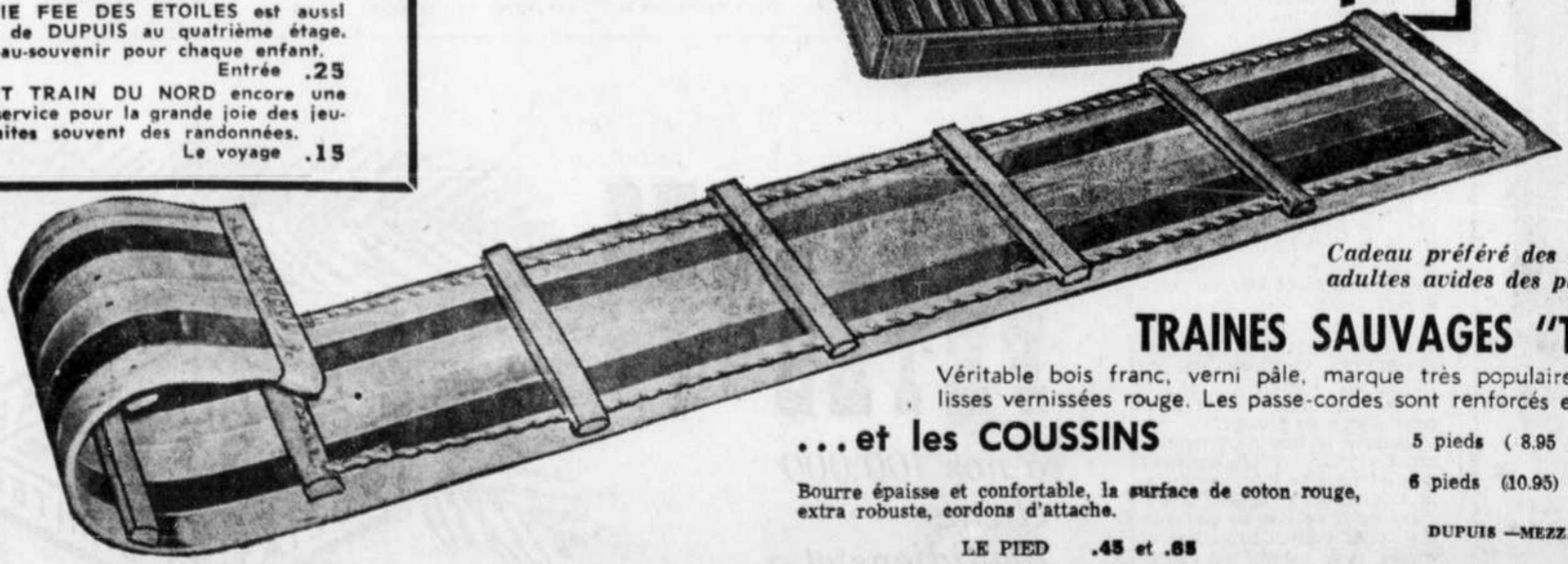


## A QUI "LES AIME" CIGARES

des meilleures marques

- HOUSE OF LORDS  
 "Queen" 25 cigares 5.50  
 "Queen" 50 cigares 11.00  
 "Panetelas" 25 cigares 4.25  
 "Panetelas" 50 cigares 8.50  
 "Corona" 25 cigares 5.50  
 "Corona" 50 cigares 11.00
- LA PALINA LILIE  
 25 cigares 4.25  
 50 cigares 8.50
- WHITE OWL INVINCIBLE  
 25 cigares 5.75  
 50 cigares 11.50

TOUS DANS UN EMBALLAGE DES FÊTES  
 VI. 2-6171  
 DUPUIS  
 REZ-DE-CHAUSSEE  
 RAYON 970



## TRAINES SAUVAGES "TORPEDO"

Véritable bois franc, verni pâle, marque très populaire TORPEDO. Deux lisses vernissées rouge. Les passe-cordes sont renforcés et résistants.

- ...et les COUSSINS **5 pieds ( 8.95 ) SPECIAL 7.87**
- 6 pieds (10.95) SPECIAL 9.87**
- LE PIED .45 et .65

DUPUIS FRERES LIMITEE, 865 EST, RUE STE-CATHERINE MONTREAL COMMANDES TELEPHONIQUES VI. 2-6171 AUTRES APPELS VI. 2-5151